

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

De l'ambiguïté à la clarté stratégique : évolution de la politique américaine face aux Philippines en mer de Chine méridionale

Une analyse selon le réalisme structurel

Auteur : Louise Delvaux
Promotrice : Elena Atanassova-Cornelis
Lecteur : Tanguy de Wilde d'Estmael
Année académique 2020-2021
Master [120] en sciences politiques, orientation relations
internationales, à finalité spécialisée: diplomatie et résolution des
conflits

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Louise Delvaux

Je souhaiterais tout d'abord remercier ma promotrice Madame Atanassova-Cornelis pour les discussions captivantes que j'ai pu avoir avec elle au sujet de l'Asie-Pacifique, ainsi que de l'aide précieuse qu'elle m'a apportée tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais également remercier mes parents et ma tante pour la relecture attentive et les avis pertinents qu'ils ont apportés à ce travail.

Enfin, je souhaiterais remercier mon amie Marion pour ses conseils toujours judicieux.

Table des matières

Table des matières.....	5
Abréviations et acronymes	7
Introduction	9
La mer de Chine méridionale : quel enjeu international ?	9
Le conflit sino-philippin et l'implication américaine	11
Quels moteurs pour la stratégie américaine ?	12
Chapitre 1 : une approche réaliste de la politique des États-Unis en mer de Chine méridionale	15
1.1. Le réalisme dans les relations internationales : historique et concepts	15
1.2. Le réalisme structurel	19
1.2.1. Le réalisme défensif.....	20
1.2.2. Le dilemme de sécurité	22
1.2.3. Le réalisme offensif	24
1.2.4. Lignes de fracture	26
1.2.5. L'équilibre des puissances	28
1.3. Le réalisme structurel et le cas des USA en mer de Chine méridionale	30
1.4. Conclusion	31
Chapitre 2 : Les disputes en mer de Chine méridionale	33
2.1. Aspects géographiques et disputes territoriales	33
2.2. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)	35
2.3. Les tensions sino-philippines du point de vue historique	38
2.3.1. Le conflit pendant la Guerre froide	38
2.3.2. Le conflit après la Guerre froide	39
2.4. Les tensions sino-philippines du point de vue juridique	41
2.4.1. Revendications précises de la Chine et des Philippines	41
2.4.2. Le jugement de la Cour permanente d'arbitrage	44
2.5. La mer de Chine méridionale : un enjeu pour les USA	46
2.5.1. Washington face à la montée en puissance chinoise	46
2.5.2. L'implication américaine dans le conflit sino-philippin	49
2.6. Conclusion	51

Chapitre 3 : L’ambiguïté stratégique envers les Philippines (2009 — 2019)	53
3.1. Développements en mer de Chine méridionale et évolutions de la dispute sino-philippine (2009-2019).....	54
3.2. La politique américaine en Asie-Pacifique (2009-2019)	57
3.2.1. Obama et le « America’s Pacific Century »	57
3.2.2. Trump et l’attitude antagoniste face à la Chine	60
3.3. L’ambiguïté stratégique face aux Philippines : une politique défensive ?	63
3.3.1. La politique d’ambiguïté stratégique	63
3.3.2. Une approche défensive ?	65
3.4. Conclusion	70
Chapitre 4 : L’évolution vers une clarté stratégique (2019 — 2021)	71
4.1. Développements en mer de Chine méridionale et évolutions de la dispute sino-philippine (2019-2021).....	71
4.2. La politique américaine en Asie-Pacifique (2019-2021)	74
4.3. Le passage à une clarté stratégique : une approche offensive ?	76
4.3.1. La politique de clarté stratégique.....	76
4.3.2. Une approche offensive ?	78
4.4. Conclusion	82
Conclusion	85
Bibliographie	89
Annexes	99
Annexe 1 : ZEE telles que définies par la CNUDM en mer de Chine méridionale ...	99
Annexe 2: évolution du récif de Subi, 27 juillet 2012 – 27 mars 2020	100
Annexe 3 : évolution du récif de Mischief , 24 janvier 2012 – 23 avril 2020	101
Annexe 4 : évolution du récif de Fiery Cross, 22 janvier 2006 – 27 mars 2020	102
Annexe 5 : infrastructures militaires sur les sites occupés par la Chine en mer de Chine méridionale	103
Annexe 6: restauration de la piste d’atterrissage de l’île de Thitu et présence navale chinoise aux alentours de l’île, 2019	104
Annexe 7: USS Decatur dangereusement approché par un destroyer chinois, 30 septembre 2018	105

Abréviations et acronymes

A2/AD : Anti-Access / Area Denial

ASEAN : Association of Southeast Asian Nations/Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

ARF : ASEAN Regional Forum

APEC : Asia-Pacific Economic Cooperation/ Coopération Economique pour l'Asie-Pacifique

COC : Code de Conduite

CPA : Cour permanente d'arbitrage

CNUDM : Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer

EAS : East Asia Summit

EDCA : Enhanced Defence Cooperation Agreement

FONOP : Freedom Of Navigation Operation

KIG : Kalayaan Island Group

NSS : National Security Strategy

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

TAC : Traité d'Amitié et de Coopération

TPP : Trans-Pacific Strategic Economic Partnership

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

ZEE : Zone Economique Exclusive

Introduction

La mer de Chine méridionale : quel enjeu international ?

En 2014, la Chine s'est engagée dans la construction d'îles artificielles en mer de Chine méridionale, afin d'appuyer certaines de ses revendications territoriales. Officieusement appelées la « Grande Muraille de Sable », ces îles artificielles représentent un projet d'une ampleur inédite, et illustrent l'ambition de puissance récemment affirmée par Pékin¹. Par ailleurs, ce chantier s'inscrit dans le contexte de disputes territoriales et maritimes se déroulant en mer de Chine, et démontre l'importance des enjeux prenant place dans la région.

Tout d'abord, la mer de Chine constitue une importante route commerciale. Située à proximité du détroit de Malacca, la région voit circuler près d'un tiers du commerce mondial dans ses eaux². Un Etat accaparant la totalité de la mer de Chine posséderait dès lors un pouvoir important en raison de ses capacités d'influer sur le cours du commerce international. Ensuite, de nombreuses ressources énergétiques, minières et halieutiques sont présentes dans ces eaux, ce qui confère à la région un intérêt économique particulier^{3,4}. De plus, l'ensemble des Etats prétendant à la souveraineté sur des territoires en mer de Chine méridionale mettent en œuvre une rhétorique concernant le caractère sacré de ces îles, sous-entendant que toute autre revendication serait totalement infondée, ce qui complique les possibilités de compromis⁵.

De ce fait, tout développement en mer de Chine implique d'importantes conséquences géopolitiques, autant sur les Etats côtiers y étant adjacents que sur des nations distantes participant au commerce de la région⁶. C'est donc en raison de ces

¹ *China Island Tracker*, Washington: Asia Maritime Transparency Initiative, <https://amti.csis.org/island-tracker/china/>, consulté le 1/05/2020

² PAUL Michael, "A 'Great Wall of Sand' in the South China Sea ? – Political, Legal and Military Aspects of the Island Dispute", *Stiftung Wissenschaft und Politik German Institute for International and Security Affairs*, 2016, p.6

³ BATEMAN Sam, EMMERS Ralf (ed.), *Security and International Politics in the South China Sea*, Oxon : Routledge, 2012, p.141

⁴ BUSZYNSKI Leszek, "The South China Sea: Oil, Maritime Claims, and U.S.–China Strategic Rivalry", *The Washington Quarterly*, 2012, vol. 35, n°2, pp. 141-144

⁵ WOMACK Brantly, "The Spratlys: From dangerous ground to apple of discord", *Contemporary Southeast Asia*, 2011, vol. 33, n°3, p. 372

⁶ Michael PAUL, *op.cit.*

enjeux et de la superposition de ces réclamations territoriales qu'une escalade des tensions est observable⁷. Malgré l'importance de ces désaccords, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) n'a pas encore été capable d'atteindre un accord concernant la résolution des disputes^{8,9}. En effet, tous les membres de l'organisation n'étant pas parties au conflit, et n'ayant pas les mêmes intérêts à ce propos, il est compliqué d'atteindre un consensus. Les relations entre la Chine et l'ASEAN vont donc continuer à être affectées par ces distensions, à moins qu'une solution pacifique ne soit mise en place et qu'un Code de Conduite (COC) pour la mer de Chine du Sud ne soit adopté¹⁰.

Ensuite, une interrogation existe concernant la tournure que les tensions en mer de Chine vont prendre à moyen terme au niveau des relations sino-américaines. Un conflit à propos du respect des normes internationales est en effet à l'œuvre en mer de Chine, opposant les USA et leur résolution de faire respecter la liberté de navigation à la Chine et sa volonté d'obtenir un droit exclusif sur l'ensemble de la zone. Ces désaccords sont également connectés à la rivalité sino-américaine en raison de l'implication d'alliés majeurs des USA dans les disputes territoriales¹¹. De plus, Washington a pour objectif de maintenir sa supériorité navale et aérienne en Asie-Pacifique qui se voit actuellement menacée par la montée en puissance de la Chine¹².

Il est régulièrement avancé que les relations entre les USA et la Chine vont se diriger vers davantage de compétition. Medeiros explique à ce propos qu'en raison de la guerre commerciale menée par le président Donald Trump envers Pékin, la coopération et la convergence qui avaient pu exister entre les deux Etats par le passé ont été remises en question, et qu'une nouvelle phase plus compétitive de leur relation est désormais à l'œuvre¹³. Hong explique cependant qu'il n'y a pas de raison de considérer qu'une confrontation militaire entre les deux pays soit probable, voire

⁷ Brantly WOMACK, *op.cit.*

⁸ YILMAZ Serafettin, LIU Fu-Kuo, "The Evolving Geopolitical Landscape in the Post- Arbitration South China Sea", *Pacific Focus*, 2019, vol. 34, n°3, p. 319

⁹ KIPGEN Nehginpao, "ASEAN And China In The South China Sea Disputes", *Asian Affairs*, 2018, vol. 49, n°3, p.444

¹⁰ Idem, p.444-446

¹¹ Michael PAUL, *op.cit.*

¹² NGUYEN Phuong, "Deciphering the Shift in America's South China Sea Policy", *Contemporary Southeast Asia*, 2016, vol. 38, n°3, p.394

¹³ MEDEIROS Evan, "The Changing Fundamentals of US-China Relations", *The Washington Quarterly*, 2019, vol. 42, n°3

inévitables. Un consensus apparaît en effet dans la littérature, affirmant que le règlement pacifique des conflits existant entre les deux pays et la volonté d'éviter tout risque d'erreurs de perception serait mutuellement désirable^{14,15,16}.

Le conflit sino-philippin et l'implication américaine

Parmi les nombreuses disputes se déroulant en mer de Chine méridionale, les tensions entre les Philippines et la Chine attirent notamment l'attention. Tout d'abord, ce conflit a été porté devant la Cour d'arbitrage de La Haye, ce qui lui a valu une importante publicité. D'une autre part, les USA sont impliqués d'une manière particulière dans cette dispute en raison de leur proximité avec les Philippines. En effet, Manille a été une colonie américaine de 1898 à 1946. Suite à leur indépendance, les Philippines ont développé de profonds liens politiques et économiques avec Washington, au travers d'une collaboration dans la lutte contre le terrorisme, ou de l'accueil de bases militaires américaines sur leur territoire jusqu'en 1992 par exemple¹⁷. De plus, les deux pays sont liés par un traité de défense mutuelle signé en 1951¹⁸.

La localisation des Philippines est également intéressante pour les USA en raison de leur proximité avec Taïwan. En effet, dans le cas d'une confrontation ouverte entre la Chine et les USA à propos de Taïwan, la position des Philippines permettrait à Washington d'être capable de mener des opérations militaires depuis un endroit très stratégique. La réponse des Philippines à une telle situation dépendrait malgré tout des circonstances qui auraient provoqué ce conflit. Si la cause immédiate était perçue comme ayant été provoquée par Taipei (dans le cas d'une déclaration d'indépendance par exemple), les Philippines seraient réticentes à s'impliquer car elles risqueraient d'être considérées comme participant à une coalition dirigée contre la Chine. Cependant, dans le cas où l'attaque chinoise ne serait pas perçue comme provoquée

¹⁴ HONG Zhao, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", *Asian Affairs*, 2013, vol. 44, n°1

¹⁵ ZHAO Suisheng, "A New Model of Big Power Relations? China-US strategic rivalry and balance of power in the Asia-Pacific", *Journal of Contemporary China*, 2015, vol. 24, n°93, pp. 377-397

¹⁶ ZHAO Suisheng, "Engagement on the Defensive: From the Mismatched Grand Bargain to the Emerging US-China Rivalry", *Journal of Contemporary China*, 2019, vol. 28, n°118

¹⁷ Idem, p.118-119

¹⁸ DE CASTRO Renato Cruz, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", 2020, *The Pacific Review*, p.5

par Taïwan, l'usage de la force par la Chine pourrait entraîner certaines craintes du côté philippin, et mener les Philippines à coopérer avec les USA.

Malgré ces liens profonds, les USA ont toujours maintenu une certaine ambiguïté concernant la position qu'ils adopteraient dans le cas d'une attaque armée de la Chine à l'encontre des îles revendiquées par les Philippines en mer de Chine méridionale. Cette ambiguïté apparaît néanmoins comme étonnante en comparaison à la politique menée par Washington concernant le Japon. En effet, les deux pays sont également liés par un traité de défense. Cependant, à l'inverse de la situation des Philippines, les États-Unis reconnaissent qu'une attaque contre les îles Senkaku et Diaoyu entraînerait une obligation de défense pour Washington. Les USA justifient leur position en soulignant que ces îles ont historiquement été administrées par le Japon, et qu'elles tombent donc dans les termes du traité de sécurité, ce qui n'a jamais été affirmé dans le cas de Manille¹⁹.

En raison de la position philippine dans les disputes en mer de Chine méridionale, de son statut d'allié historique des USA, et de la politique américaine particulière face à cette situation, le choix a dès lors été fait de concentrer cette recherche sur la dispute sino-philippine et l'implication des USA à son égard.

Par ailleurs, en 2019, un tournant dans cette politique d'ambiguïté a été observé, lorsque le Secrétaire d'Etat Mike Pompeo a reconnu que toute attaque menée à l'encontre de forces philippines en mer de Chine méridionale entraînerait une intervention américaine au regard du Traité de Défense²⁰. Cette évolution vers une clarté stratégique pose également question et constitue un point central de cette recherche.

Quels moteurs pour la stratégie américaine ?

Si la politique américaine en Asie-Pacifique a régulièrement été étudiée dans la littérature, et l'ambiguïté stratégique soulignée comme contre-intuitive, les causes profondes de cette attitude, ainsi que les raisons ayant mené Mike Pompeo à modifier cette position, n'ont été que peu analysées. Se pencher sur les causes de cette évolution

¹⁹ KIM Tongfi, *US Alliance Obligations in the Disputes in the East and South China Seas - Issues of Applicability and Interpretations*, Francfort : PRIF, n°141, 2016, p.9

²⁰ Renato Cruz DE CASTRO, *op.cit.* p.15

est donc pertinent, et permettra de comprendre plus en profondeur les motivations derrière la politique américaine en mer de Chine méridionale. Cette recherche s'interroge dès lors sur les raisons pour lesquelles *la politique des USA envers les Philippines et son conflit avec la Chine a évolué d'une ambiguïté vers une clarté stratégique depuis 2009*.

Par conséquent, l'objectif de cette étude est de répondre à cette question, en s'appuyant sur une approche réaliste structurelle. Observant les rapports de force entre Etats d'un point de vue systémique, cette théorie apparaît comme pertinente pour analyser la politique américaine en Asie-Pacifique, en raison des jeux de pouvoir se déroulant entre les USA et la Chine, ainsi que de l'impact qu'ils pourraient avoir à un niveau international. En réponse à la question exposée ci-dessus, l'hypothèse principale de cette étude se base sur les deux branches dérivées du réalisme structurel. Elle affirme que *la politique des USA envers les Philippines a évolué d'une ambiguïté à une clarté stratégique, en raison du passage d'une politique défensive visant à préserver la sécurité et les intérêts américains au travers de la stabilité en mer de Chine méridionale, à une approche offensive, visant à affirmer l'hégémonie américaine face à la montée en puissance chinoise*.

Le cœur de cette étude consiste à analyser l'orientation adoptée par les différentes administrations américaines en mer de Chine méridionale, et permettra de déterminer si les stratégies utilisées se réfèrent davantage au réalisme défensif ou offensif, ainsi que de comprendre les causes profondes du passage de l'ambiguïté à la clarté stratégique. Afin d'apporter une réponse à la question posée ci-dessus, des données seront récoltées au travers de discours prononcés par de hautes autorités, de documents militaires et stratégiques officiels, de recherches précédemment publiées dans des journaux académiques, de monographies, ou encore de bases de données dans le cas où des faits ou des statistiques seraient mentionnés.

De plus, cette étude se base sur des événements survenus entre l'arrivée de Barack Obama à la tête des USA en 2009 et la fin du mandat de Donald Trump en 2021. En effet, analyser la présidence d'Obama présente un intérêt en raison de l'accélération du conflit ayant pu être observée à son arrivée au pouvoir²¹ et du tournant vers l'Asie-

²¹ Michael PAUL, *op.cit.*, p.8

Pacifique mis en place par son administration. Par ailleurs, l'observation de la présidence Trump est également intéressante, en raison de son attitude plus compétitive et de sa gestion particulière des tensions géopolitiques. De plus, c'est sous sa présidence que la politique américaine envers les Philippines a évolué d'une ambiguïté à une clarté stratégique.

Afin de répondre à la question principale posée par cette recherche, un premier chapitre est consacré à la présentation de la théorie du réalisme structurel ainsi que de différents concepts qui en sont dérivés. Le second chapitre propose un aperçu de la situation en mer de Chine, permettant de saisir précisément les causes et les conséquences des disputes s'y déroulant. Le chapitre 3 se concentre sur la politique d'ambiguïté stratégique face aux Philippines et évalue la mesure dans laquelle elle peut être considérée comme s'inscrivant dans une approche défensive. Le dernier chapitre a pour objectif d'analyser le passage à la clarté stratégique annoncé par Mike Pompeo en 2019, ainsi que d'évaluer s'il est bien possible de la qualifier de politique offensive. Enfin, une conclusion offre une réponse à la question initialement posée par cette recherche, et propose de nouvelles pistes d'étude à propos du vaste sujet que constitue la politique américaine en Asie-Pacifique.

Chapitre 1 : une approche réaliste de la politique des États-Unis en mer de Chine méridionale

Ce premier chapitre a pour objectif d'apporter un éclairage théorique aux tensions en mer de Chine du Sud ainsi qu'à la politique adoptée par les États-Unis dans la région. Le choix a été fait d'observer cette situation du point de vue de la perspective réaliste des relations internationales, qui servira de fil rouge pour cette recherche. Par ailleurs, l'accent est placé sur le courant structurel de cette théorie, ainsi que sur les approches défensives et offensives qui en sont dérivées.

Une première partie propose un aperçu du développement du réalisme au fil du temps. Ensuite, le courant structurel de la théorie réaliste ainsi que ses différentes branches sont exposés. Enfin, une justification pour le choix de cette théorie est développée, en lien avec la politique américaine en mer de Chine.

1.1. Le réalisme dans les relations internationales : historique et concepts

Pour débiter cet aperçu de l'approche réaliste des relations internationales, il est intéressant de se pencher sur les racines de cette théorie, ainsi que sur son évolution. Différents auteurs sont régulièrement cités comme les pères fondateurs du réalisme, tels que Thucydide, Rousseau, Machiavel ou encore Hobbes. Ces penseurs basent leur conception des relations internationales sur l'état de nature et le désir humain intrinsèque de pouvoir. De plus, selon eux, la recherche de pouvoir dans un monde anarchique mène inévitablement à la guerre, à moins que les acteurs de ce système n'arrivent à mettre en place un contrat social²².

Plus tard, Hans Morgenthau a affiné cette conception du réalisme dans son ouvrage « *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace* »²³. L'auteur y explique que la lutte pour le pouvoir au niveau international résulte du besoin de dominer les autres États, et que l'origine de ce besoin prend racine dans le désir humain de

²² LEE Tony C., "When Hard Power Shrinks: The Midlife Crisis Of Realism", in ORSI Davide, AVGUSTIN J. R., NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, p. 43

²³ MORGENTHAU Hans J., *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York : A.A. Knopf, 1948, 489 p.

puissance²⁴. La recherche de puissance intrinsèque à la nature humaine constitue dès lors une première caractéristique de cette théorie. En outre, en l'absence d'une gouvernance mondiale et dans le contexte d'un système anarchique, aucune contrainte n'est appliquée à ces velléités de puissance²⁵. D'autres auteurs tels que G. F. Kennan, E.H Carr, A. Wolfers ou encore J. H. Herz sont également régulièrement considérés comme penseurs à la base du réalisme²⁶. De leurs différents ouvrages, il est possible de retirer les trois postulats les plus fondamentaux de l'approche initiale du réalisme. Tout d'abord, cette perspective considère les entités territoriales organisées comme les acteurs les plus importants de la politique internationale. Ensuite, la théorie réaliste met l'accent sur le comportement des Etats et le décrit comme entièrement rationnel. Enfin, les Etats sont considérés comme recherchant le pouvoir et calculant leurs intérêts en termes de puissance²⁷. Suite à l'apparition de nouvelles théories dérivées de ces premiers postulats réalistes, cette approche initiale a été qualifiée de « réalisme classique »²⁸.

En effet, deux autres courants majeurs de la perspective réaliste ont été développés au cours du 20^e siècle, chacun observant les relations internationales selon un niveau d'analyse particulier. Le premier de ces courants est appelé « réalisme structurel » ou « néoréalisme ». Son attention est centrée, comme son nom l'indique, sur le niveau structurel ainsi que l'aspect systémique des relations internationales. Ce courant constituant la base théorique principale de cette recherche, il sera développé de manière extensive dans les pages qui suivent. Une seconde variation par rapport à la perspective classique peut être observée dans le « réalisme néoclassique ». Si ce courant reconnaît également l'influence de forces systémiques, il maintient que le néoréalisme est incapable d'expliquer totalement le comportement d'un Etat, en raison de son attention exclusive aux variables structurelles. Le réalisme néoclassique cherche donc à inclure des variables domestiques dans son analyse afin de développer

²⁴ Hans J. MORGENTHAU, *op.cit.*, ch.1

²⁵ Idem, p. 477

²⁶ BOOTH Ken, "Realism Redux: Contexts, Concepts, Contests", in BOOTH Ken (éd.), *Realism and World Politics*, London and New York : Routledge, 2011, p.7

²⁷ KEOHANE Robert O., "Theory of World Politics: Structural Realism and Beyond", in KEOHANE Robert O. (éd.), *Neorealism and Its Critics*, New York: Columbia University Press, p.163

²⁸ SNYDER Glenn H., "Mearsheimer's World— Offensive Realism and the Struggle for Security - A Review Essay", *International Security*, 2002, vol. 27, n°1, p.149

une théorie plus cohérente²⁹. Ce courant insiste également sur le fait que c'est la perception de la puissance par les dirigeants plutôt que la puissance en elle-même qui importe le plus dans l'analyse du comportement des Etats. De plus, le réalisme néoclassique comprend la notion de « pouvoir étatique » au regard de la capacité d'un gouvernement à utiliser ce pouvoir pour servir ses propres intérêts³⁰. Les différences majeures entre ces différents courants du réalisme se localisent donc dans la place que chaque approche attribue aux niveaux d'analyse individuel, domestique et structurel dans leur conception des relations internationales³¹.

Malgré les divergences et les variations au sein de ces différentes approches, six postulats fondamentaux communs à tous les courants réalistes peuvent être dégagés. L'approche réaliste des relations internationales considère dès lors (1) que la nature de la politique est fondamentalement conflictuelle, (2) que les acteurs politiques sont stratégiques, (3) que la puissance est un élément fondamental de la politique, (4) que les résultats politiques des relations entre Etats sont déterminés principalement par des forces matérielles, (5) que la politique internationale est anarchique, (6) et enfin que les acteurs principaux de la politique internationale sont des entités collectives telles que les Etats³².

Au regard de ces postulats, différents concepts apparaissent comme essentiels à la perspective réaliste. En raison de l'intérêt des penseurs réalistes pour la guerre et le conflit, ainsi que pour les acteurs étatiques et leurs relations, il est tout d'abord intéressant de s'attarder sur la notion d'Etat souverain. En effet, l'un des éléments principaux permettant de qualifier une entité collective d'Etat est le concept de souveraineté, se situant à la base des relations internationales modernes. Elle peut être qualifiée comme l'absence d'autorité supérieure au niveau international, ainsi que d'éléments inférieurs d'autorité au sein même de l'Etat³³. Un Etat souverain revêt donc de l'entière de son pouvoir au sein de son territoire, n'accepte pas d'interférence

²⁹ TANG Shiping, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, New York: Palgrave Macmillan, 2010, p.12

³⁰ Tony C. LEE, *op.cit.*, p.45

³¹ Idem, p.13

³² Shiping TANG, *op.cit.*, p.10

³³ NAU Henry R., *Perspectives on International Relations – Power, Institutions, and Ideas*, Thousands Oaks: CQ Press, 2015, p.39

externe dans la gestion de ses affaires, et constitue la seule entité ayant l'autorisation de commander une armée pour mener la guerre³⁴.

Un autre concept primordial dans la perspective réaliste est la notion de puissance. Autant du point de vue du réalisme classique que de celui du néoréalisme, les relations internationales sont perçues comme une lutte continue de recherche de puissance. La puissance constitue en effet un aspect principal des relations interétatiques, et peut être définie comme la capacité d'un Etat d'influencer le comportement d'autres nations en accord avec ses propres objectifs³⁵. Néanmoins, une divergence entre ces deux courants peut être observée au sujet des forces poussant à cette lutte. Le néoréalisme considère que c'est le caractère anarchique du système international qui mène les Etats à rechercher la puissance pour assurer leur sécurité, alors que le réalisme classique avance que c'est l'instinct humain qui constitue la cause de ce phénomène³⁶.

Selon Organski, le niveau de puissance d'un Etat dépend de différents instruments et ressources matérielles, et peut être accru par la possession de certains éléments tels que la population, la terre, les matières premières, les industries, ou encore les forces militaires³⁷. Waltz propose également de quantifier la puissance d'une nation au regard de ses ressources, de la taille de sa population et de son territoire, de ses capacités économiques, ainsi que de ses capacités militaires³⁸.

Par ailleurs, au-delà de ces éléments objectifs, Organski considère que la puissance revêt un caractère plus subjectif. En effet, une nation peut accroître son pouvoir en utilisant à son avantage une réputation passée ou une promesse future de puissance au travers d'une estimation de sa position relative par rapport aux autres Etats³⁹. De ce point de vue plus propre à l'interprétation, la puissance dépendrait dès lors de l'estimation par un Etat de sa propre puissance ainsi que de celle de ses rivaux⁴⁰. Dans une même optique, Morgenthau estime que la puissance est le résultat d'une relation psychologique entre ceux qui l'exercent et ceux sur qui elle est exercée⁴¹. Si de telles

³⁴ Henry R. NAU, *op.cit.*, p.29

³⁵ ORGANSKI A.F., *World Politics*, New York: A.A. Knopf, 1968, p.102

³⁶ Tony C. LEE, *op.cit.*, p. 43

³⁷ A.F. ORGANSKI, *op.cit.*, p.120

³⁸ WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, Reading: Addison-Wesley Publishing Company, 1979, p.131

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.108

⁴¹ Hans J. MORGENTHAU, *op.cit.*, p.27

approches subjectives de la notion de puissance existent, la perspective réaliste a cependant davantage tendance à l'observer du point de vue des capacités matérielles d'un Etat, car l'estimation du pouvoir d'une nation en termes d'intentions ou de résultats est trop compliquée à mesurer. Dans les rares cas où l'école réaliste s'intéresse au prestige ou à la réputation d'un Etat, ces éléments sont principalement évalués selon la manière dont ils impactent la crédibilité d'utiliser la force à l'encontre d'autres nations⁴².

L'anarchie constitue également une notion importante de la perspective réaliste, apparaissant comme intrinsèquement liée au concept de puissance. Défini comme une distribution décentralisée du pouvoir, cette conformation particulière du système international oriente le comportement des Etats ainsi que leurs relations avec d'autres entités étatiques. En effet, dans un tel contexte, aucune autorité centrale n'a la possibilité d'exercer le monopole du pouvoir coercitif ainsi que la légitimité de l'utiliser à l'échelle mondiale. L'anarchie place donc l'accent sur l'autonomie. Quelle que soit la taille ou la nature d'un acteur, il ne peut compter sur personne d'autre que sur lui-même pour assurer sa sécurité et se défendre contre des ennemis potentiels⁴³. Par conséquent, le caractère anarchique du système mène à une logique inévitable d'autonomie et de jeux de pouvoir, dans laquelle se déroule une lutte entre Etats pour assurer leur puissance et leur survie en raison de l'absence d'un Léviathan qui leur offrirait protection⁴⁴.

1.2. Le réalisme structurel

Comme mentionné ci-dessus, le courant structurel de la théorie réaliste, également qualifié de « néoréalisme », constitue la base théorique principale de cette recherche. Cette approche particulière, principalement développée par Waltz dans son ouvrage intitulé « *Theory of International Politics* », cherche à expliquer les relations interétatiques selon une approche systémique des relations internationales, ainsi que les conséquences des pressions structurelles induites par le caractère anarchique du système⁴⁵. En effet, là où les réalistes classiques considèrent que les Etats recherchent

⁴² Henry R. NAU, *op.cit.*, p.39

⁴³ Idem, p.38

⁴⁴ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p. 87

⁴⁵ PASHAKHANLOU Arash H., "The Past, Present And Future Of Realism", in ORSI Davide, AVGUSTIN J. R., NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, p.29

la puissance en raison du désir de pouvoir intrinsèque à l'être humain, les néoréalistes expliquent que la recherche de puissance découle de l'incertitude quant au comportement futur de potentiels rivaux⁴⁶. L'arrivée de penseurs néoréalistes marque donc un changement important par rapport aux premiers postulats de l'approche réaliste⁴⁷. Par ailleurs, Waltz considère que la structure du système international constitue le déterminant le plus important des relations interétatiques, et encourage ou décourage l'action des Etats. Enfin, en tant que théorie systémique, le réalisme structurel explique les évolutions se déroulant sur la scène internationale sur base des transformations du système lui-même, et non pas en fonction de l'évolution des caractéristiques des acteurs qui le constituent. L'argument principal du néoréalisme est donc qu'en comprenant la structure du système mondial, il est possible de prédire le schéma du comportement des Etats qui le composent⁴⁸.

Par ailleurs, deux courants s'opposent au sein du réalisme structurel: l'approche défensive et l'approche offensive. Cette distinction a été développée pour la première fois dans l'ouvrage « *Myth of Empire* » de Jack Snyder⁴⁹ et divise la pensée réaliste selon la quantité de puissance perçue comme nécessaire à la sécurité d'un Etat⁵⁰.

1.2.1. Le réalisme défensif

Le réalisme défensif, principalement développé par Kenneth Waltz, constitue le premier courant dérivé du néoréalisme. Selon cette perspective, les Etats sont encouragés à adopter une attitude défensive et modérée, en raison du caractère anarchique du système dans lequel ils évoluent⁵¹. À ce propos, Waltz écrit que « *dans un système anarchique, la sécurité est le but le plus important. C'est seulement dans le cas où leur survie est assurée que les Etats peuvent sans danger chercher à atteindre d'autres objectifs tels que la tranquillité, le profit et la puissance* »⁵². L'auteur ajoute qu'« *une possibilité constante que la force soit utilisée limite les manipulations,*

⁴⁶ MEARSHEIMER John J., "Structural Realism", in DUNNE Timothy, KURKI Milja et SMITH Steve (éd.), *International Relations Theories: Discipline And Diversity*, Oxford: Oxford University Press, 2016, p.72

⁴⁷ Glenn H. SNYDER, *op.cit.* p.149

⁴⁸ Robert O. KEOHANE, *op.cit.*, p. 165

⁴⁹ SNYDER Jack, *Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition*, Ithaca: Cornell University Press, 1991, 344 p.

⁵⁰ John J. MEARSHEIMER, *op.cit.*, p. 72

⁵¹ LOBELL Steven E., "Structural Realism/Offensive and Defensive Realism", *Oxford Research Encyclopedias of International Studies*, 2010, p.9

⁵² Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.126 (traduction de l'auteur)

modère les demandes, et sert comme incitation au règlement des différends »⁵³. Le réalisme défensif suggère donc que pour garantir leur sécurité et leur survie, les Etats ne doivent pas tenter de maximiser leur puissance, mais plutôt rechercher une quantité appropriée de pouvoir⁵⁴. Par ailleurs, Waltz explique que pour assurer leur sécurité, les Etats doivent également tenter de maintenir leur position dans le système⁵⁵. Dans ce cas, l'équilibre des puissances, développé plus tard dans ce chapitre, devient un aspect crucial des relations interétatiques. En effet, s'assurer qu'aucun rival ne devienne trop puissant est la seule manière dont les Etats peuvent garantir leur sécurité dans un contexte défensif⁵⁶.

Shiping Tang constitue un autre auteur majeur de la pensée réaliste défensive, et expose différents éléments caractérisant ce courant spécifique. Tout d'abord, l'auteur affirme que la meilleure manière d'assurer sa sécurité est d'adopter une politique modérée. En effet, dans un monde défensif, toute tentative expansionniste d'un Etat sera probablement contrebalancée par une alliance formée par les autres entités constituant le système international. De plus, dans un monde défensif, le dilemme de sécurité, défini dans la suite de ce chapitre, ne peut qu'être atténué et il n'est pas possible d'y échapper. C'est donc pourquoi il est important de mettre en place des politiques modérées. Ensuite, Tang suggère qu'une course aux armements en l'absence d'une menace précise est généralement peu efficace et que la guerre préventive ne doit être utilisée qu'en cas d'extrême nécessité⁵⁷.

Tang s'intéresse également à la notion de conflit d'intérêts et à son lien avec la coopération. À ce propos, l'auteur écrit que dans un monde réaliste défensif, tous les conflits d'intérêts n'entraînent pas immédiatement un réel conflit armé. En effet, dans un contexte où les Etats ne cherchent pas constamment des opportunités pour menacer d'autres nations de manière intentionnelle, certains conflits apparaissent comme évitables et inutiles⁵⁸. Si des conflits d'intérêts peuvent toujours exister, ils ne sont donc pas irréconciliables, et la guerre n'apparaît pas comme inévitable⁵⁹. Dans un tel

⁵³ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.113 (traduction de l'auteur)

⁵⁴ Idem, p.40

⁵⁵ Idem, p.126

⁵⁶ Steven E. LOBELL, *op.cit.*, p.32

⁵⁷ Shiping TANG, *op.cit.*, p.110

⁵⁸ Idem, p.110.

⁵⁹ Idem, p.107

contexte, l'intérêt commun des Etats devient alors le besoin d'éviter les conflits superflus⁶⁰.

Par ailleurs, l'auteur explique que différents éléments permettent d'atteindre cet intérêt commun de stabilité et de paix. Tout d'abord, les Etats doivent signaler publiquement le caractère bénin de leurs intentions. Ensuite, ces mêmes entités doivent reconnaître l'aspect principalement défensif de la politique extérieure menée par les autres Etats. Enfin, toutes ces nations doivent poursuivre la coopération de manière persistante⁶¹. En outre, pour éviter de transformer un conflit d'intérêts en un réel conflit, les Etats se doivent d'atténuer un potentiel dilemme de sécurité en limitant les risques de perceptions erronées ainsi qu'en évitant une course aux armements inutile. Par conséquent, les Etats défensifs doivent accepter de voir leur politique étrangère être restreinte dans le but de maintenir la stabilité du système dans lequel ils évoluent⁶². D'un point de vue plus politique, l'objectif des Etats défensifs est de développer la coopération avec les autres entités composant le système dans lequel ils évoluent. En adoptant un comportement modéré, les Etats signalent leurs intentions bénignes et de ce fait solidifient les bonnes relations qu'ils entretiennent avec les autres nations⁶³.

1.2.2. Le dilemme de sécurité

Le dilemme de sécurité représente un concept largement utilisé en relations internationales, et plus précisément au sein de la perspective réaliste. En effet, il permet de capturer les dynamiques générales menant au déclenchement d'une guerre ou à la stabilité d'un système⁶⁴. De plus, selon Tang, ce phénomène constitue un pivot théorique du réalisme défensif car il rend possible une réelle coopération entre Etats⁶⁵. Plusieurs auteurs se trouvent à l'origine de ce concept. C'est tout d'abord John Herz qui a mentionné le terme « dilemme de sécurité » dans son ouvrage « *Political Realism and Political Idealism* »⁶⁶. Herbert Butterfield quant à lui, explique qu'un tel

⁶⁰ Shiping TANG, *op.cit.*, p.111

⁶¹ Idem, p.107

⁶² Idem, p.122

⁶³ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.124

⁶⁴ TANG Shiping, "The Security Dilemma: A Conceptual Analysis", *Security Studies*, 2009, vol. 18, n°3, p. 587

⁶⁵ Idem, p.587-588

⁶⁶ HERZ John, *Political Realism and Political Idealism: A Study in Theories and Realities*, Chicago: University of Chicago Press, 1951, p.157

phénomène peut mener les Etats à la guerre, même dans une situation où ils ne voudraient pas se causer du tort⁶⁷. Enfin, Jervis propose une approche par laquelle différents critères impactent la puissance du phénomène, tels que la présence de facteurs technologiques ou géographiques, ou l'existence de biais psychologiques ou d'erreurs de perception⁶⁸.

Sur cette base, Shiping Tang propose une définition plus précise du dilemme de sécurité. Tout d'abord, l'auteur situe ce phénomène dans un contexte d'anarchie, entre deux Etats défensifs dont le but n'est pas de causer du tort à l'autre partie. Cependant, dans un système anarchique, aucune des deux parties ne peut connaître les intentions de son interlocuteur avec certitude. En raison de cette incertitude, un Etat A va commencer à accumuler de la puissance, avec pour but principal d'assurer sa sécurité. Même si cette accumulation de puissance a un objectif principalement défensif, un risque existe qu'elle ne soit perçue par un Etat B comme une menace en raison de l'incertitude face aux ambitions de l'Etat A. Dès lors, il est probable que cet Etat B réagisse en augmentant à son tour sa puissance, avec à nouveau pour seul but d'assurer sa propre sécurité. Malgré les intentions bénignes des deux parties, un cercle vicieux est entamé, pouvant mener à des conflits qui ne représentaient l'objectif d'aucun des deux Etats à la base. Un tel dilemme constitue dès lors un phénomène entièrement involontaire⁶⁹. Pour résumer, trois aspects apparaissent comme essentiels pour observer la présence d'un dilemme de sécurité : un système anarchique, une absence d'intentions malveillantes et de menaces intentionnelles, ainsi qu'une accumulation initiale de pouvoir⁷⁰.

Comme mentionné plus tôt, le réalisme défensif considère qu'il n'est pas possible d'échapper au dilemme de sécurité, mais qu'il est cependant possible de l'atténuer. À ce propos, Tang explique que la meilleure manière de limiter le risque de dilemme de sécurité est de chercher à coopérer avec ses rivaux au travers de mécanismes de réassurance⁷¹. Un tel comportement permet en effet de mitiger les incertitudes ainsi que d'instaurer une certaine relation de confiance. De plus, en signalant le caractère

⁶⁷ BUTTERFIELD Herbert, *History And Human Relations*, New York: Macmillan, 1951, p.19-22

⁶⁸ JERVIS Robert, "Cooperation Under the Security Dilemma", *World Politics*, 1978, vol. 30, n°2, pp. 167-214

⁶⁹ Shiping TANG, "The Security Dilemma: A Conceptual Analysis", *op.cit.*, p.594

⁷⁰ Idem, p. 595

⁷¹ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, *op.cit.*, p.67

bénin de ses intentions au travers d'un geste de coopération, un Etat peut également jauger les intentions de ses opposants au travers de leurs réactions face à ce geste⁷². De telles tentatives de réassurance utilisent généralement une combinaison de différentes pratiques. Une première forme de réassurance peut être observée au travers de méthodes rhétoriques, telles qu'un appel au calme et à la négociation pour résoudre une dispute. Des actions non militaires sont également utilisées à cette fin, telles que la mise en place de politiques courageuses et irréversibles, visant à signaler une intention bénigne. Enfin, des actions militaires peuvent être mises en place comme stratégies de réassurance. L'arrêt du déploiement de troupes, ou la réduction de capacités militaires offensives représentent des exemples de telles stratégies. Par ailleurs, une absence d'action ou de déclaration peut également servir comme signal de réassurance dans certains cas⁷³.

1.2.3. Le réalisme offensif

La seconde branche du réalisme structurel est constituée par le courant offensif, principalement développé par Mearsheimer au travers de cinq hypothèses principales. Tout d'abord, l'auteur considère le système international comme anarchique, ce qui se rapproche du postulat général à la base du réalisme structurel. Ensuite, les grandes puissances possèdent des capacités militaires offensives, ce qui leur donne la possibilité de blesser, voire de détruire leurs adversaires. Troisièmement, les Etats ne peuvent jamais être certains des intentions de leurs adversaires, et le risque de se faire attaquer militairement est toujours présent. Quatrièmement, la survie et l'intégrité territoriale représentent l'objectif principal des grandes puissances. Enfin, les Etats sont considérés comme des entités rationnelles⁷⁴. Les Etats dont le comportement est orienté par une approche offensive cherchent donc à assurer leur sécurité en limitant celle de leurs adversaires et considèrent que tout conflit d'intérêts est irréconciliable. De plus, les Etats offensifs ne conçoivent pas la coopération comme possible et dédient

⁷² Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.132

⁷³ Idem, p.148-154

⁷⁴ MEARSHEIMER John J., *The Tragedy of Great Power Politics*, New York and London: W.W. Norton and Company, 2001, p.30-31

toutes leurs ressources à la préparation d'un conflit qu'ils perçoivent comme inévitable⁷⁵.

Selon le réalisme offensif, l'objectif des Etats est de maximiser leur puissance dans le but de préserver leur sécurité. En effet, un Etat puissant risque moins de se faire attaquer et est davantage capable de prendre le dessus dans le cas où il se retrouverait entraîné dans un conflit⁷⁶. Par conséquent, tous les Etats sont agressifs, que cela soit causé par leur nature ou le caractère anarchique du système⁷⁷. Dans un tel contexte, le but ultime est d'atteindre la position d'hégémon⁷⁸ et d'utiliser chaque opportunité d'affaiblir ses opposants⁷⁹. Dans un monde réaliste, un Etat ne peut donc éviter la guerre qu'en devenant un empire universel ou, au moins, un hégémon régional.

Par ailleurs, seulement quelques conditions permettent de mener à la paix : l'unipolarité du système créée par une hégémonie mondiale ou régionale, la présence de barrières géographiques, ou l'existence d'éléments robustes de dissuasion, tels que la possession d'armes nucléaires ou conventionnelles. De plus, la paix n'existe que lorsque les Etats sont occupés à se préparer à la guerre, ainsi que lorsqu'aucun Etat ne sent qu'il lui serait avantageux de s'engager dans une guerre au moment présent⁸⁰. La poursuite de cette hégémonie cause une compétition constante, entraînant une inquiétude des Etats concernant leur sécurité et le risque de conflit armé. L'obligation de s'engager dans un conflit pour assurer sa sécurité représente dès lors « *The Tragedy of Great Power Politics* », selon le titre de l'ouvrage de Mearsheimer.

En outre, un tel système provoque une quasi-absence de puissances recherchant le statu quo. En effet, selon Mearsheimer, « *les réalistes offensifs [...] estiment que les puissances favorables au statu quo sont rarement observées dans la politique mondiale, car le système international incite les Etats à saisir les opportunités de gagner en puissance aux dépens de leurs rivaux, et de tirer parti des situations dans lesquelles les bénéfices dépassent les coûts* »⁸¹. Les Etats se trouvent donc la plupart

⁷⁵ TANG Shiping, "From Offensive to Defensive Realism: A Social Evolutionary Interpretation of China's Security Strategy", in ROSS Robert S. et FENG Zhu (éd), *China's Ascent - Power, Security, and the Future of International Politics*, Ithaca: Cornell University Press, 2015, p.141

⁷⁶ John J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.33

⁷⁷ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.106

⁷⁸ John J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.33

⁷⁹ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.106

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Idem, p.21 (traduction de l'auteur)

du temps dans une position révisionniste, et tentent constamment de maximiser leur puissance et leur influence, car ils ne peuvent jamais être certains du moment où la prochaine menace va survenir. Cependant, cette expansion n'est mise en place que lorsque les bénéfices d'une telle entreprise excèdent clairement les risques et les coûts qu'elle pourrait entraîner⁸².

Tang propose différents critères concernant la conception de la guerre par les réalistes offensifs. Tout d'abord, l'auteur explique que les Etats se comportant selon ce courant recherchent constamment leur expansion. Cet objectif sert en effet à limiter leur sentiment d'insécurité, mais également à accroître leur puissance relative. Ensuite, les Etats offensifs se trouvent régulièrement à la base de courses aux armements. En effet, selon cette approche, ne pas construire de capacité militaire est toujours sous-optimal. Troisièmement, comme exposé plus haut, les alliances défensives à l'encontre d'une menace imminente ne représentent qu'une solution temporaire pour les Etats offensifs. En outre, ces derniers s'engagent régulièrement dans des guerres préventives. En effet, dans un contexte où tous les Etats sont intrinsèquement agressifs, une entité qui n'apparaîtrait pas comme une menace à un moment donné le deviendra toujours par la suite. Enfin, les Etats offensifs rejettent les politiques modérées, car elles ne peuvent pas servir leurs objectifs de maximisation de puissance⁸³.

1.2.4. Lignes de fracture

Une première différence entre ces deux approches peut être soulignée au regard des stratégies favorisées par les Etats ainsi que leur manière de faire face à l'incertitude⁸⁴. D'une part, le réalisme défensif explique que les Etats ne recherchent qu'un « *niveau de puissance approprié* »⁸⁵, dans le but d'assurer leur sécurité et leur défense. D'une autre part, le réalisme offensif considère que les Etats doivent maximiser leur puissance dans le but d'atteindre l'hégémonie. En effet, selon Mearsheimer, dominer le système international est le meilleur moyen d'assurer sa survie et sa sécurité⁸⁶. Pour résumer, si ces deux courants considèrent chacun la

⁸² John J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.37

⁸³ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.108-109

⁸⁴ Idem, p.19

⁸⁵ Kenneth N. WALTZ, op.cit., p.40 (traduction de l'auteur)

⁸⁶ John J. MEARSHEIMER, op.cit., p.75

maximisation de la sécurité comme un objectif, un désaccord subsiste concernant l'utilité de maximiser la puissance.

Une seconde fracture entre les deux courants porte sur les intérêts communs et la coopération. Du point de vue défensif, l'idée que les Etats soient intrinsèquement agressifs est rejetée. En effet, cette branche du néoréalisme suggère que lorsque deux Etats se menacent l'un l'autre, un intérêt commun existe de mettre un terme à ces tensions. Dans ce cas, la coopération devient un moyen viable d'assurer leur sécurité. A contrario, les réalistes offensifs considèrent que la coopération entre nations est difficile, en raison de la tentation et de la préoccupation des Etats concernant leurs gains relatifs. De plus, le réalisme offensif considère que les Etats sont agressifs en raison de l'aspect anarchique du système international. Dès lors, très peu d'intérêts leur sont communs en dehors de périodes temporaires où plusieurs Etats font face à une même menace⁸⁷.

Une troisième ligne de fracture concerne la maximisation du pouvoir. D'une part, les Etats défensifs ne recherchent pas la maximisation de leur puissance, car ils reconnaissent la coopération comme un moyen efficace d'assurer leur sécurité. Dès lors, la recherche de sécurité ne correspond pas à la maximisation de puissance dans ce cas. De plus, selon la vision défensive, la maximisation du pouvoir peut être contre-productive. En effet, un tel comportement risque d'entraîner un dilemme de sécurité, ou la formation d'une alliance qui contrebalancerait le pouvoir d'un Etat qui tenterait de maximiser sa puissance. En revanche, du point de vue offensif, en raison de l'absence de coopération et de l'incertitude quant à la position des autres Etats, la maximisation du pouvoir représente la seule manière d'assurer sa sécurité⁸⁸. Dans ce cas, la sécurité et la recherche de pouvoir sont équivalentes⁸⁹.

En outre, Kydd propose une typologie pour déterminer si la stratégie d'un Etat tend plutôt vers une approche défensive ou offensive. L'auteur propose d'observer différents éléments dans le comportement des Etats : leur idéologie, la politique qu'ils adoptent envers leurs minorités au niveau domestique, la politique adoptée envers

⁸⁷ Shing TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.20

⁸⁸ Idem, p.21

⁸⁹ Idem, p.22

leurs voisins les plus faibles et leur politique militaire et de contrôle des armements⁹⁰. À cette typologie, Tang ajoute deux autres éléments. Tout d'abord, un premier critère indique que la reconnaissance de l'existence d'un dilemme de sécurité peut signaler quelle stratégie est adoptée par un Etat. En effet, les Etats défensifs ont plus tendance à accepter l'existence d'un tel mécanisme, car ils comprennent qu'il n'est pas possible d'y échapper en accumulant simplement de la puissance, et que la seule manière d'en sortir est de coopérer. En revanche, les Etats offensifs ne reconnaissent pas le dilemme de sécurité, ou essaient d'y échapper. Un second critère concerne la mesure dans laquelle les Etats acceptent d'être contraints et d'adopter des politiques modérées. En effet, ces deux éléments représentent des moyens d'envoyer des signaux de réassurance et de limiter le dilemme de sécurité. À ce propos, les Etats offensifs refusent d'être contraints, car ils estiment que l'accumulation de puissance est le meilleur moyen d'assurer leur sécurité, tandis que les Etats défensifs acceptent d'adopter des politiques modérées, car ils n'ont pas pour volonté d'exploiter ou d'affaiblir les autres entités constituant le système international⁹¹.

1.2.5. *L'équilibre des puissances*

L'équilibre des puissances est un concept lié à la théorie réaliste des relations internationales et est régulièrement considéré comme l'un des principaux outils analytiques de cette perspective⁹². Une nouvelle fois, Waltz a largement contribué au développement de ce concept, et c'est sa vision qui a été retenue pour cette recherche. Selon l'auteur, deux éléments sont nécessaires pour qu'un équilibre des puissances puisse être observé : le caractère anarchique du système ainsi que la présence d'entités étatiques dont l'objectif est de survivre au sein de ce système⁹³. Selon la vision de Waltz sur l'équilibre des puissances, ce concept peut donc être considéré comme intégré à la branche structurelle du réalisme. Cependant, si l'équilibre des puissances est utilisé par les deux courants du néoréalisme, leur vision à ce propos diffère. Comme mentionné plus tôt, les Etats défensifs ont tendance à créer des alliances dans le but

⁹⁰ KYDD Andrew, "Sheep in Sheep's clothing: Why Security Seekers Do Not Fight Each Other", *Security Studies*, 1997, vol. 7, n°1, pp. 141-47

⁹¹ Shiping TANG, "From Offensive to Defensive Realism: A Social Evolutionary Interpretation of China's Security Strategy", *op.cit.*, p.152

⁹² BUZAN Barry, "The Timeless Wisdom of Realism?", in SMITH Steve, BOOTH Ken et ZALEWSKI Marysia (éd), *International Theory: Positivism and Beyond*, London: Cambridge University Press, 1997, p.53

⁹³ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.121

d'équilibrer une puissance montante ainsi que d'éviter qu'elle n'atteigne l'hégémonie. D'une autre part, les Etats offensifs considèrent l'équilibre des puissances comme peu efficace, et ont davantage tendance à rechercher l'hégémonie ou à adopter une stratégie de « buck-passing », consistant à mener d'autres Etats à lutter contre un opposant, en restant soi-même hors du conflit⁹⁴.

Waltz expose différents postulats servant de base à la théorie de l'équilibre des puissances. Tout d'abord, pour pouvoir observer une situation d'équilibre, les Etats doivent rechercher à un minimum leur propre préservation, et à un maximum la domination universelle. De plus, ces Etats doivent essayer d'utiliser les ressources qui leur sont disponibles dans le but d'assurer un tel équilibre. Ces ressources peuvent servir deux objectifs. D'une part, les Etats peuvent tenter d'établir un équilibre interne, en accroissant leurs capacités économiques et leur force militaire, ainsi qu'en améliorant leur stratégie. D'une autre part, les Etats peuvent également chercher à atteindre un équilibre de manière externe. Dans ce cas, leur but sera de renforcer leurs propres alliances, ou d'affaiblir une alliance opposée⁹⁵.

Dans le cas où ces différents critères seraient respectés, l'équilibre des puissances deviendrait de ce fait un objectif à atteindre, car les Etats ne peuvent assurer leur sécurité qu'en étant sûrs qu'aucun autre Etat ne risque de devenir assez puissant que pour dominer tous les autres⁹⁶. Par conséquent, l'équilibre est rompu lorsqu'un Etat cherche à accroître sa puissance. Le déclenchement d'un conflit armé devient dans ce cas probable. Pour éviter cette situation, il devient donc important d'adapter sa politique étrangère et ses choix d'alliances dans le but de préserver ou de restaurer l'équilibre des puissances au sein du système international⁹⁷. Dès lors, la paix règne aussi longtemps que cet équilibre peut être maintenu⁹⁸.

Par ailleurs, l'équilibre des puissances apporte différents bénéfices. Tout d'abord, une telle situation permet de préserver l'indépendance de petites puissances, qui risqueraient d'être dominées si certains Etats ambitieux se voyaient accorder le droit

⁹⁴ John J. MEARSHEIMER, "Structural Realism", *op.cit.*, p.75-76

⁹⁵ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.118

⁹⁶ Tony C. LEE, *op.cit.*, p.32

⁹⁷ RAUCH Carsten, "Realism and Power Transition Theory: Different Branches of the Power Tree", in Davide ORSI, J. R. AVGUSTIN and NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, p.57

⁹⁸ A.F. ORGANSKI, *op.cit.*, p.272

d'atteindre l'hégémonie. Ensuite, l'équilibre des puissances permet d'atteindre la paix et la stabilité. En effet, aucune puissance n'est prête à tenter d'atteindre l'hégémonie car elle ne peut jamais être sûre qu'une action agressive serait couronnée de succès. Cette incertitude permet dès lors d'éviter toute agression⁹⁹.

1.3. Le réalisme structurel et le cas des USA en mer de Chine méridionale

Il est maintenant intéressant d'exposer les raisons ayant poussé à adopter cette orientation théorique particulière dans le cadre de cette recherche. Tout d'abord, ce choix a été fait au vu de l'historique et de l'état actuel des relations sino-américaines. En effet, il est possible d'observer que les liens entre ces grandes puissances sont principalement basés sur des rapports de force. Malgré différentes tentatives de coopération, ce sont généralement les intérêts géopolitiques des deux Etats qui priment dans leurs décisions de politique étrangère. Par ailleurs, différents intérêts géopolitiques américains ont un lien direct avec la situation en mer de Chine méridionale, tels que le maintien d'alliances régionales¹⁰⁰, le respect de traités de défense¹⁰¹, la liberté de navigation, le principe d'interdiction d'usage de la force, ou encore la continuité de l'accès aux routes commerciales¹⁰².

Ensuite, le choix a été fait de se concentrer sur la branche structurelle du réalisme. En effet, cette perspective permet d'analyser les relations internationales au vu de la position relative des Etats dans le système international et de l'incertitude quant à l'attitude future de leurs rivaux. De plus, le réalisme structurel permet d'observer la manière dont la poursuite de leurs intérêts affecte leurs relations avec les autres entités constituant ce système¹⁰³. Par conséquent, ce courant apparaît comme pertinent pour observer le comportement américain en mer de Chine méridionale, en raison des jeux de pouvoir et des ajustements en termes de puissance relative se déroulant actuellement entre les États-Unis et la Chine. De plus, en défendant leurs propres intérêts face à la Chine, les États-Unis ont un impact sur la situation globale en Asie du Sud-Est, et donc plus largement sur le système international.

⁹⁹ A.F. ORGANSKI, *op.cit.*, p.281

¹⁰⁰ O'ROURKE Ronald, *U.S.-China Strategic Competition in South and East China Seas: Background and Issues for Congress*, Washington D.C.: Congressional Research Service, 2021, p.2

¹⁰¹ McDEVITT Michael, *The South China Sea: Assessing U.S. Policy and Options for the Future*, Arlington: CNA Corporation, 2014, p.18

¹⁰² Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, p.3-6

¹⁰³ John J. MEARSHEIMER, "Structural Realism", *op.cit.*, p.72

Au départ du réalisme structurel, il est alors possible de développer l'hypothèse servant d'axe principal à cette recherche. Dans un premier temps, il est supposé que la politique d'ambiguïté américaine adoptée face aux Philippines correspond à une attitude défensive. Dans ce cas, la puissance relative des USA face à la Chine associée à une attitude défensive aurait mené Washington à adopter une position ambiguë face à la défense qu'ils apporteraient à Manille dans le cas d'une attaque en mer de Chine. Dans un second temps, il est supposé que l'évolution vers une politique de clarté stratégique correspond à une position plus offensive. La puissance américaine relative à celle de Pékin associée à une attitude offensive aurait dès lors mené Washington à adopter une nouvelle clarté stratégique face aux Philippines.

L'hypothèse principale de cette étude affirme donc que *la politique des USA envers les Philippines a évolué d'une ambiguïté à une clarté stratégique, en raison du passage d'une politique défensive visant à préserver la sécurité et les intérêts américains au travers de la stabilité en mer de Chine méridionale, à une approche offensive, visant à affirmer l'hégémonie américaine face à la montée en puissance chinoise*. Par conséquent, l'objectif principal des chapitres suivants est de tester ce postulat afin de répondre à la question principale posée par cette recherche.

1.4. Conclusion

Ce premier chapitre a permis de fournir un aperçu du réalisme, de son évolution et de ses différents courants. Au vu des différents objectifs géopolitiques poursuivis par Washington en mer de Chine, ainsi que des jeux de pouvoir et de la modification de la position relative des USA et de la Chine sur la scène internationale, l'approche réaliste structurelle apparaît comme la plus pertinente et servira donc de fil rouge pour cette étude.

En effet, cette perspective permet de comprendre plus en profondeur l'attitude des USA face à l'incertitude concernant le comportement chinois en mer de Chine du Sud, ainsi que son positionnement face aux Philippines. Observer la politique des USA au travers du réalisme structurel permet également de mieux comprendre les raisons de l'ambiguïté stratégique adoptée par l'administration Obama, ainsi que l'évolution vers la clarté stratégique mise en place par l'administration Trump qui lui a succédé.

Chapitre 2 : Les disputes en mer de Chine méridionale

Ce second chapitre a pour objectif d'exposer un aperçu de la situation en mer de Chine méridionale et des disputes s'y déroulant. Les aspects géographiques, historiques et juridiques de la dispute sino-philippine y sont également développés afin de permettre une compréhension précise des chapitres qui vont suivre. Par ailleurs, l'implication de Washington dans ce conflit est exposée, et mise en lien avec les relations sino-américaines. En effet, le comportement américain en mer de Chine est guidé par les nombreux intérêts qu'ils possèdent dans la région, ainsi que par les jeux de pouvoir se déroulant avec la Chine.

2.1. Aspects géographiques et disputes territoriales

La mer de Chine méridionale est une mer semi-fermée, localisée en Asie du Sud-Est. Elle est bordée par la Chine et Taïwan au nord, les Philippines, la Malaisie et le Brunei à l'est, l'Indonésie et la Malaisie au sud, et par le Vietnam à l'ouest. Elle mesure à peu près 600 milles marins de large, et 1200 milles marins de long. La mer de Chine constitue également une route maritime majeure en termes de commerce international, reliant l'Océan indien et l'Asie du Nord-Est^{104,105}.

Différents groupes d'îles font l'objet de disputes dans la région¹⁰⁶. Le premier est constitué par l'archipel des Spratleys. Situé dans la partie est de la mer de Chine, il est composé de plus de 140 îlots, rochers, récifs ou encore bancs de sable, répartis au sein d'une zone de plus de 410 000 km²¹⁰⁷. Plus de 60 éléments géographiques y sont également considérés comme occupés¹⁰⁸. Par ailleurs, au niveau des revendications territoriales, la Chine, Taïwan et le Vietnam réclament la souveraineté sur l'ensemble des Spratleys. La Malaisie et le Brunei réclament quant à eux seulement quelques îlots. Enfin, les Philippines revendiquent la souveraineté sur le « Kalayaan Island Group » (KIG), comprenant un certain nombre d'îles et d'îlots appartenant à l'archipel.

¹⁰⁴ BECKMAN Robert, "The UN Convention on the Law of the Sea and the Maritime Disputes in the South China Sea", *American Journal of International Law*, 2013, vol. 107, n°1, p.143

¹⁰⁵ 1 mille marin correspond à 1 852 mètres; MERRIEN Jean, *Dictionnaire de la Mer*, Paris: Omnibus, 2001, p. 587.

¹⁰⁶ *Recent Trends in the South China Sea Disputes*, Boston: Boston Global Forum, 2015, p.1

¹⁰⁷ Robert BECKMAN, *op.cit.*, p.143

¹⁰⁸ Idem, p.144

Le récif de Scarborough constitue un second élément territorial disputé en mer de Chine. Cet atoll localisé à 124 milles marins des Philippines est considéré par la Chine, Taïwan et les Philippines comme revêtant de leur souveraineté¹⁰⁹.

Le dernier groupe d'îles voyant sa souveraineté disputée en mer de Chine est l'archipel des Paracels. Situées au nord-est de la mer de Chine, ces îles sont réclamées par la Chine, Taïwan et le Vietnam. Les îles Pratas et le banc de Macclesfield font également l'objet de disputes dans la région, mais uniquement entre la Chine et Taïwan¹¹⁰. Néanmoins, au contraire des deux autres éléments précédemment cités, ces territoires ne font pas l'objet de cette recherche, en raison de l'absence de revendications philippines à leur égard.

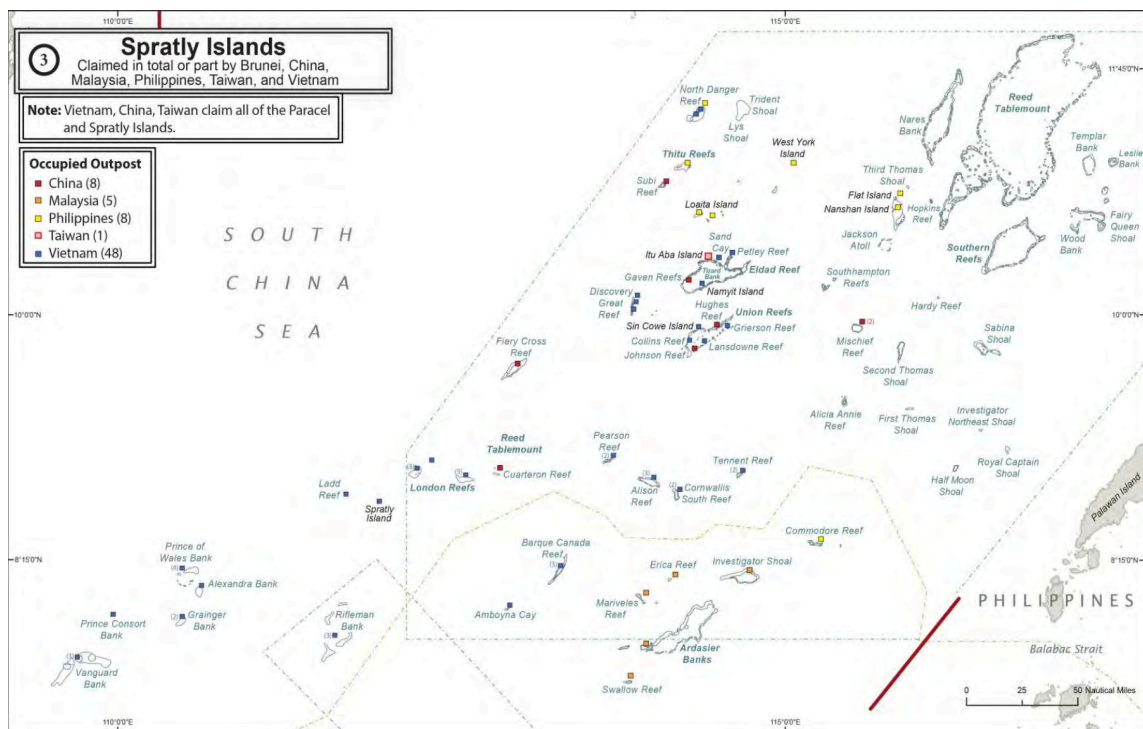


Figure 1 : occupations territoriales dans l'archipel des Spratleys. Source : *The Asia-Pacific Maritime Security Strategy*¹¹¹

¹⁰⁹ Robert BECKMAN, *op.cit.*, p.143

¹¹⁰ Idem, p.144-145

¹¹¹ *The Asia-Pacific Maritime Security Strategy*, Washington D.C.: Department of Defense, 2015, p.7



Figure 2 : réclamations territoriales et maritimes en mer de Chine méridionale. Source : Voice of America¹¹²

2.2. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)

La CNUDM a été signée en 1982 à Montego Bay et est entrée en vigueur en 1994, dans le but d'établir un cadre légal concernant l'usage des océans. Par conséquent, les Etats ayant ratifié la convention se voient dans l'obligation d'aligner leurs revendications de souveraineté ainsi que leurs lois nationales avec les droits et les devoirs que leur confère la participation au traité¹¹³. Tous les Etats bordant la mer de Chine sont parties à la convention¹¹⁴, au contraire des USA qui ne l'ont jamais signée. En effet, un débat à ce propos existe toujours à l'heure actuelle dans le pays. Néanmoins, en ratifiant la CNUDM, Washington pourrait renforcer l'impact de ses

¹¹² *Challenging Beijing in the South China Sea*, Washington D.C.: Voice of America, publié le 31/07/2012, <https://blogs.voanews.com/state-department-news/2012/07/31/challenging-beijing-in-the-south-china-sea/>, consulté le 8 mars 2021

¹¹³ BECKMAN Robert, "International law, UNCLOS and the South China Sea", in BECKMAN Robert (éd.), *Beyond Territorial Disputes in the South China Sea - Legal Frameworks for the Joint Development of Hydrocarbon Resources*, Cheltenham: Edward Elgar, 2013, p.53

¹¹⁴ Robert BECKMAN, "The UN Convention on the Law of the Sea and the Maritime Disputes in the South China Sea", *op.cit.*, p.142

critiques à l'égard des actions chinoises en mer de Chine ainsi que de ses requêtes concernant le respect des termes de la convention¹¹⁵.

Cette convention présente tout d'abord les zones maritimes que peuvent se voir attribuer les Etats continentaux. La première de ces zones est constituée par les eaux territoriales. Ce régime confère l'entière souveraineté sur les eaux, l'espace aérien, les fonds marins et le sous-sol sur une zone s'étendant à un maximum de 12 milles marins au départ des lignes de base¹¹⁶ d'un Etat¹¹⁷. Cependant, cette souveraineté est limitée, car les Etats n'ont pas le droit d'entraver le passage inoffensif de navires étrangers dans cette zone¹¹⁸.

Ensuite, adjacente à la mer territoriale, la zone économique exclusive (ZEE) permet l'exploration et l'exploitation de ressources naturelles, biologiques ou non biologiques, présentes dans les eaux, les fonds marins et leurs sous-sols à des fins économiques¹¹⁹. Cette zone s'étend à un maximum de 200 milles marins au départ des lignes de base par rapport auxquelles la mer territoriale avait été mesurée. Elle confère des droits moins importants qu'une souveraineté pleine et entière, car tous les Etats ont le droit de circuler et de survoler cette zone, de poser des câbles et des pipelines sous-marins, ou d'utiliser la mer à d'autres fins internationalement licites¹²⁰.

La convention confère également des droits en termes de plateau continental. Cette zone s'étend à 200 milles marins des lignes de base et peut être agrandie sous certaines conditions. Un Etat possédant un plateau continental jouit dès lors de droits sur les fonds marins et les sous-sols des zones situées dans le périmètre de la prolongation naturelle de son territoire continental¹²¹.

¹¹⁵ Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, p.40

¹¹⁶ La ligne de base d'un Etat correspond à la laisse de basse mer le long de la côte, telle qu'elle est indiquée sur les cartes marines à grande échelle reconnues officiellement par l'Etat côtier; "Convention des Nations unies sur le droit de la mer", *op.cit.*, article 5

¹¹⁷ "Convention des Nations unies sur le droit de la mer", *op.cit.*, articles 2 et 3

¹¹⁸ Idem, article 17

¹¹⁹ Voir annexe 1

¹²⁰ "Convention des Nations unies sur le droit de la mer", *op.cit.*, articles 55 à 58

¹²¹ Idem, article 76

Enfin, les parties de la mer qui ne sont pas comprises dans une ZEE, une mer territoriale ou les eaux intérieures d'un Etat sont considérées comme la haute mer. Cette zone est ouverte à tous les Etats, qu'ils soient côtiers ou sans accès littoral¹²².

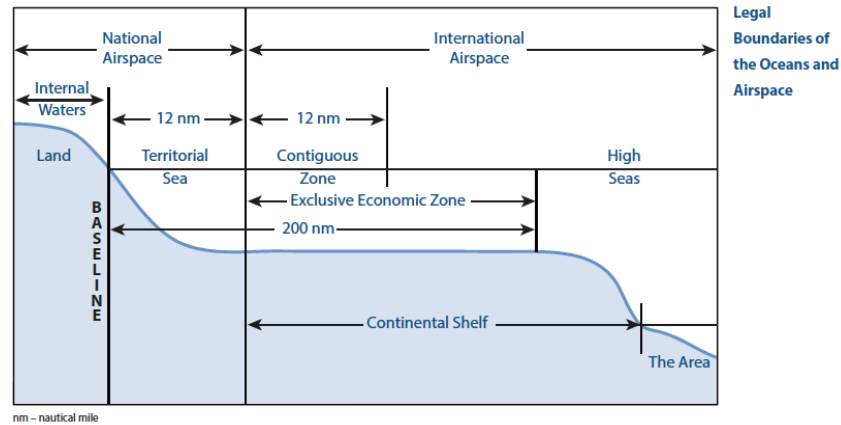


Figure 3 : schéma des zones maritimes telles que définies par la CNUDM. Source : *Law of the Sea : A policy primer*¹²³

La CNUDM expose ensuite la mesure dans laquelle certains territoires particuliers donnent accès à des zones maritimes. Les îles constituent un premier type de territoire particulier et sont définies comme des étendues naturelles de terre, entourées d'eau et restant découvertes à marée haute¹²⁴. Ces territoires se voient attribuer les mêmes zones maritimes que les Etats. Ensuite, les îles et îlots ne pouvant pas accueillir d'habitation humaine ou de vie économique propre ne peuvent recevoir qu'une mer territoriale. Elles sont qualifiées de « rochers » et ne possèdent donc pas de ZEE ou de plateau continental¹²⁵. Enfin, les « hauts-fonds découvrants », c'est-à-dire des élévations naturelles de terrain recouvertes à marée haute mais découvertes à marée basse, ainsi que les îles artificielles, ne peuvent pas se voir attribuer de mer territoriale^{126,127}.

Ces éléments laissent place à différents types de revendications et de conflits. Tout d'abord, des désaccords peuvent voir le jour concernant des questions de souveraineté. Dans une telle situation, la question est de savoir quel Etat côtier a le droit d'exercer

¹²² “Convention des Nations unies sur le droit de la mer”, articles 87 et 88

¹²³ *Law of the sea: A policy primer*, Medford: The Fletcher School of Law and Diplomacy, Tuft University, 2017, p.11

¹²⁴ “Convention des Nations unies sur le droit de la mer”, *op.cit.*, article 121

¹²⁵ *Idem*, article 121(3)

¹²⁶ *Idem*, article 13

¹²⁷ *Idem*, article 60(8)

son autorité étatique sur une île. Ensuite, des disputes peuvent éclater à propos de questions de juridiction. Dans ce cas, un désaccord existe concernant la délimitation des frontières entre des zones maritimes voisines, telles que des ZEE ou des plateaux continentaux. C'est uniquement par rapport à ce dernier type de conflit que la CNUDM fournit des dispositions légales ainsi que des mécanismes de résolution de conflit. La convention n'a donc pas pour vocation de résoudre des disputes de souveraineté¹²⁸.

2.3. Les tensions sino-philippines du point de vue historique

2.3.1. Le conflit pendant la Guerre froide

Pour une meilleure compréhension des chapitres qui vont suivre, il est important de s'arrêter sur les causes profondes des tensions entre Pékin et Manille en mer de Chine. Tout d'abord, en raison de vents de mousson favorables, la mer de Chine méridionale constituait déjà une importante route commerciale durant l'Antiquité¹²⁹. Dès lors, Pékin a régulièrement basé ses velléités territoriales sur l'argument selon lequel la Chine utilisait déjà au 15^e siècle la mer de Chine du Sud comme route de la soie, et y pratiquait diverses activités de pêche et de patrouilles navales. C'est en s'appuyant sur ces différents arguments qu'en 1947, le Kuomintang, le parti nationaliste chinois, a publié une carte indiquant une zone de la mer de Chine délimitée par ce qui est actuellement connu sous le nom de « ligne en neuf traits »¹³⁰, incluant les îles sur lesquelles la Chine avait des revendications territoriales¹³¹. Lorsque le Parti communiste a pris le pouvoir en Chine continentale en 1949, la République populaire de Chine a récupéré ces revendications¹³².

Le Traité de San Francisco de 1951, fixant notamment les conditions pour la reddition du Japon, a également été utilisé par Pékin comme argument historique pour appuyer ses revendications territoriales. Cette déclaration a en effet indirectement

¹²⁸ SMITH Robert W. "Maritime Delimitation in the South China Sea: Potentiality and Challenges", *Ocean Development & International Law*, vol. 41, n°3, 2019, p.219

¹²⁹ Michael PAUL, *op.cit.*, p.7

¹³⁰ HONG Zhao, "Sino-Philippines Relations: Moving Beyond South China Sea Dispute?", *The Journal of East Asian Affairs*, 2012, vol. 26, n°2, p.59

¹³¹ Zhao HONG, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", *op.cit.*, p.28

¹³² Zhao HONG, "Sino-Philippines Relations: Moving Beyond South China Sea Dispute?", *op.cit.*, p.59

impliqué le retour des îlots occupés par le Japon depuis 1914 au statut de *terra nullius*¹³³, et les a rendus disponibles pour une annexion¹³⁴.

Les Philippines appuient également leurs revendications de souveraineté sur divers arguments historiques. Tout d'abord, Manille base ses revendications sur le fait qu'elle considère avoir « découvert » plusieurs îles de l'archipel des Spratleys, considérées comme *terra nullius* après le traité de paix de San Francisco. En raison de ce statut, Tomas Cloma, un homme d'affaire et avocat philippin, a proclamé la création d'un nouvel Etat appelé « Kalayaan » sur ces îles en 1956, et s'est qualifié lui-même de président de cet Etat¹³⁵. À partir de 1968, le gouvernement philippin a commencé à envoyer des troupes dans l'archipel, mais c'est seulement à partir de 1971 que Manille a officiellement annoncé l'occupation de différents îlots en mer de Chine du Sud¹³⁶. C'est également à ce moment que la mer de Chine du Sud et l'occupation des Spratleys ont réellement été mises en lumière, en raison de la découverte de potentielles réserves de pétrole et de gaz dans la région¹³⁷. En 1974, Cloma a transféré la possession de l'Etat de Kalyaan au gouvernement philippin, et c'est finalement en 1978 que le président Marcos a décrété que l'archipel faisait partie du territoire souverain des Philippines¹³⁸. En 1984, le gouvernement philippin a ratifié la CNUDM et a déclaré qu'il considérait les Philippines comme un Etat archipelagique, incluant les îles qu'elles revendiquaient dans le territoire de cet archipel¹³⁹.

2.3.2. Le conflit après la Guerre froide

À cette même époque, dans le contexte de la fin de la Guerre froide, différents événements se sont enchaînés, tels que le retrait de l'URSS de la Baie de Cam Ranh au Vietnam, la fermeture de toutes les bases américaines aux Philippines, ou encore le retrait vietnamien du Cambodge. Par conséquent, un vacuum stratégique a été créé en mer de Chine, et incité les gouvernements des Etats situés sur le littoral à réévaluer

¹³³ Le principe de *terra nullius* se réfère à un territoire n'étant sous la souveraineté d'aucun Etat, et étant sujet à l'acquisition par tout Etat qui le désirerait; Robert BECKMAN, "International law, UNCLOS and the South China Sea", *op.cit.*, p.50

¹³⁴ Zhao HONG, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", *op.cit.*, p.29

¹³⁵ CORDNER Lee G., "The Spratly Islands Dispute And The Law Of The Sea", *Ocean Development & International Law*, 1994, vol. 25, n°1, p.66

¹³⁶ Tongfi KIM, *op.cit.*, p.15

¹³⁷ Zhao HONG, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", *op.cit.*, p.30

¹³⁸ Lee G. CORDNER, *op.cit.*, p.66-67

¹³⁹ Idem, p.66

plus sérieusement leurs revendications de souveraineté territoriale¹⁴⁰.

En 1995, un autre évènement a constitué un tournant dans les relations entre Manille et Pékin. Le gouvernement philippin a en effet découvert que la Chine occupait le récif de Mischief, un récif situé dans la zone qu'il revendiquait¹⁴¹. Afin de régler cette crise et de mettre un terme au conflit, deux cycles de discussions ont été tenus entre la Chine et les Philippines. En août 1995, les deux pays ont fini par s'entendre et ont signé un code de conduite bilatéral, dont l'objectif était d'accroître la coopération en mer de Chine du Sud ainsi que d'éviter que de tels évènements ne se reproduisent à l'avenir. Cependant, ce traité n'a pas été en mesure de mettre un terme définitif au conflit, et différents moments de tensions lui ont succédé¹⁴², tels que divers accrochages entre des bateaux chinois et philippins au large des Spratleys et du récif de Scarborough entre 1996 et 2001¹⁴³.

En raison de ces désaccords, l'ASEAN et la Chine ont finalement accepté de discuter et ont signé une « Déclaration sur la Conduite des Parties en mer de Chine du Sud » en 2002. Le but de cette déclaration était de mettre en place une première étape dans la négociation d'un futur Code de Conduite en mer de Chine. Les différents signataires de cette déclaration ont considéré cet avancement comme une contribution importante au maintien de la paix et de la coopération dans la région, en raison du nouveau cadre qu'elle instaurait pour de futures discussions au sujet des disputes territoriales en mer de Chine¹⁴⁴.

Suite à la signature de cette déclaration, une diminution des tensions a été constatée entre Pékin et Manille. Cependant, la Chine a relancé le conflit en 2009 en soumettant à l'ONU ses revendications de souveraineté en mer de Chine du Sud basées sur la ligne en neuf traits. Par ailleurs, la même année, Pékin a exercé une pression sur certaines sociétés étrangères d'extraction de pétrole afin de les empêcher de continuer leurs explorations dans les eaux disputées. En réaction à cela, ainsi qu'au vu de

¹⁴⁰ JOYNER Christopher C., "The Spratly Islands Dispute: Rethinking the Interplay of Law, Diplomacy, and Geo-politics in the South China Sea", *The International Journal of Marine and Coastal Law*, 1998, vol.13, n°2, p.194

¹⁴¹ Tongfi KIM, *op.cit.*, p. 22

¹⁴² STOREY Ian James, "Creeping Assertiveness: China, the Philippines and the South China Sea Dispute", *Contemporary Southeast Asia*, 1999, vol. 21, n°1, p. 97

¹⁴³ *Recent trends in the South China Sea Disputes*, *op.cit.*, p.20

¹⁴⁴ NGUYEN Hong Thao, "The 2002 Declaration on the Conduct of Parties in the South China Sea: A Note", *Ocean Development & International Law*, 2003, vol. 34, n°3-4, p.279

l'échéance fixée par la CNUDM, le Vietnam, la Malaisie et les Philippines ont également envoyé leurs revendications territoriales à l'ONU, ce qui a une nouvelle fois contribué au renforcement des tensions dans la région¹⁴⁵.

2.4. Les tensions sino-philippines du point de vue juridique

2.4.1. Revendications précises de la Chine et des Philippines

En parallèle à l'aspect historique du conflit, il est également intéressant de s'attarder sur son aspect juridique et la nature précise des revendications chinoises et philippines. Tout d'abord, Manille réclame la souveraineté sur le KIG. Ce groupe d'îles est situé dans les Spratleys et constitué de 53 îlots, dont 9 sont occupés de manière effective par les Philippines. L'île de Thitu, l'une des plus grandes îles à être occupée, accueille la municipalité de Kalayaan, constituée par Thitu et les huit autres îlots occupés. Une centaine de résidents, principalement des fonctionnaires et leurs familles, habitent sur l'île¹⁴⁶. Une piste d'atterrissage y a également été construite¹⁴⁷. La validité de ces revendications peut cependant être remise en cause. En effet, réclamer des territoires au sein de larges zones maritimes n'est pas suffisant d'un point de vue légal pour établir une souveraineté effective. La revendication concernant quatre îles spécifiques du KIG reste néanmoins supérieure à celle de la Chine, en raison du principe de découverte et d'occupation effective se référant à un précédent établi par la CPA concernant le cas de l'île de Palmas en 1928^{148,149}.

Sur base d'un argument d'occupation continue, les Philippines réclament également la souveraineté sur le récif de Scarborough¹⁵⁰. D'un point de vue juridique, cet argument apparaît comme valide. En effet, des preuves permettent d'affirmer avec certitude que les Philippines ont visité et exercé une autorité sur le récif, et que cette autorité était déjà exercée au moment où Manille était une colonie américaine. De

¹⁴⁵ Michael PAUL, *op.cit.*, p.8

¹⁴⁶ *Daily life on Thitu island*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, publié le 10/12/2015, <https://amti.csis.org/daily-life-on-thitu-island/>, consulté le 4/05/2021

¹⁴⁷ *Philippines Island Tracker*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, <https://amti.csis.org/island-tracker/philippines/>, consulté le 23/04/2021

¹⁴⁸ Leszek BUSZYNSKI, *op.cit.*, p.140

¹⁴⁹ Michael McDEVITT, *op.cit.*, p.58

¹⁵⁰ Idem, p.50-51

plus, cet îlot est situé plus près des Philippines que de la Chine, et entièrement compris dans la ZEE des Philippines¹⁵¹.

Par ailleurs, les Philippines ont publiquement exprimé des revendications concernant leur ZEE et leur plateau continental en mars 2009, au travers du « New Philippine Baselines Act »¹⁵². L'objectif de cette loi était de respecter la date butoir mise en place par la CNUDM pour que les Etats soumettent leurs revendications respectives concernant l'extension de leurs ZEE et de leur plateau continental¹⁵³. Les réclamations des Philippines portent donc à la fois sur des questions de souveraineté territoriale et de juridiction maritime.

La Chine quant à elle revendique une zone comprise dans la « ligne en neuf traits », comprenant 80 % de la mer de Chine méridionale et recouvrant les ZEE des Philippines, du Brunei, de la Malaisie, de l'Indonésie et du Vietnam¹⁵⁴. De plus, Pékin occupe sept îlots des Spratleys de manière effective, et contrôle depuis 2012 le récif de Scarborough, au travers d'une présence constante de sa garde-côtière autour du récif¹⁵⁵. Par ailleurs, la même année, Pékin a établi la ville de Sansha, située sur Woody Island dans les Paracels, dans le but d'appuyer ses revendications. La juridiction de cette ville est supposée inclure 280 îles et rochers situés dans la mer de Chine méridionale, correspondant à la ligne en neuf traits et comprenant certains territoires revendiqués par les Philippines¹⁵⁶. Par ailleurs, la Chine considère qu'elle a le droit de réguler toutes les activités, qu'elles soient militaires ou économiques, qui se déroulent dans sa ZEE¹⁵⁷, ce qui s'oppose aux termes de la CNUDM.

Cependant, une ambiguïté subsiste concernant la nature précise des revendications chinoises. En effet, en 2009, la Chine a fait parvenir une note verbale au Secrétariat général de l'ONU accompagnée d'une carte représentant la ligne en 9 traits. La note

¹⁵¹ Michael McDEVITT, *op.cit.*, p.58

¹⁵² DUTTON Peter, « Three disputes and three objectives: China and the South China Sea », *Naval War College Review*, 2011, vol. 64, n°4, p.52

¹⁵³ DE CASTRO Renato Cruz, « The US-Philippine Alliance: An Evolving Hedge against an Emerging China Challenge », *Contemporary Southeast Asia*, 2009, vol. 31, n°3, p.418

¹⁵⁴ Michael McDEVITT, *op.cit.*, p.2

¹⁵⁵ *China Island Tracker*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, <https://amti.csis.org/island-tracker/philippines/>, consulté le 23/04/2021

¹⁵⁶ HAVER Zachary, *Sansha And The Expansion Of China's South China Sea Administration*, publié le 12/05/2020, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, <https://amti.csis.org/sansha-and-the-expansion-of-chinas-south-china-sea-administration/>, consulté le 5/05/2021

¹⁵⁷ Phuong NGUYEN, *op.cit.*, p.392

mentionnait que « *La Chine a une souveraineté indisputable sur les îles de mer de Chine méridionale ainsi que leurs eaux adjacentes, et jouit de droits souverains et de la juridiction sur ces eaux, ainsi que les fonds marins et le sous-sol y étant associé (voir la carte ci-jointe)* »¹⁵⁸. Cette déclaration suggère dès lors que Pékin réclame la souveraineté sur les îles de mer de Chine du Sud et leurs eaux territoriales. Cependant, une référence est également faite à des droits de souveraineté et de juridiction en lien avec la ligne en neuf traits. Cela voudrait dire que la Chine revendique de tels droits sur la totalité de l'espace maritime au sein de cette zone¹⁵⁹. Une ambiguïté subsiste donc concernant les revendications chinoises en raison de la manière dont la note est formulée et de la carte y étant attachée. De plus, la CNUDM ne fournit pas de base légale pour réclamer une juridiction sur des eaux n'étant pas adjacentes à des îles comprises au sens de l'article 121¹⁶⁰.



Figure 4 : carte jointe par la Chine à la note verbale de 2009, présentant la ligne aux neuf traits. Source : Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General¹⁶¹

¹⁵⁸ Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General, 7 mai 2009, CML/17/2009. (Traduction de l'auteur)

¹⁵⁹ Robert BECKMAN, "The UN Convention on the Law of the Sea and the Maritime Disputes in the South China Sea", *op.cit.*, p.155

¹⁶⁰ Robert BECKMAN, "International law, UNCLOS and the South China Sea", *op.cit.*, p.68

¹⁶¹ Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General, *op.cit.*

Par ailleurs, la Chine a publié une nouvelle note verbale en 2011, ajoutant que ses réclamations étaient basées sur des preuves historiques et légales¹⁶². Cependant, de telles revendications ne peuvent être acceptées que dans une situation où elles sont exclusives et acceptées unanimement par les autres Etats. Dans le cas de la Chine, ces revendications historiques sont sérieusement compromises par les réclamations similaires faites par les différentes parties à la dispute¹⁶³.

2.4.2. *Le jugement de la Cour permanente d'arbitrage*

En 2013, Manille a introduit un recours contre la Chine devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye (CPA), afin d'obtenir un jugement concernant l'application et l'interprétation de la CNUDM en mer de Chine. En s'engageant dans un tel processus, les Philippines avaient tout d'abord pour volonté de déterminer la mesure dans laquelle certains îlots revendiqués par Manille et Pékin correspondaient à des îles, des hauts-fonds découvrants, ou des zones submergées au regard de la CNUDM, ainsi que savoir si ces territoires étaient capables de générer des droits maritimes au-delà de 12 milles marins. Un autre objectif était de faire invalider les revendications chinoises sur la ligne en neuf traits. Enfin, Manille souhaitait que le tribunal déclare que la Chine avait illégalement exploité des ressources présentes dans leur ZEE et leur plateau continental, et avait empêché des pêcheurs philippins de jouir de leurs propres droits dans ces zones¹⁶⁴.

En 2016, la CPA a rendu un jugement en faveur des Philippines. Tout d'abord, la Cour a jugé que la Chine ne pouvait pas revendiquer des territoires sur base de droits historiques car de tels droits avaient été éteints à partir du moment où elle avait ratifié la CNUDM. En effet, en participant à cette convention, Pékin est supposé reconnaître les ZEE des autres Etats côtiers telles qu'instituées par la convention¹⁶⁵.

Ensuite, la CPA s'est concentrée sur les questions de juridiction maritime. En effet, un tribunal arbitral établi sous la CNUDM ne peut juger que des disputes concernant l'application et l'interprétation de la convention, et ne peut pas se prononcer sur des questions de souveraineté territoriale. À ce niveau, le tribunal a déterminé que toutes

¹⁶² *Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General*, 14 avril 2011, CML/8/2011

¹⁶³ Peter DUTTON, *op.cit.*, p.50

¹⁶⁴ *Law of the sea: A policy primer, op.cit.*, p.74

¹⁶⁵ Cour Permanente d'Arbitrage, *Philippines v. China*, n°2013-19, 12 juillet 2016, §230-278

les îles des Spratleys étaient des rochers ne pouvant se voir attribuer qu'une mer territoriale de 12 milles marins en raison de leur impossibilité d'accueillir des communautés stables d'habitants et une vie économique propre. Cela signifie donc qu'il n'existe pas de zones où les ZEE chinoises et philippines se superposent. De plus, la Cour a jugé que plusieurs des récifs occupés par la Chine étaient des « hauts-fonds découvrants » plutôt que de véritables îles, et ne pouvaient ni faire l'objet de revendications de souveraineté, ni de zone maritime propre¹⁶⁶.

Cette décision a particulièrement posé problème concernant le récif de Mischief, sur lequel Pékin a mis en place une occupation permanente et construit différentes infrastructures. En effet, la CPA l'a qualifié de haut-fond découvrant et a déterminé qu'il était situé dans la ZEE philippine. Le récif Second Thomas a également été qualifié de haut-fond découvrant situé dans la ZEE des Philippines. Un vaisseau philippin étant amarré au récif pour éviter que la Chine ne l'occupe, des opérations de réapprovisionnement sont régulièrement menées. Toute interférence chinoise dans ce réapprovisionnement est donc considérée comme illégale¹⁶⁷.

Enfin, le tribunal a déclaré que Pékin avait violé les droits souverains philippins liés à leur ZEE. En effet, il a été observé que la Chine a (1) interféré avec les activités halieutiques et pétrolières philippines, (2) n'a pas empêché ses pêcheurs de pratiquer une activité dans la ZEE philippine, et (3) construit dans îles artificielles dans cette zone. De plus, Pékin a illégalement restreint les droits de pêche traditionnels attribués aux Philippines autour du récif de Scarborough, et des vaisseaux chinois ont créé des risques de collisions en obstruant physiquement la route de bateaux philippins¹⁶⁸.

Suite à la publication du jugement de la Cour d'arbitrage, la Chine a déclaré qu'elle ne le considérait pas comme légitime et qu'il serait traité comme nul et non avenu. Cependant, la décision de la CPA a eu un impact considérable au travers de la clarification qu'elle a opérée concernant la manière dont la CNUDM devait s'appliquer en mer de Chine du Sud¹⁶⁹.

¹⁶⁶ Cour Permanente d'Arbitrage, *op.cit.*, §539-551, 615-626

¹⁶⁷ BECKMAN Robert, *The South China Sea ruling: Game changer in the maritime disputes*, Singapore: RSIS Commentary, n°18, 2016, p.4

¹⁶⁸ Cour Permanente d'Arbitrage, *op.cit.*, §716, 757, 814, et 993

¹⁶⁹ *Law of the sea: A policy primer, op.cit.*, p.74

2.5. La mer de Chine méridionale : un enjeu pour les USA

2.5.1. Washington face à la montée en puissance chinoise

Afin de comprendre les enjeux en place pour les USA en mer de Chine, il est tout d'abord important de s'attarder sur les relations qu'ils entretiennent avec la Chine dans la région. Tandis que Washington souligne l'importance de défendre son hégémonie face à la montée de puissances régionales et de préserver la supériorité américaine dans tous les domaines, la Chine affirme une volonté de poursuivre le statut de grande puissance dans son voisinage au travers de son nouveau pouvoir économique¹⁷⁰. En effet, avec l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2013, Pékin s'est engagé dans la poursuite d'un « Chinese Dream », au travers de la restauration d'une position de force, de prospérité et de leadership sur la scène internationale. Au travers de cette politique, la Chine cherche également à renforcer sa modernité et sa puissance nationale en avançant ses intérêts de souveraineté, de sécurité et de développement¹⁷¹.

Au vu de la montée en puissance chinoise observée ces dernières années, la possibilité que la Chine et les USA tombent dans un « piège de Thucydide » a régulièrement été soulignée. Une telle situation s'apparenterait en effet à une collision entre une puissance montante représentée par Pékin, et une puissance déjà dominante symbolisée par les USA¹⁷². À ce propos, Graham Allison a déclaré que « *si Thucydide était en train d'observer, il dirait que la Chine et les USA sont sur la bonne voie pour ce qui serait la plus grande collision de l'histoire* »¹⁷³. Le « Asia Power Index », mis en place par l'Institut Lowy, permet d'observer cette évolution en termes de puissance relative. Dans le rapport de 2020, Washington et Pékin se trouvent respectivement à la première et deuxième place des Etats les plus puissants dans la région. Si les USA maintiennent leur position en tête de classement, c'est néanmoins eux qui enregistrent la chute la plus importante, là où Pékin n'a pas vu son score évoluer. Le rapport suggère dès lors qu'au vu de ce rapprochement, les USA devraient aujourd'hui être

¹⁷⁰ FENG Liu, "The recalibration of Chinese assertiveness: China's responses to the Indo-Pacific challenge", *International Affairs*, 2020, vol. 96, n°1, p.15

¹⁷¹ *Annual report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2020*, Washington D.C.: Office of the Secretary of Defense, 2020, p.1

¹⁷² John J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.11

¹⁷³ ALLISON Graham, *How Trump Could Stumble from a Trade War to a Real War*, Washington D.C.: National Interest, 20/04/2018), <http://nationalinterest.org/feature/how-trump-could-stumble-trade-war-real-war-china-25481?page=show>, consulté le 10/05/2021 (traduction de l'auteur)

décrits tels que le *primus inter pares* dans une région indopacifique bipolaire, plutôt que comme une puissance unipolaire incontestée¹⁷⁴.

Par ailleurs, l'opinion majoritaire jusqu'à présent était que le domaine militaire était un secteur dans lequel l'avantage américain était insurmontable, et que cela leur assurerait une dominance continue, même dans le cas où Pékin les rattraperait en termes de puissance économique et technologique. Cependant, certains analystes ont récemment commencé à remettre ces propos en question, soulignant que si la Chine ne constituait pas encore un défi global à la puissance militaire américaine, des preuves existaient malgré tout qu'elle arrivait à leur hauteur en Asie de l'Est¹⁷⁵. Un rapport du Pentagone affirme également que Pékin a déjà dépassé les USA dans certains secteurs militaires. L'armée chinoise possède en effet la plus grande marine du monde avec 350 navires, là où la marine américaine n'en comptait que 293 début 2020. Le rapport souligne également que l'armée chinoise dépasse les USA au niveau du développement de systèmes balistiques aériens et terrestres¹⁷⁶. En 2019, l'Amiral Davidson, commandant les forces américaines en Asie-Pacifique, a décrit Pékin comme « *la menace stratégique la plus importante sur le long terme envers les USA et l'ordre international* »¹⁷⁷.

En outre, cette montée en puissance des capacités militaires chinoises s'illustre au travers d'investissements dans un large panel de programmes militaires, incluant des capacités de projection de force, de modernisation nucléaire, de cyberattaques, ou encore de capacités A2/AD, dont le but est d'empêcher l'accès à certaines zones territoriales, maritimes ou aériennes. Cette montée en puissance peut également s'observer en mer de Chine au travers d'une militarisation croissante de la zone. En effet, Pékin y a placé des missiles de croisière antinavires et antiaériens, et accru ses patrouilles aériennes¹⁷⁸. De plus, la mer de Chine représente un intérêt stratégique majeur pour Pékin, qui a pour objectif d'y implanter une base pour le développement

¹⁷⁴ LEMAHIEU Hervé, ENGASIA Alyssa, *Asia Power Index 2020*, Sydney: Lowy Institute, 2020, p.3-7

¹⁷⁵ LAYNE Christopher, "The US-Chinese power shift and the end of Pax Americana", *International Affairs*, 2018, vol. 94, n°1, pp. 94-95

¹⁷⁶ *Annual report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2020*, op.cit., p.2

¹⁷⁷ GILSINAN Kathy, *How the U.S. Could Lose a War With China*, Washington: The Atlantic, publié le 25/06/2019, <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2019/07/china-us-war/594793/>, consulté le 10/05/2021

¹⁷⁸ *Indo-Pacific strategy report*, Washington D.C.: Departement of Defense, 2019, p.10

de capacités de seconde frappe nucléaire afin de dissuader les USA de s'engager dans un conflit armé à son encontre¹⁷⁹.

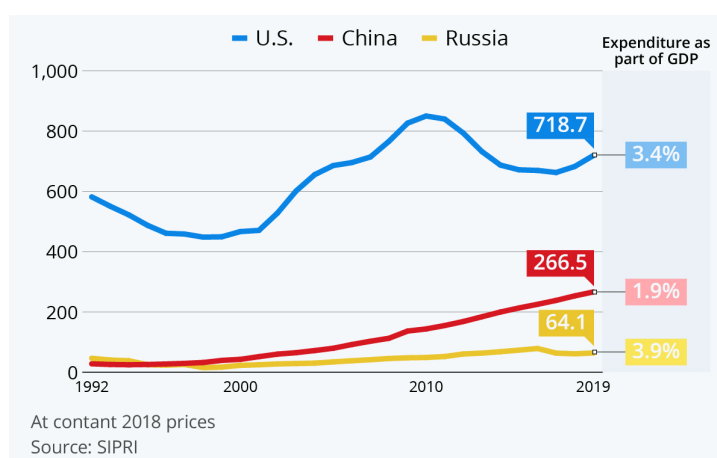


Figure 5 : dépenses militaires par les USA, la Chine et la Russie (en milliard de dollars U.S.).
Source : Statista¹⁸⁰

La modernisation militaire chinoise est également corrélée à une aspiration plus globale de développement. Le Parti communiste chinois place en effet la croissance économique au centre de ses objectifs, dans le but de permettre à la Chine de se moderniser dans tous les secteurs, y compris celui de ses forces armées. Tout d'abord, les performances économiques relativement solides de la Chine durant la crise financière de 2008 ont augmenté les disparités avec ses voisins, tout en rapprochant le pays du niveau des USA¹⁸¹. Ensuite, différents programmes ont été mis en place dans cet objectif, tels que la stratégie « One Belt, One Road », visant à investir dans la construction de nouvelles infrastructures dans la périphérie chinoise, ou le projet « Made in China 2025 », cherchant à ouvrir le marché chinois en échange de transferts de technologie¹⁸².

En raison de ces efforts, la Chine est également en train de rattraper les USA du point de vue économique. Un rapport du « Centre for Economics and Business Research » affirme à ce propos que la gestion de la crise du COVID-19 par la Chine

¹⁷⁹ BUSZYNSKI Leszek, "The Development of the South China Sea Maritime Dispute", in BUSZYNSKI Leszek et ROBERTS Christopher (éd.), *The South China Sea and Australia's Regional Security Environment*, Canberra: National Security College, Occasional Paper n° 5, 2013, p.5

¹⁸⁰ BUCHHOLZ Katharina, *China Steps Up Military Spending*, Hamburg: Statista, publié le 5/06/2020, <https://www.statista.com/chart/16878/military-expenditure-by-the-us-china-and-russia/>, consulté le 9/05/2021

¹⁸¹ Brantly WOMACK, *op.cit.*, p.377-380

¹⁸² *Annual report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2020*, *op.cit.* p.14-15

stimulera sa croissance économique relative comparée à celles de l'Europe et des USA dans les années à venir, tandis que l'économie américaine sera fortement impactée par la pandémie. Pour cette raison, il est attendu que le PIB chinois dépasse celui des USA d'ici 2028, et que Pékin devienne de ce fait la première puissance économique mondiale¹⁸³.

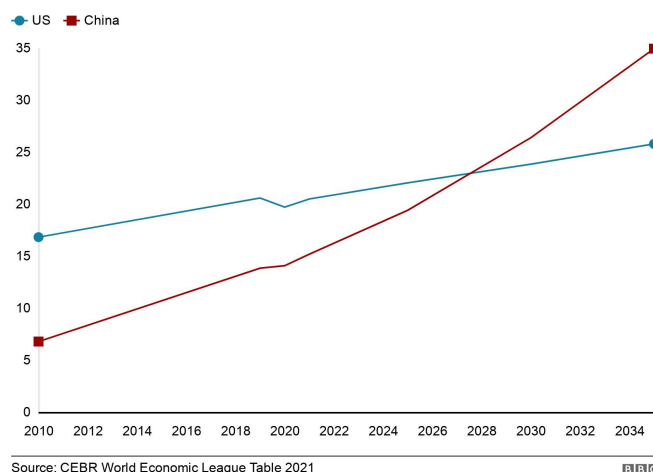


Figure 6 : poids des économies américaines et chinoises, 2010-2035. (PIB en billions de dollars U.S., prix constants). Source : BBC¹⁸⁴

2.5.2. L'implication américaine dans le conflit sino-philippin

Face à la montée en puissance chinoise et les tensions en mer de Chine, différents éléments peuvent être soulignés comme caractéristiques de la position américaine en Asie-Pacifique. Sous les administrations Bush, Clinton et Obama, les USA avaient pour objectif de maintenir la stabilité régionale, de faire respecter le droit international et les libertés maritimes, ainsi que de promouvoir une résolution pacifique des disputes¹⁸⁵. À ce propos, l'administration Obama a déclaré que les USA avaient pour volonté de faciliter des mesures de « confidence-building », et affirmé qu'ils participeraient à la finalisation d'un Code de Conduite pour la mer de Chine méridionale¹⁸⁶. De plus, de manière générale, Washington a toujours maintenu la neutralité face aux questions de pure souveraineté territoriale en mer de Chine

¹⁸³ *World Economic League Table 2021, 12th edition*, Londres: Centre for Economics and Business Research, 2020, p.72

¹⁸⁴ *Chinese economy to overtake US 'by 2028' due to Covid*, Londres: BBC, publié le 26/12/2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-55454146>, consulté le 9/05/2021

¹⁸⁵ ODOM Jonathan G., "The Value and Viability of the South China Sea Arbitration Ruling: The U.S. Perspective 2016–2020", *International Law Studies*, 2021, vol. 97, p.147

¹⁸⁶ ZHAO Suisheng, "Shaping the Regional Context of China's Rise: how the Obama administration brought back hedge in its engagement with China", *Journal of Contemporary China*, 2012, vol. 21, n° 75, p.151

méridionale, et n'a jamais eu pour volonté d'interférer dans les disputes bilatérales à ce propos. Cependant, les USA adoptent une position tranchée sur la manière dont les participants aux disputes devraient se comporter et l'importance du respect du droit international concernant les questions de juridiction maritime notamment¹⁸⁷. Par ailleurs, il a fallu attendre jusqu'en 2020 et le changement de politique mis en place par Mike Pompeo pour que les USA expriment clairement qu'ils considéraient les actions chinoises en mer de Chine comme illégales.

Au niveau de la dispute sino-philippine en tant que telle, il est tout d'abord intéressant de souligner que les relations entre Manille et Washington sont particulières en raison de l'ancien statut de puissance colonisatrice des USA envers les Philippines. De plus, les relations entre les deux pays sont basées depuis 1951 sur un traité de défense mutuelle, impliquant une obligation pour les USA de défendre les Philippines en cas d'attaque armée. Cette alliance a cependant été affaiblie lorsqu'en 1992, le Sénat philippin a révoqué le « Military Base Agreement » qui existait entre les deux pays, et dès lors obligé les USA à quitter leur base navale de Subic Bay ainsi que la base aérienne de Clark^{188,189}. Néanmoins, en 1995, suite à l'occupation chinoise du récif de Mischief, les Philippines ont accepté d'accueillir à nouveau des troupes américaines, mais cela de manière plus limitée qu'auparavant. En 1998, Manille a donc signé un « Visiting Forces Agreement » avec les USA, permettant la mise en place d'opérations militaires conjointes, tout en maintenant un statut non combatif pour les troupes américaines ainsi que l'interdiction d'établir des bases permanentes sur le sol philippin. De plus, comme mentionné plus tôt, une ambiguïté concernant l'applicabilité du traité de défense dans le cas d'une attaque à l'encontre des forces philippines en mer de Chine a été maintenue jusqu'en 2019¹⁹⁰.

La crise financière de 2008, la modernisation militaire chinoise ainsi que l'arrivée au pouvoir d'Obama ont également constitué différents éléments ayant influencé le tournant pris par politique américaine en mer de Chine du Sud. Lors de la conférence annuelle de l'ASEAN tenue à Hanoi en 2011, Hillary Clinton a déclaré à ce propos

¹⁸⁷ McDEVITT Michael, *The South China Sea: Assessing U.S. Policy and Options for the Future*, *op.cit.*, p.5

¹⁸⁸ LUM Thomas, DOLVEN Ben, « The Republic of the Philippines and U.S. Interests – 2014 », Washington D.C. : *Congressional Research Service*, 2014, p.14

¹⁸⁹ Tongfi KIM, *op.cit.*, p. 22

¹⁹⁰ Idem, p.17-18

que la liberté de navigation en mer de Chine était devenue un intérêt national pour les USA et que le droit international devait être entièrement respecté à ce propos¹⁹¹. C'est en raison de ce changement de politique en mer de Chine méridionale que cette recherche va débiter avec l'arrivée de Barack Obama au pouvoir.

2.6. Conclusion

Ce chapitre a eu pour objectif d'exposer les causes et conséquences des disputes en mer de Chine méridionale, l'histoire du conflit sino-philippin, ainsi que ses aspects juridiques, afin de permettre une compréhension précise des chapitres qui vont suivre. Il a également été possible d'observer les tenants et aboutissants de l'implication américaine dans la région, et de mieux comprendre les intérêts guidant sa politique face aux Philippines au vu de la montée en puissance de la Chine. Par ailleurs, les différents éléments soulignés dans ce chapitre prouvent que les disputes en mer de Chine se basent sur des causes nombreuses et profondes, ce qui rend leur résolution compliquée et contribue à l'escalade des tensions dans la région.

¹⁹¹ Michael PAUL, *op.cit.*, p.10

Chapitre 3 : L’ambiguïté stratégique envers les Philippines (2009 — 2019)

L’orientation théorique et le contexte dans lesquels s’inscrivent cette recherche ayant été exposés, il est à présent intéressant d’observer la situation au niveau empirique. Ce chapitre se concentre sur la politique d’ambiguïté stratégique utilisée pendant une grande partie de l’administration Obama, ainsi qu’au début du mandat de Trump. Les politiques mises en place en Asie-Pacifique par les USA y sont observées à partir de 2009, date à laquelle Obama est arrivé à la tête du pays. Sa présidence a en effet marqué un tournant dans la politique étrangère américaine dans la région, en raison de la mise en place du pivot américain vers l’Asie et constitue par conséquent un moment intéressant pour débiter cette analyse.

L’objectif de cette section est de déterminer les facteurs ayant influencé la politique d’ambiguïté stratégique américaine envers les Philippines, maintenue jusqu’en 2019. En effet, comme mentionné plus tôt, une telle politique apparaît comme assez contre-intuitive au regard de l’assurance de défense donnée au Japon dans une situation similaire. L’argument de ce chapitre se concentre donc sur la première partie de l’hypothèse principale émise dans cette recherche, et soutient que *la politique américaine d’ambiguïté stratégique envers les Philippines s’inscrit dans une approche défensive, visant à préserver la sécurité et les intérêts américains au travers de la stabilité en mer de Chine méridionale.*

Une première partie expose la situation en mer de Chine ainsi que l’état de la dispute sino-philippine entre 2009 et 2019. Une seconde partie effectue un bref retour historique sur la politique américaine en Asie-Pacifique durant les deux mandats d’Obama ainsi que le début de celui de Trump. Enfin, une dernière partie expose la nature exacte de l’ambiguïté stratégique américaine, et évalue l’argument principal de ce chapitre à l’aide de données empiriques. Pour clôturer, l’exactitude de cette hypothèse est évaluée.

3.1. Développements en mer de Chine méridionale et évolutions de la dispute sino-philippine (2009-2019)

Suite à la crise financière de 2008, Pékin a vu son PIB grimper en flèche, au contraire de nombreux autres pays d'Asie du Sud-Est, qui ont de ce fait commencé à se sentir plus exposés et vulnérables face à la Chine. En parallèle, cette croissance économique a rapproché Pékin des USA, menant Washington à davantage considérer la Chine comme un rival potentiel¹⁹². Les tensions en mer de Chine méridionale ont également connu une accélération en 2009, en raison de la soumission des revendications territoriales chinoises au Secrétariat général de l'ONU¹⁹³.

Dans la foulée de cet événement, plusieurs confrontations ont pu être observées entre Pékin et Manille. Tout d'abord, en mars 2011, deux vaisseaux maritimes chinois ont tenté de stopper l'avancée d'un bateau d'exploration philippin, commissionné par le Département de l'Énergie pour déterminer la présence de pétrole dans les zones disputées¹⁹⁴. La même année, neuf autres incidents ont impliqué une présence chinoise dans les eaux disputées avec les Philippines¹⁹⁵. En 2012, un autre incident majeur s'est déroulé autour du récif de Scarborough. Des pêcheurs chinois qui récoltaient illégalement des coraux et braconnaient des requins ont été appréhendés par un navire de la marine philippine. Cependant, deux vaisseaux gouvernementaux chinois sont intervenus et ont bloqué la tentative philippine d'arrêter les pêcheurs, entraînant une confrontation entre les deux pays. Après deux mois, les navires en poste près du récif ont finalement été retirés, au terme d'un accord négocié par les USA. Néanmoins, Pékin n'a pas respecté cet accord et a redéployé ses vaisseaux maritimes dans la zone contestée. Depuis, la Chine a maintenu une présence continue autour du récif, ce qui a contribué à consolider sa présence dans la région¹⁹⁶. Frustrées par cette situation, les Philippines ont décidé de faire appel à la Cour permanente d'arbitrage l'année suivante afin d'obtenir gain de cause¹⁹⁷.

¹⁹² Brantly WOMACK, *op.cit.*, p.372

¹⁹³ Michael PAUL, *op.cit.*, p.8

¹⁹⁴ Zhao HONG, "Sino-Philippines Relations: Moving Beyond South China Sea Dispute?", *op.cit.*, p.60

¹⁹⁵ TOLENTINO Elaine, HAM Myungsik, "The entrapment of asymmetry: the Philippines between the US and China", *Bandung: Journal of the Global South*, 2015, vol.2, n°20, p.9

¹⁹⁶ Renato Cruz DE CASTRO, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", *op.cit.*, p.9

¹⁹⁷ Tongfi KIM, *op.cit.*, p. 16

Ensuite, comme mentionné plus tôt, l'arrivée de Xi Jinping à la tête de la République populaire de Chine en 2013 a marqué un tournant important dans la politique étrangère du pays. Dans l'alignement de cette nouvelle politique, d'importants travaux de construction d'îles artificielles ont été menés en mer de Chine. Sept îles occupées par Pékin (dont six revendiquées par Manille) ont dès lors fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation à partir de 2013, au cours desquels 3000 hectares de terres artificielles ont été remblayés. Fin 2015, Pékin a également débuté la construction de ports et de pistes d'atterrissage sur trois des plus grandes îles faisant l'objet de disputes dans les Spratleys¹⁹⁸. Sur d'autres îles de moindre importance, des systèmes de communication et de surveillance, ainsi que des installations de soutien logistique ont également été installés¹⁹⁹.

Pékin a affirmé que ces projets serviraient principalement à la recherche marine, la sécurité de navigation et l'amélioration des conditions de travail du personnel en poste dans les îles. Cependant, ces territoires artificiels incluaient également des aérodrômes, des zones d'amarrages et des infrastructures d'approvisionnement permettant à la Chine de maintenir une présence militaire et paramilitaire plus flexible dans la région²⁰⁰. Ces infrastructures avaient également pour objectif de prouver que les attaques armées à l'encontre de ses îles artificielles en mer de Chine méridionale ne resteraient pas sans conséquences²⁰¹.

Du côté philippin, le « Enhanced Defence Cooperation Agreement » (EDCA) a été signé en 2014 entre Manille et Washington, dans le but d'actualiser le traité de défense de 1951²⁰². L'objectif concret de ce traité était d'approfondir la coopération bilatérale en termes de défense entre les deux pays, et d'approuver une présence militaire américaine accrue sur le territoire philippin²⁰³. L'accord s'inscrivait dans la politique philippine adoptée par l'administration Aquino depuis son arrivée au pouvoir en 2010, dont le but était d'équilibrer la puissance chinoise. Il a également permis

¹⁹⁸ Voir annexes 2, 3 et 4

¹⁹⁹ Phuong NGUYEN, *op.cit.*, p.398-399

²⁰⁰ *Annual Report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China*, *op.cit.*, p.102

²⁰¹ *China's New Spratly Island Defenses*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 13/12/2016, <https://amti.csis.org/chinas-new-spratly-island-defenses/>, consulté le 5/05/2021,

²⁰² DE CASTRO Renato Cruz, "Philippines and the Maritime Security Order in Southeast Asia: The Risk of an Appeasement Policy on an Expansionist China", *Contemporary Chinese Political Economy and Strategic Relations: An International Journal*, 2019, vol. 5, n°3, p. 1050

²⁰³ Elaine TOLENTINO, Myungsik HAM, *op.cit.*, p.13

d'envoyer un signal fort à Pékin, soulignant qu'il serait nécessaire de prendre en compte la présence militaire américaine avant d'utiliser la force pour résoudre les disputes en mer de Chine²⁰⁴.

En 2016, la Cour permanente d'arbitrage a publié sa décision concernant le comportement chinois en mer de Chine méridionale. Largement en faveur des Philippines, le jugement a été rejeté d'une pièce par Pékin. La même année, Rodrigo Duterte a été élu comme nouveau président des Philippines et mis en place une position antagoniste face à la Chine, affirmant qu'il irait lui-même planter le drapeau philippin sur les îles disputées. Cependant, plus tard durant son mandat, la politique de Duterte est devenue plus diplomatique face à Pékin. Le président a en effet affirmé qu'il ne s'engagerait pas dans un conflit armé concernant la souveraineté sur les îles de mer de Chine et que malgré le jugement de la Cour d'arbitrage, il restait ouvert à des solutions alternatives concernant le règlement de ces disputes²⁰⁵. Cette politique d'apaisement avait deux objectifs : bénéficier de la prospérité chinoise croissante, et apaiser la situation en mer de Chine en se distanciant des USA²⁰⁶.

Malgré ces tensions croissantes, les 10 Etats membres de l'ASEAN et la Chine ont réussi à signer un accord-cadre pour un futur Code de Conduite en 2017, qui permettrait de mettre en place un processus de règlement des disputes, de réguler le comportement des Etats et d'accroître la transparence et la prédictibilité en mer de Chine du Sud. En 2019, les différents Etats se sont accordés sur un délai de 3 ans pour finaliser le COC. Cependant, il a été observé que les négociations risqueraient de prendre davantage de temps pour atteindre un accord finalisé²⁰⁷.

²⁰⁴ DE CASTRO Renato Cruz, "The Duterte Administration's Foreign Policy: Unravelling the Aquino Administration's Balancing Agenda on an Emergent China", *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 2016, vol. 35, n°3, p.144

²⁰⁵ REEVES Liam, "The South China Sea Disputes: Territorial and Maritime Differences Between the Philippines and China", *Journal of Global Faultlines*, 2019, vol. 6, n°1, p.43

²⁰⁶ DE CASTRO Renato Cruz, *Implications of the recent Philippines-China naval stand-off*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 7/05/2020 <https://amti.csis.org/implications-of-the-recent-philippines-china-naval-stand-off/>, consulté le 22/04/2021

²⁰⁷ Serafettin YILMAZ, Fu-Kuo LIU, *op.cit.*, p.332

3.2. La politique américaine en Asie-Pacifique (2009-2019)

3.2.1. Obama et le « America's Pacific Century »

À son arrivée à la tête des USA, Obama a voulu se détourner de l'engagement mis en place par Bush en Irak et en Afghanistan et remettre à plat les relations des USA avec les autres grandes puissances. Durant la première année de son mandat, Obama a alors tenté de mettre en place une relation coopérative avec Pékin sur des problématiques mondiales. Cependant, le président a rapidement reconnu que la posture chinoise sur la scène internationale était en train de changer et risquait d'impacter les intérêts américains²⁰⁸. À titre d'exemple, en mars 2009, le navire de surveillance américain *USNS Impeccable* opérant dans la ZEE chinoise a été approché plusieurs fois par la marine chinoise, lui demandant de quitter la zone ou d'assumer les conséquences de ses actions considérées comme illégales par Pékin. Des incidents similaires ont également pu être observés plusieurs fois au cours des années suivantes²⁰⁹.

Face à cette nouvelle assertivité et avec la conviction que le centre de gravité de la politique étrangère, de la sécurité nationale et des intérêts économiques américains avait été déplacé en Asie-Pacifique, une nouvelle politique a été mise en place dès 2011²¹⁰. À ce propos, Obama a déclaré face au Parlement australien que les USA « vont jouer un rôle plus important et sur le long terme dans le façonnage de la région et de son futur »²¹¹. Les stratégies et priorités américaines se devaient donc d'être réajustées et de mettre davantage l'accent sur la région d'Asie-Pacifique²¹².

Des prémices de ce tournant avaient déjà pu être observées au travers d'une série de visites diplomatiques en Asie-Pacifique dès le début du mandat d'Obama. En 2009, Hillary Clinton a en effet effectué son premier voyage outre-mer, au cours duquel elle a signé le « Traité d'amitié et de coopération » (TAC) établi par l'ASEAN²¹³ et assisté à l'ASEAN Regional Forum (ARF). La même année, Obama a

²⁰⁸ Suisheng ZHAO, "Shaping the Regional Context of China's Rise: how the Obama administration brought back hedge in its engagement with China", *op.cit.*, p.369

²⁰⁹ Phuong NGUYEN, *op.cit.*, p.397

²¹⁰ MANYIN Mark E., *Pivot to the Pacific? The Obama Administration's 'Rebalancing' Toward Asia*, Washinton D.C.: Congressional Research Service, 2012, p.1

²¹¹ OBAMA Barack, *Remarks by President Obama to the Australian Parliament*, White House, 17 novembre 2011, Parliament House, Canberra, Australia (traduction de l'auteur)

²¹² Mark E. MANYIN, *op.cit.*, p.1

²¹³ "Traité d'amitié et de coopération dans l'Asie du Sud-Est", *Recueil des Traités*, 1976, n°15063

participé à la réunion de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), rejoint le East Asia Summit (EAS), et visité les Philippines, l'Indonésie, la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Cependant, ce n'est qu'à partir de l'automne 2011 que le tournant vers l'Asie-Pacifique est apparu clairement, au travers de diverses communications officielles ainsi que l'article publié par Hillary Clinton, intitulé « *America's Pacific Century* »²¹⁴.

Différents objectifs ont été soulignés concernant ce rééquilibrage vers l'Asie, tels que le renforcement des alliances existantes, ainsi que le développement de liens avec de nouveaux partenaires, le renforcement des institutions régionales ou encore la négociation d'un code de conduite pour la mer de Chine du Sud entre la Chine et l'ASEAN notamment²¹⁵. La conclusion d'un large accord de libre-échange, appelé le « Trans-Pacific Strategic Economic Partnership » (TPP), a également représenté un objectif de ce rééquilibrage vers l'Asie, permettant de générer de nouvelles opportunités de commerce et d'investissement²¹⁶.

Plus globalement, c'est la perception d'une menace militaire et politique de la part de la Chine qui peut expliquer ce tournant dans la politique américaine²¹⁷. Face à cette montée en puissance, la « National Security Strategy » (NSS) de 2015 a proposé une politique assez mitigée. Le document explique tout d'abord que les USA doivent coopérer avec Pékin concernant certains défis régionaux et globaux tels que le changement climatique, la croissance économique ou la santé publique. La NSS reconnaît également qu'une compétition avec la Chine est possible, mais que la confrontation n'est pas inévitable. Le document ajoute que les USA doivent pousser Pékin à respecter les normes internationales et surveiller de près sa modernisation militaire, tout en évitant le risque de malentendu²¹⁸. Mettant en œuvre ces déclarations, les USA ont mené leur première « Freedom of Navigation Operation » (FONOP) en 2015. Le but d'une telle opération était en effet de démontrer que les USA n'accepteraient pas qu'un Etat impose une quelconque restriction sur la liberté de navigation, au travers du déploiement de navires ou d'avions militaires dans les zones

²¹⁴ CLINTON Hillary, « America's Pacific Century », *Foreign Policy*, 2011, pp. 56-63

²¹⁵ *National Security Strategy 2015*, Washington D.C.: White House, 2015, p.13

²¹⁶ CHEN Rong, "A Critical Analysis of the U.S. 'Pivot' toward the Asia-Pacific: How Realistic is Neo-realism?", *The Quarterly Journal*, 2013, vol. 12, n°3, p.42

²¹⁷ Idem, p.42

²¹⁸ *National Security Strategy 2015*, *op.cit.*, p.24

faisant l'objet de telles restrictions. Plusieurs autres FONOP ont également été menées les années suivantes²¹⁹.

Si ce rééquilibrage a été annoncé comme une stratégie globale, incluant des aspects diplomatiques, économiques et culturels, c'est cependant l'aspect militaire qui a primé sur le reste. Les USA craignaient en effet de perdre leur primauté militaire dans la région, et cette stratégie était un moyen de rassurer ses alliés ainsi que dissuader la Chine d'utiliser la force pour régler ses conflits territoriaux²²⁰. Des plans ont alors été mis en place afin d'accroître la présence militaire américaine en Asie-Pacifique, et de déployer 60 % des forces navales dans le Pacifique, contre 50 % auparavant. Dans le cadre de ce redéploiement, de nouvelles troupes ont été postées en Australie et à Singapour, et la coopération militaire avec les Philippines a été renforcée au travers du EDCA²²¹. Le but du rééquilibrage a également été de redistribuer les forces militaires américaines de manière plus large et plus flexible, au travers d'accords étendus et variés concernant l'accès naval américain dans la région. La volonté a donc été d'éviter des dépenses importantes dans de nouvelles bases permanentes, mais de plutôt investir dans des systèmes de sécurité moins rigides²²².

Ces différents éléments démontrent l'orientation modérée et plutôt défensive de la politique d'Obama en Asie-Pacifique. En effet, la NSS affirme qu'une coopération avec Pékin est possible, ce qui prouve que les USA considèrent que les conflits d'intérêts qu'ils pourraient rencontrer avec la Chine n'impliquent pas d'engagement immédiat dans un réel conflit ouvert. Par ailleurs, le renforcement des alliances existantes et du multilatéralisme dans la région correspond à une stratégie d'équilibre de la puissance chinoise, qui peut également être observée comme une politique plutôt modérée. Si ces éléments ne sont pas suffisants pour qualifier l'entièreté de la politique étrangère d'Obama comme se rapprochant du réalisme défensif, ils indiquent cependant une certaine orientation qui a pu se refléter dans la politique d'ambiguïté adoptée face aux Philippines exposée plus loin dans ce chapitre.

²¹⁹ STRUYE DE SWIELANDE Tanguy, "The rebalance under the Obama administration", in HWANG Yih-Jye, FRETtingham Edmund (éd.), *Maritime and Territorial Disputes in the South China Sea*, London: Routledge, 2021, p.36

²²⁰ *National Security Strategy 2015*, *op.cit.*, p.42-43

²²¹ Rong CHEN, *op.cit.*, p.55

²²² Mark E. MANYIN, *op.cit.*, p.11

3.2.2. Trump et l'attitude antagoniste face à la Chine

En 2016, Donald Trump a été élu comme 45^e président des USA. Avec pour slogan de campagne « America First », l'une de ses premières actions après avoir été élu a été de retirer les USA du TPP. Toujours dans le domaine économique, le président a instauré en 2018 de nouvelles taxes sur les importations d'acier et d'aluminium, ce qui a représenté l'une des politiques américaines les plus protectionnistes depuis le premier mandat de Bill Clinton²²³. L'absence des USA à différents sommets de l'ASEAN et de l'APEC a également été fortement remarquée. Ce dédain pour le multilatéralisme et l'importance stratégique de l'Asie-Pacifique a dès lors marqué un tournant pour l'image internationale de son pays, ainsi qu'un changement de style par rapport à l'administration Obama.

La politique sécuritaire de Donald Trump s'est quant à elle basée sur son second slogan de campagne : « Peace through Strength ». Moins d'un an après l'élection présidentielle, l'administration Trump a publié une nouvelle NSS, reflétant ce point de vue. Là où le pivot d'Obama avait pour but de consolider l'influence américaine dans une région d'importance géostratégique, l'approche de Trump développée dans le document consiste en une « *compétition géopolitique entre des visions ouvertes et répressives de l'ordre mondial* »²²⁴, avec la Chine cherchant à « *défier la puissance, l'influence et les intérêts américains, ainsi qu'à éroder la prospérité et la sécurité du pays* »^{225,226}. Le document souligne également la manière dont la Chine cherche délibérément à compromettre l'ordre international, ainsi qu'à le modifier en sa faveur²²⁷. Concernant les conflits en mer de Chine, la NSS indique que la construction d'îles artificielles par la Chine pose un danger pour la liberté de commerce, menace la souveraineté d'autres nations, et compromet la stabilité régionale²²⁸.

²²³ KUBO Fumiaki, "Reading the Trump Administration's China Policy", *Asia-Pacific Review*, 2019, vol. 26, n°1, p.59

²²⁴ *National Security Strategy 2015*, op.cit., p.45 (traduction de l'auteur)

²²⁵ Idem, p.2 (traduction de l'auteur)

²²⁶ FORD Lindsey, *The Trump Administration And The 'Free And Open Indo-Pacific'*, Washington D.C.: Brookings, 2020, p.3

²²⁷ *National Security Strategy 2015*, op.cit., p.43

²²⁸ *National Security Strategy 2017*, Washington D.C.: White House, 2017, p.45

Concernant la région d'Asie-Pacifique plus spécifiquement, l'administration Trump a mis en place une stratégie appelée « Free and Open Indo-Pacific »²²⁹, reprenant le concept initialement développé par le Japon²³⁰. Lors du sommet de l'APEC en 2017, qui a constitué la première visite de Trump en Asie-Pacifique, le président a souligné que cette vision incluait « *la défense de principes bénéficiant à tous, tels que le respect de l'Etat de droit, les droits individuels, ainsi que la liberté de navigation et de survol* »²³¹. A cet égard, cette stratégie a tout d'abord mis l'accent sur l'importance de construire une politique sécuritaire au travers de la coopération entre démocraties régionales, dont le dialogue instauré entre les USA, le Japon, l'Australie et l'Inde représente un exemple. La stratégie indopacifique avait également pour objectif de promouvoir la prospérité économique et de répondre de manière plus musclée aux comportements déstabilisants adoptés par la Chine, afin d'éviter que le pays ne compromette les intérêts américains ainsi que la souveraineté de ses alliés en Asie-Pacifique. Cependant, cette stratégie se démarque moins pour les nouveaux éléments qu'elle a amenés que pour ce qui est resté inchangé, et peut davantage être considérée comme illustrant le passage d'une administration démocrate à républicaine, plutôt que comme un changement majeur de l'orientation de la politique étrangère américaine²³².

D'un point de vue pratique, de nombreux efforts de coopération avec les alliés des USA ont été mis en place dans le but de préserver la liberté de navigation en Asie du Sud-Est et en mer de Chine du Sud. Ensuite, des FONOP ont été mises en place plus fréquemment que lors du mandat d'Obama, et menées dans les 12 milles marins entourant les îles artificielles construites par Pékin, ce qui n'avait été que rarement le cas précédemment. De telles actions ont de ce fait opérationnalisé le jugement rendu par la CPA, soulignant que les îles artificielles et les élévations territoriales recouvertes à marée haute n'impliquent pas d'eaux territoriales²³³.

²²⁹ *A Free And Open Indo-Pacific - Advancing A Shared Vision*, Washington D.C.: Department of State, 2019, 32 p.

²³⁰ Fumiaki KUBO, *op.cit.*, p.71

²³¹ TRUMP Donald J., *Remarks at APEC CEO Summit*, White House, 10 novembre 2017, Da Nang, Vietnam, (traduction de l'auteur)

²³² Lindsey FORD, *op.cit.*, p.1-2

²³³ Jonathan G. ODOM, *op.cit.*, p.169

L'administration Trump a également employé différentes stratégies pour maintenir sa compétitivité en mer de Chine du Sud. Washington a en effet mis en place une politique de « naming-and-shaming » concernant les actions chinoises dans la région et imposé des sanctions sur des entreprises chinoises impliquées dans les disputes territoriales. De plus, Trump a renforcé ses liens diplomatiques et sa coopération en matière de sécurité avec ses alliés en mer de Chine méridionale, ainsi qu'encouragé ces mêmes pays à mettre en place davantage d'actions pour défendre leurs intérêts dans la région. En 2018, Washington a également résilié l'invitation de la Chine à participer à l'exercice militaire « Rim of the Pacific », et le conseiller national à la sécurité John Bolton a déclaré que les USA s'opposeraient à tout accord entre la Chine et d'autres Etats visant à limiter la liberté de navigation en mer de Chine²³⁴.

Malgré certaines inquiétudes concernant l'attitude de Trump qui aurait pu éloigner la politique américaine du pivot vers l'Asie, la stratégie indopacifique défendue par son administration n'a pas drastiquement dévié de la ligne de conduite adoptée par les administrations précédentes. Au travers du renforcement des relations bilatérales avec l'Inde ou le Japon par exemple, l'administration Trump a en effet réaffirmé certaines priorités bipartisanes ayant guidé l'engagement américain en Asie pendant des décennies. Néanmoins, la politique de Trump a différé de celle de ses prédécesseurs au niveau de l'approche adoptée face à la Chine et du commerce international, et est apparue comme dissonante par rapport aux ambitions positives affichées dans sa vision pour l'Indopacifique²³⁵. La politique du nouveau président a également été fort imprévisible, et certains signaux contradictoires ont révélé l'absence d'une stratégie cohérente concernant la montée en puissance chinoise²³⁶.

La politique étrangère mise en place par Trump se rapproche donc davantage du réalisme offensif. En effet, le président n'a pas simplement cherché à protéger les intérêts américains face à Pékin, mais également à s'impliquer dans la relation compétitive avec la Chine et démontrer que l'assertivité chinoise en mer de Chine ne serait pas laissée sans réaction. Cependant, ces éléments ne sont pas suffisants pour

²³⁴ Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, 114 p.

²³⁵ Lindsey FORD, *op.cit.*, p.11

²³⁶ ZHAO Suisheng, "Engagement on the Defensive: From the Mismatched Grand Bargain to the Emerging US-China Rivalry", *Journal of Contemporary China*, 2019, vol. 28, n°118, p.509-511

qualifier avec certitude la politique étrangère globale de Trump d'offensive. De plus, comme démontré plus tard dans ce chapitre, cette nouvelle orientation n'a pas entraîné de changement immédiat au niveau de l'ambiguïté stratégique adoptée face aux Philippines.

3.3. L'ambiguïté stratégique face aux Philippines : une politique défensive ?

3.3.1. La politique d'ambiguïté stratégique

Si les Philippines et les USA sont liés par un Traité de défense mutuelle signé en 1951, Washington a maintenu pendant des décennies une stratégie d'ambiguïté concernant l'applicabilité de ce traité dans le cas d'une potentielle attaque en mer de Chine méridionale. L'article IV de l'accord indique que « *chaque Partie reconnaît que toute attaque armée dans la région du Pacifique dirigée contre l'une des Parties compromettrait la paix et la sécurité de son propre territoire et déclare qu'elle prendra les mesures nécessaires pour parer au danger commun, conformément à ses procédures constitutionnelles* ». L'article V précise qu'« *aux fins de l'article IV, sera considérée comme une attaque armée contre l'une des Parties toute attaque armée dirigée contre le territoire métropolitain de l'une des Parties ou les possessions insulaires dans le Pacifique placées sous sa juridiction ou contre ses forces armées, ses navires ou aéronefs publics dans le Pacifique* »²³⁷. Le texte du traité laisse donc de la place à l'interprétation, et ne précise pas si l'engagement de défense pris par les USA dans le Pacifique s'applique également aux territoires contrôlés par les Philippines en mer de Chine méridionale. De plus, certains analystes soulignent que le traité n'implique pas une exécution automatique, et que toute action américaine prise dans le cadre de cet accord devrait recevoir une approbation du Congrès²³⁸.

Par ailleurs, le document a été signé avant que les disputes en mer de Chine ne prennent l'ampleur qu'elles connaissent aujourd'hui. De plus, ces territoires n'étaient pas contrôlés par Manille au moment de la signature du traité, et aucune reconnaissance de la juridiction philippine sur les îles qu'elle contrôle dans la région

²³⁷ « Traité de défense mutuelle entre les États-Unis d'Amérique et la République des Philippines », *Recueil des Traités*, 1951, n°2315

²³⁸ Thomas LUM, Ben DOLVEN, *op.cit.*, p. 12

n'y apparaît²³⁹. Dès 1975, Kissinger écrivait à ce propos dans un télégramme adressé à l'ambassade américaine à Manille que l'interprétation légale du traité de défense n'impliquait pas d'engagement pour les USA d'intervenir dans le cas d'une attaque à l'encontre des Spratleys ou des forces philippines stationnées à cet endroit²⁴⁰.

Cependant, si les USA n'ont jamais accepté de reconnaître qu'ils défendraient les Philippines en mer de Chine, ils n'ont jamais non plus nié l'applicabilité du traité. En effet, maintenir l'ambiguïté revêt d'une certaine utilité. À ce propos, Kissinger expliquait qu'il serait désavantageux de mettre en place une quelconque politique qui encouragerait la Chine à croire qu'elle était libre d'entreprendre une action militaire dans la région. Dans cette optique, Washington a mis l'accent sur l'aspect diplomatique du traité et l'effet dissuasif qu'il procure, à la place de se prononcer clairement concernant son applicabilité²⁴¹.

En 2011, Manille a réclamé une garantie sans équivoque de la part des USA concernant la défense des Philippines. Le gouvernement philippin expliquait en effet que selon eux, une attaque sur des forces armées philippines, où qu'elles soient stationnées dans le Pacifique — incluant la mer de Chine méridionale — devrait automatiquement déclencher une réponse armée américaine. En réponse à cette demande, Hillary Clinton a réaffirmé l'engagement américain concernant la défense des Philippines. Elle a cependant refusé de s'exprimer concernant la position que les USA adopteraient dans le cas d'une attaque armée à l'encontre de forces armées philippines en mer de Chine du Sud²⁴². En 2014, lors d'une visite officielle aux Philippines, Obama a assuré que le traité impliquait la défense des Philippines contre toute attaque armée et que l'engagement américain dans ce sens était « *en béton* » selon ses propres termes²⁴³. Néanmoins, malgré ces déclarations, aucune nouvelle clarification n'a été donnée concernant l'application du traité²⁴⁴.

²³⁹ Tongfi KIM, *op.cit.*, p.17

²⁴⁰ Idem, p.17-18

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Renato Cruz DE CASTRO, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", *op.cit.*, p.7

²⁴³ OBAMA Barack, *Remarks by President Obama to Filipino and U.S. Armed Forces at Fort Bonifacio*, White House, 28 avril 2014, Fort Bonifacio, Manille.

²⁴⁴ Thomas LUM, Ben DOLVEN, *op.cit.*, p.13

3.3.2. Une approche défensive ?

Il est maintenant temps d'évaluer si la politique d'ambiguïté stratégique américaine s'inscrit bel et bien dans une approche défensive. La position des USA sera considérée sur l'ensemble de la période se déroulant de l'arrivée d'Obama au pouvoir en 2009 à l'année 2019, correspondant au changement de politique américaine face aux Philippines.

Un premier critère découlant du réalisme défensif est la capacité d'un Etat à *considérer que les conflits d'intérêts sont réconciliables*. En effet, le courant défensif accepte l'existence de conflits d'intérêts, et souligne que la guerre en tant qu'issue à ce conflit est évitable²⁴⁵. Même si ce critère ne se réfère pas directement à la politique spécifique adoptée face aux Philippines, il permet tout de même de donner une indication sur l'orientation globale prise par la politique américaine concernant la position chinoise en Asie-Pacifique sur la période étudiée. De plus, il est possible de considérer que la politique américaine envers les Philippines s'inscrit dans cette vision globale, et que ce critère est donc pertinent concernant ce cas d'étude.

L'attitude américaine face à un potentiel conflit avec la Chine peut tout d'abord être observée au travers de différentes déclarations. Dans son article intitulé « *America's Pacific Century* », Hillary Clinton explique qu'il est nécessaire d'être honnête par rapport aux différences qui peuvent exister entre les USA et la Chine et d'éviter les attentes irréalistes concernant cette relation. La Secrétaire d'Etat est donc réaliste concernant les tensions qui pourraient exister entre les deux pays. Cependant, Clinton souligne qu'il est nécessaire de passer au-dessus des problèmes créés par ces différences afin de collaborer sur d'autres questions urgentes. Elle ajoute à cela que les USA ont bien plus à gagner de la coopération que du conflit avec Pékin²⁴⁶. Cela prouve que les USA ont pour volonté d'éviter toute tension inutile avec la Chine, et considèrent que de potentielles différences entre les deux nations n'impliquent pas nécessairement un conflit ouvert, ni ne constituent un frein à la coopération.

La NSS de 2015 expose également la position américaine face aux potentiels conflits avec la Chine. Le document indique qu'une compétition entre Pékin et

²⁴⁵ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p. 107-111

²⁴⁶ Hillary CLINTON, op.cit.

Washington est une possibilité mais que les USA rejettent l'inévitabilité d'une confrontation, et ont pour volonté de gérer cette concurrence de manière forte. La NSS souligne également que les USA veulent contrôler la modernisation militaire chinoise, qui entre en conflit avec les intérêts américains, tout en évitant les risques de malentendu afin d'éviter que ce conflit d'intérêts ne se transforme en un conflit ouvert²⁴⁷. À ce propos, Susan Rice, la conseillère à la sécurité nationale d'Obama, a indiqué que la meilleure posture à adopter était de trouver un moyen d'accommoder la compétition inévitable entre les deux pays, tout en coopérant sur les sujets où les intérêts des deux nations convergent²⁴⁸.

Concernant les disputes en mer de Chine, Andrew Shearer, un ancien conseiller à la sécurité nationale australien, a indiqué que les USA n'avaient pas réussi à empêcher la Chine de mettre en place une militarisation de facto dans la région. En effet, le conseiller a souligné que lorsque le commandement du Pacifique ou le Pentagone ont poussé pour des réponses plus fortes face à la Chine, la Maison-Blanche a régulièrement freiné ces idées, de peur de compromettre le soutien de Pékin concernant d'autres sujets, tels que le changement climatique par exemple²⁴⁹. Cela démontre à nouveau que Washington a eu pour volonté de limiter les risques d'une escalade face à la Chine.

La rhétorique sous la présidence de Trump tourne davantage autour de la notion de compétition avec la Chine, et certaines actions telles que la mise en place de nouvelles taxes ou l'accroissement du nombre de FONOP illustrent ce changement de politique. Il est cependant possible d'observer que Trump a déclaré après un sommet avec Xi Jinping en 2017 que « *beaucoup de problèmes vont s'en aller* », et que « *de nouveaux progrès* » seraient effectués concernant la relation sino-américaine²⁵⁰. La position américaine concernant les conflits d'intérêts sous Trump apparaît donc comme assez floue, mais penche tout de même davantage vers une attitude compétitive. Néanmoins, cette compétition rhétorique n'a pas semblé se transformer

²⁴⁷ *National Security Strategy 2015*, op.cit., p.24

²⁴⁸ RICE Susan E., *America's Future in Asia*, Georgetown University, Washington D.C., 2013

²⁴⁹ SEVASTOPULO Demetri, DYER Geoff et MITCHELL Tom, *Obama forced Xi to back down over South China Sea dispute*, London: Financial Times, publié le 12/07/2016, <https://www.ft.com/content/c63264a4-47f1-11e6-8d68-72e9211e86ab>, consulté le 6/04/2021

²⁵⁰ *Trump, Xi end summit with 'tremendous' progress*, Doha: Al Jazeera, publié le 7/04/2017, <https://www.aljazeera.com/news/2017/4/7/trump-xi-end-summit-with-tremendous-progress>, consulté le 6/04/2021

un réel conflit ouvert, et n'a pas impliqué de transformation de la position américaine face aux Philippines directement après l'arrivée de Trump au pouvoir et l'adoption de son nouveau discours plus assertif.

Ces différents exemples permettent d'affirmer que la vision américaine concernant les potentiels désaccords qui pourraient exister avec la Chine n'implique pas nécessairement le développement d'un réel conflit ouvert. L'aspect modéré de la politique de Trump reste néanmoins à nuancer au niveau rhétorique, mais aucun réel dérapage sur le terrain n'a été à déplorer sur la période étudiée. Le premier critère peut donc être approuvé, avec une nuance au niveau de la politique de Donald Trump cependant.

Le second critère se penche sur les éléments directement liés à la politique d'ambiguïté stratégique adoptée face à Manille et se réfère à la perception du risque de développer un dilemme de sécurité. Un Etat adoptant une politique défensive considère en effet que le dilemme de sécurité est un risque réel, et qu'il n'est pas possible d'y échapper. Par conséquent, les Etats guidés par le courant défensif considèrent *qu'il est uniquement possible d'atténuer le dilemme de sécurité, et adoptent de ce fait des politiques modérées et coopératives*²⁵¹.

En ne garantissant pas publiquement qu'ils viendraient en aide aux Philippines dans le cas d'une attaque chinoise à l'encontre des territoires disputés en mer de Chine, les USA ont tenté de faire profil bas face à Pékin. En effet, un engagement qui aurait assuré une opposition totale face aux actions chinoises à l'encontre de Manille aurait risqué de tendre la situation et de provoquer Pékin, ce qui ne correspondait pas à la volonté américaine. La situation serait alors devenue plus compliquée pour les Philippines, et les USA auraient risqué de devoir accroître leur implication, ce qui aurait à nouveau offensé Pékin. Une opposition directe face à la Chine aurait donc présenté le risque de tomber dans un dilemme de sécurité sans fin, et d'aggraver les tensions en mer de Chine méridionale. De plus, la perception par la Chine que les USA seraient en train d'essayer d'endiguer leur puissance montante et réagiraient face à leurs actions en mer de Chine aurait pu risquer de renforcer leur développement militaire, et de rendre la coopération plus compliquée²⁵². La NSS de 2015 rejoint cette

²⁵¹ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.148

²⁵² Mark E. MANYIN, op.cit., p.9

idée, en expliquant qu'il est important de contrôler les actions de la Chine, tout en cherchant des moyens de limiter le risque d'erreur de calcul ou de malentendu entre les deux pays²⁵³.

Le réalisme défensif considère qu'il n'est pas possible d'échapper au risque d'un tel dilemme de sécurité, mais qu'il est seulement possible de l'atténuer. Tang explique que la meilleure manière de limiter ce risque est de chercher à coopérer avec ses rivaux au travers de mécanismes de réassurance²⁵⁴. Une première forme de réassurance peut s'observer au travers de la réduction ou de l'arrêt du déploiement de troupes²⁵⁵. Dans ce cas, le refus des USA d'assurer publiquement qu'ils interviendraient militairement face à Pékin en mer de Chine pourrait correspondre à une telle stratégie. Tang souligne également que des « non-événements » peuvent servir de moyens de réassurance²⁵⁶. Le fait que les USA n'aient jamais précisé si la défense des Philippines concernant les territoires en mer de Chine méridionale entrainait dans les termes du Traité de défense mutuelle peut représenter l'un de ces signaux. En effet, ne pas agir permet de signaler une position bénigne face à Pékin, et d'éviter d'entraîner une réaction militaire de son côté.

La stratégie d'ambiguïté adoptée face aux Philippines servant comme un moyen de réassurance face à la Chine, il est donc possible d'approuver le second critère, et d'affirmer que Washington adopte effectivement une position défensive au travers de la mise en place de politiques coopératives dans le but d'atténuer le risque de dilemme de sécurité.

Le troisième et dernier critère lié au réalisme défensif correspond au maintien de l'équilibre des puissances. Pour rappel, les Etats adoptant une stratégie défensive ont tendance à *créer des alliances dans le but d'équilibrer une puissance montante*, afin d'éviter qu'elle n'atteigne l'hégémonie et ne déstabilise le système international. Dans un contexte anarchique où l'incertitude est omniprésente, s'assurer qu'aucun Etat ne devienne assez puissant que pour dominer tous les autres est en effet un moyen efficace d'assurer sa propre sécurité²⁵⁷.

²⁵³ *National Security Strategy 2015*, op.cit., p.24

²⁵⁴ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.67

²⁵⁵ Idem, p.153

²⁵⁶ Idem, p.154

²⁵⁷ Kenneth N. WALTZ, op.cit., p.126

La stratégie d'ambiguïté américaine peut être observée comme s'inscrivant dans cette approche. En effet, le fait que les USA n'affirment pas une position claire concernant leur engagement face à Manille maintient ouverte la possibilité d'une intervention. L'incertitude induite par une telle attitude pourrait alors dissuader la Chine d'attaquer les positions philippines, par peur d'une réaction américaine. Au vu de cette alliance et de l'incertitude qui l'entoure, Pékin ne peut pas simplement affirmer que les événements en mer de Chine du Sud ne font pas partie des intérêts américains²⁵⁸. De plus, en ne niant pas brutalement la possibilité de leur intervention, les USA maintiennent une relation positive avec l'allié historique que représentent les Philippines, ce qui sert leurs intérêts. En effet, l'alliance entre Washington et Manille permet aux USA de garder un pied en Asie-Pacifique, et entre dans leur stratégie de rééquilibrage.

Malgré l'ambiguïté américaine, l'alliance entre les Philippines et les USA revêt donc d'un aspect dissuasif et limite d'une certaine manière les actions assertives menées par Pékin. L'ambiguïté stratégique permet de ce fait aux USA de maintenir une position de neutralité face aux questions de souveraineté, tout en équilibrant la puissance chinoise au travers de leur alliance défensive avec les Philippines. L'attitude des USA correspond dès lors à une stratégie d'équilibre des pouvoirs, et peut être qualifiée de défensive. Ce dernier critère est donc également approuvé.

Enfin, il est intéressant d'observer si la politique adoptée face aux Philippines s'inscrit dans une *attitude modérée*, et implique *la recherche d'une quantité appropriée de pouvoir plutôt que de tenter de maximiser sa puissance*²⁵⁹ afin de signaler des intentions bénignes, ce qui correspond aux principes de base du courant défensif. Les différents éléments exposés ci-dessus prouvent bien que malgré l'évolution vers un discours plus musclé face à la Chine au fil des ans, le maintien d'une ambiguïté stratégique face aux Philippines reflète une politique globalement modérée, et cherche davantage à protéger les intérêts américains dans la région que de placer Washington dans une position d'hégémonie.

²⁵⁸ Renato Cruz DE CASTRO, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", *op.cit.*, p.8

²⁵⁹ Kenneth N. WALTZ, *op.cit.*, p.140

3.4. Conclusion

L'objectif de ce chapitre a été d'observer si la politique d'ambiguïté stratégique adoptée face aux Philippines jusqu'en 2019 s'inscrivait bel et bien dans une approche défensive. Il a tout d'abord été prouvé que la politique des USA en Asie-Pacifique de manière globale correspond dans la majeure partie à une attitude modérée, considérant que les conflits d'intérêts ne sont pas intrinsèquement irréconciliables. Si une nuance reste à souligner concernant l'aspect modéré de la politique adoptée dans la région à l'arrivée de Trump au pouvoir, ce tournant compétitif n'invalide pas l'hypothèse principale de ce chapitre, car c'est bien la politique d'ambiguïté face aux Philippines qui est supposée défensive, et non la politique étrangère globale des USA.

Par ailleurs, la politique de Trump face à la Chine a été marquée par une rhétorique plus compétitive dès son arrivée au pouvoir, tandis que l'évolution vers la politique de clarté n'a été mise en place que deux ans plus tard. Cela démontre donc qu'un décalage temporel a existé entre l'adoption d'un discours plus assertif par l'administration Trump et ses actions sur le terrain.

Ensuite, concernant les Philippines de manière plus spécifique, ce chapitre a démontré que l'ambiguïté stratégique adoptée par les USA a permis d'éviter de provoquer Pékin, tout en maintenant ouverte la possibilité d'une intervention américaine en mer de Chine du Sud, ce qui a permis de maintenir un équilibre des puissances et de jouer un rôle dissuasif face à son attitude assertive. Ces deux éléments correspondant à des stratégies défensives, ils contribuent à la validation de l'hypothèse testée dans ce chapitre. De plus, cette ambiguïté a permis de maintenir une relation positive avec le pays allié, car la possibilité d'une intervention américaine restait ouverte.

Il est donc possible de valider la première partie de l'hypothèse avancée par cette recherche, et d'affirmer que la politique américaine d'ambiguïté stratégique envers les Philippines s'inscrit bel et bien dans une approche défensive, visant à préserver la sécurité et les intérêts américains au travers de la stabilité en mer de Chine méridionale.

Chapitre 4 : L'évolution vers une clarté stratégique (2019 — 2021)

Ce nouveau chapitre s'inscrit dans l'alignement du précédent et se concentre sur le changement de stratégie adopté par l'administration Trump à partir de 2019. En effet, cette année-là, Mike Pompeo a déclaré que les USA viendraient en aide aux Philippines dans le cas d'une attaque en mer de Chine du Sud. Cette déclaration a entièrement modifié la position maintenue par Washington pendant des dizaines d'années et marqué un tournant important dans la politique américaine en Asie-Pacifique. L'analyse de ce chapitre prend fin en janvier 2021, date à laquelle le mandat de Trump s'est terminé.

L'objectif de cette section est de déterminer les facteurs ayant influencé l'adoption de cette nouvelle politique de clarté. En effet, un tel tournant après des années d'ambiguïté pose question. L'argument de cette section se base donc sur la seconde partie de l'hypothèse principale émise dans cette recherche, et avance que *l'évolution vers une politique de clarté stratégique face aux Philippines à partir de 2019 s'inscrit dans une approche offensive, dont le but est d'affirmer l'hégémonie américaine face à la montée en puissance chinoise.*

Cette section débute avec un aperçu de la situation en mer de Chine et de l'état de la dispute sino-philippine entre 2019 et 2021. Une seconde partie expose la politique adoptée par l'administration Trump dans la seconde moitié de son mandat. Dans une dernière section, la nature exacte de la nouvelle stratégie de clarté est observée, et le caractère offensif de cette politique est évalué à l'aide de données empiriques. Au regard de ces différents éléments, une conclusion évalue la validité de cette hypothèse.

4.1. Développements en mer de Chine méridionale et évolutions de la dispute sino-philippine (2019-2021)

À partir de 2019, de nouveaux développements et une augmentation des tensions ont pu être observés en mer de Chine du Sud. Tout d'abord, dès avril 2018, l'amiral Phil Davidson a expliqué que la Chine était devenue capable de contrôler la mer de Chine dans tous les scénarios, sauf celui d'une guerre avec les USA. La militarisation chinoise des îles occupées en mer de Chine méridionale a en effet connu un nouveau

coup d'accélérateur à cette période, et de nouveaux missiles antiaériens et antinavires, ainsi que des brouilleurs électroniques ont été installés par Pékin sur les récifs de Subi, Fiery Cross et Mischief^{260,261}.

Par ailleurs, Pékin a fortement accru sa présence paramilitaire autour des territoires contestés situés dans les ZEE de ses rivaux durant cette période. Dans ce contexte, des milices maritimes, composées de bateaux de pêche transportant un équipage équipé militairement et principalement impliquées dans des stratégies de « gray zone », ont été utilisées²⁶². La garde côtière, représentant l'une des plus importantes forces de ce type au niveau mondial, a également été déployée dans ce type d'opérations²⁶³.

Différentes phases de tensions avec les Philippines incluant ce type de déploiements ont pu être observées. À titre d'exemple, en mai 2019, Pékin a interféré dans le réapprovisionnement du *BRP Sierra Madre*, un ancien vaisseau délibérément amarré par Manille au récif Second Thomas en 1999 afin d'éviter que Pékin n'accapare l'îlot. Lors de cet incident, la garde côtière chinoise a illégalement bloqué trois vaisseaux civils philippins partis en mission de ravitaillement²⁶⁴.

Un autre moment de tension s'est déroulé à partir de février 2019, lorsque le Secrétaire philippin à la Défense Lorenzana a annoncé la construction d'une nouvelle rampe sur l'île de Thitu dont le but était de faciliter la livraison de matériaux de construction destinés à de plus amples améliorations des infrastructures de l'île. Les plans du gouvernement philippin étaient de construire un port de pêche, ainsi que d'améliorer les habitations et les infrastructures de recherche marine de l'île. En réaction à ces nouvelles infrastructures, Pékin a déployé une large flotte de vaisseaux,

²⁶⁰ KUOK Lynn, "How China's actions in the South China Sea undermine the rule of law", *Brookings*, 2019, p.5

²⁶¹ Voir annexe 5

²⁶² Une attaque menée dans la "gray zone" peuvent être définie comme une action non-militaire, évitant un engagement dans un conflit traditionnel, dont le but est d'atteindre un objectif – souvent révisionniste – de manière incrémentale; MAZARR Michael, *Mastering the gray-zone: understanding a changing era of conflict*, Carlisle Barracks: Strategic Studies Institute and U.S. Army War College Press, 2016, p.58

²⁶³ Lynn KUOK, *op.cit.*, p.4

²⁶⁴ LOURDES VIRAY Patricia, *China Coast Guard blocked resupply mission to Ayungin Shoal-DND*, Manille: Philstar Global, publié le 19/09/2019, <https://www.philstar.com/headlines/2019/09/19/1953204/china-coast-guard-blocked-resupply-mission-ayungin-shoal-dnd>, consulté le 22/04/2021

incluant des milices et la garde-côtière autour de l'île de Thitu²⁶⁵, ralentissant fortement les projets de construction philippins^{266,267}. Bien que de tels déploiements ne soient pas illégaux en soi en raison de la liberté de navigation, la présence continue de ces forces alternatives apparaît comme mise en place dans le but de consolider le contrôle chinois sur ces territoires, et a contribué à alimenter les tensions dans la région²⁶⁸.

En outre, malgré la pandémie de COVID-19, cette présence paramilitaire a également été accrue durant l'année 2020. En effet, là où en 2019, une présence chinoise autour du récif de Scarborough avait été observée pendant 162 jours, ce chiffre a grimpé à 287 jours pour l'année 2020²⁶⁹.

En avril 2020, Pékin a également établi deux nouveaux districts administratifs sous la juridiction de la ville de Sansha, pour les îles Paracels et Macclesfield Bank, ainsi que pour l'archipel des Spratleys²⁷⁰. Si cette action a été considérée par certains comme purement symbolique, elle a cependant permis de développer l'économie locale, la présence civile et paramilitaire ainsi que le tourisme dans la région, et de ce fait de démontrer la souveraineté chinoise sur ces territoires²⁷¹. Ce nouveau développement a provoqué d'importantes protestations de la part des Philippines et du Vietnam.

Malgré cette attitude de plus en plus assertive, le président philippin a maintenu sa position conciliante face à Pékin. La Chine n'a donc pas rencontré beaucoup d'opposition face à sa présence croissante dans la ZEE philippine ainsi qu'aux alentours des îles occupées par Manille en mer de Chine. Cette position a pu

²⁶⁵ *Under pressure: Philippine construction provokes a paramilitary response*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 6/02/2020, <https://amti.csis.org/under-pressure-philippine-construction-paramilitary-response/>, consulté le 22/04/2021

²⁶⁶ *The Long Patrol: Staredown At Thitu Island Enters Its Sixteenth Month*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 5/03/2020, <https://amti.csis.org/the-long-patrol-staredown-at-thitu-island-enters-its-sixteenthmonth/?fbclid=IwAR1u8nQRQmE8klveNTU6nlp0F4Kg7WLfp6Hwkz4x8xAzDoEEoxiEoEh1otE>, consulté le 19/05/2021

²⁶⁷ Voir annexe 6

²⁶⁸ Lynn KUOK, *op.cit.*, p.4

²⁶⁹ *Still on the beat: China coast guard patrols in 2020*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 4/12/2020, <https://amti.csis.org/still-on-the-beat-china-coast-guard-patrols-in-2020/>, consulté le 22/04/2021

²⁷⁰ LE THU Huong, *Fishing while the water is muddy: China's newly announced administrative districts in the South China Sea*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 6/05/2020 <https://amti.csis.org/fishing-while-the-water-is-muddy-chinas-newly-announced-administrative-districts-in-the-south-china-sea/>, consulté le 22/04/2021

²⁷¹ Zachary HAVER, *op.cit.*

notamment être observée lors d'un incident de juin 2019. Un vaisseau de la milice chinoise a partiellement coulé un bateau de pêche philippin arrimé au haut-fond de Reed, obligeant 22 pêcheurs à abandonner leur bateau²⁷². Illustrant sa position complaisante face à Pékin, Duterte a minimisé l'évènement en le qualifiant de « *petit incident maritime* », et de ce fait renforcé les revendications chinoises au détriment de son pays et de ses citoyens²⁷³.

4.2. La politique américaine en Asie-Pacifique (2019-2021)

Au cours de la seconde partie du mandat de Trump, différents évènements ont contribué à tendre les relations des USA avec Pékin. Tout d'abord, des désaccords au sujet de l'attitude chinoise face à Taïwan ou Hong-Kong, ou concernant des questions de commerce et de cyber-espionnage ont pu être observées de manière croissante entre les deux pays²⁷⁴. Ensuite, certains développements directement liés à la situation en mer de Chine ont également contribué à la détérioration de leurs relations. À titre d'exemple, fin 2018, un vaisseau chinois a navigué à grande proximité du destroyer américain *USS Decatur* qui était en train de conduire une FONOP dans les Spratleys, l'obligeant à manœuvrer pour éviter la collision²⁷⁵. L'action a été décrite comme « *dangereuse et non professionnelle* » par les USA²⁷⁶.

En 2019, différentes actions ont été mises en place par Washington en réaction au comportement chinois. Tout d'abord, les forces militaires américaines ont conduit leur première « navigation conjointe » en mer de Chine méridionale en compagnie de navires et d'avions militaires indiens, japonais et philippins²⁷⁷. En novembre, le Secrétaire à la Défense Mark Esper a également indiqué que les USA avaient conduit davantage de FONOP en 2019 que durant les 20 années précédentes²⁷⁸. À titre

²⁷² DE CASTRO Renato Cruz, *Incident at Reed Bank: a crisis in the Philippines' China policy*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 20/06/2020, <https://amti.csis.org/incident-at-reed-bank-a-crisis-in-the-philippines-china-policy/>, consulté le 22/04/2021

²⁷³ Lynn KUOK, *op.cit.*, p.6-7

²⁷⁴ CHANG Felix, *From Pivot to Defiance: American Policy Shift in the South China Sea*, Philadelphia: Foreign Policy Research Institute, publié le 24/08/2020, <https://www.fpri.org/article/2020/08/from-pivot-to-defiance-american-policy-shift-in-the-south-china-sea/>, consulté le 22/04/2021

²⁷⁵ Voir annexe 7

²⁷⁶ *Regain de tension militaire entre Washington et Pékin*, Lyon: Euronews, publié le 9/12/2019 <https://fr.euronews.com/2018/10/03/regain-de-tension-militaire-entre-washington-et-pekkin>, consulté le 22/04/2021

²⁷⁷ Jonathan ODOM, *op.cit.*, p.167

²⁷⁸ Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, p.21

comparatif, 9 opérations de ce genre ont été conduites cette année-là, tandis que seulement 2 avaient été menées en 2015, 3 en 2016, 6 en 2017 et 5 en 2018²⁷⁹. Le Congrès a également voté le budget fédéral de la Défense le plus important de l'histoire moderne des USA, à hauteur de 717 milliards de dollars, représentant une croissance de 6 % par rapport au premier budget de l'administration Trump²⁸⁰. Par ailleurs, la guerre commerciale entre les USA et la Chine a atteint son pic à la fin de l'année 2019, lorsque Trump a imposé des taxes sur plus de 360 milliards de dollars de biens chinois²⁸¹.

En 2020, la politique américaine en Asie-Pacifique a connu un tournant majeur, faisant l'objet d'une analyse plus approfondie plus loin dans ce chapitre. En effet, Washington a qualifié les actions menées par Pékin en mer de Chine d'illégales, et affirmé que les USA viendraient en aide à Manille dans le cas d'une attaque chinoise à leur encontre. Par ailleurs, à la même période, des restrictions de visas ont été mises en place à l'encontre de citoyens chinois impliqués dans des opérations de construction et de militarisation d'îles artificielles, ou dans les actions coercitives menées par Pékin pour limiter l'accès de certains pays d'Asie du Sud-Est à leurs ressources maritimes. Des sanctions supplémentaires ont été ajoutées le 14 janvier 2021 à l'encontre d'officiels chinois, tels que des responsables d'entreprises d'Etat ou des membres du Parti communiste ayant participé au même type d'activités²⁸².

De surcroît, il a régulièrement été souligné que la pandémie de Covid-19 a permis à Pékin d'accroître sa présence en mer de Chine et d'adopter un comportement provocant et coercitif face à ses voisins, l'attention internationale ayant été absorbée par cette situation à partir du début de l'année 2020. En réaction à cette assertivité croissante, la marine américaine a mis en place quatre FONOP en mer de Chine durant les quatre premiers mois de 2020. Pékin a réagi en qualifiant ces actions de

²⁷⁹ PANT Harsh, PARPIANIUS Kashish, *Engagment in the Indo-Pacific: an assessment of the Trump era*, New Dehli: Observer Research Foundation, n°279, 2020, p.6

²⁸⁰ SUTTER Robert, "Obama, Trump and US politics and diplomacy towards Asia", in TURNER Oliver, PARMAR Inderjeet, *The United States in the Indo-Pacific*, Manchester: Manchester University Press, 2020, p.202

²⁸¹ *What is the US-China trade war?*, Hong Kong: South China Morning Post, publié le 5/04/2021, <https://www.scmp.com/economy/china-economy/article/3078745/what-us-china-trade-war-how-it-started-and-what-inside-phase>, consulté le 22/04/2021

²⁸² Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, p.30

« *provocations intentionnelles* » et de « *tentatives flagrantes d'hégémonie de navigation* », qui pourraient « *facilement entraîner un incident inattendu* »²⁸³.

La politique étrangère adoptée par Donald Trump concernant l'Asie-Pacifique et l'assertivité chinoise croissante est donc restée alignée sur les positions maintenues depuis le début de son mandat, avec quelques éléments nouveaux et plus assertifs, tels que l'augmentation du nombre de FONOP, l'accroissement du budget de la défense, et le changement de position face aux revendications chinoises exprimé par Mike Pompeo. La politique asiatique de Trump entre 2019 et 2021 a dès lors semblé pencher davantage vers une position offensive, qui s'est également reflétée dans la nouvelle politique de clarté adoptée face à Manille. Par ailleurs, Trump apparaît comme ayant manqué d'une stratégie cohérente et d'une ligne conductrice face à la Chine tout au long de son mandat²⁸⁴.

4.3. Le passage à une clarté stratégique : une approche offensive ?

4.3.1. La politique de clarté stratégique

Durant une conférence de presse tenue en 2018, le président Duterte a exprimé ses doutes concernant le Traité de défense de 1951. S'alignant sur sa politique de rapprochement avec Pékin, le président a en effet tenté de se distancier des USA, et expliqué que le moment était venu de réviser le traité en raison de la date éloignée à laquelle il avait été signé. En effet, malgré les assurances données par Obama exposées plus tôt, une incertitude subsistait quant au risque d'un potentiel abandon et du manque de précisions concernant la réaction américaine face à une crise en mer de Chine méridionale²⁸⁵.

Marquant un tournant majeur dans la politique américaine face aux Philippines, le Secrétaire d'Etat Mike Pompeo a réagi face à ces inquiétudes en mettant fin à l'ambiguïté maintenue pendant des décennies. Lors d'une visite officielle à Manille en mars 2019, Pompeo a en effet déclaré que « *Comme la mer de Chine méridionale fait partie de l'Océan Pacifique, toute attaque armée sur des forces armées, des avions*

²⁸³ GLASER Bonnie S., FLAHERTY Kelly, "Us-China Relations Hit New Lows Amid Pandemic", *Comparative Connections*, 2020, vol. 22, n°1, p.33-34 (traduction de l'auteur)

²⁸⁴ Evan MEDEIROS, *op.cit.*, p.107

²⁸⁵ Renato Cruz DE CASTRO, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", *op.cit.*, p.15

ou des vaisseaux gouvernementaux philippins en mer de Chine méridionale déclenchera des obligations de défense mutuelle au regard de l'article 4 de l'accord de défense mutuelle »²⁸⁶. L'ambassadeur américain aux Philippines Sung Kim a complété cette déclaration, en ajoutant que le traité de défense s'appliquerait également dans le cas d'attaques de « gray zone » menées par des milices chinoises. Satisfait par ces assurances, le Secrétaire aux Affaires étrangères philippin Locsin Jr. a déclaré qu'il n'était plus nécessaire de réviser le traité²⁸⁷.

Par ailleurs en juillet 2020, une nouvelle déclaration du Secrétaire d'Etat Mike Pompeo a élaboré certains éléments de la position américaine face aux actions menées par Pékin en mer de Chine, et établi pour la première fois une liste précise des réclamations maritimes chinoises considérées comme illégales par Washington, rejoignant les termes du jugement de la CPA exposés plus tôt²⁸⁸. Si les USA avaient déjà affirmé en 2014 que les revendications chinoises sur la ligne aux neuf traits entraient en désaccord avec le droit international et fait la demande que Pékin précise ses réclamations afin qu'elles correspondent à la CNUDM²⁸⁹, la politique chinoise n'avait jamais été explicitement qualifiée d'illégale auparavant. Ces précisions ont donc également contribué à renforcer la nouvelle stratégie de clarté adoptée face à Manille²⁹⁰.

Au travers de ces déclarations, les USA n'ont pas modifié leur politique de neutralité concernant les questions de pure souveraineté territoriale. Néanmoins, ils ont adopté une position plus tranchée concernant les disputes maritimes en mer de Chine, dont celles incluant les Philippines, et signalé que les USA avaient pour intention de s'engager plus activement à ce niveau. De plus, cette nouvelle position a entraîné certaines conséquences diplomatiques négatives pour Pékin, au niveau de sa réputation internationale notamment. Accuser Pékin de mener des actions illégales a

²⁸⁶ POMPEO Michael R., *Remarks With Philippine Foreign Secretary Teodoro Locsin, Jr.*, Department of State, 1 mars 2019, Manille (traduction de l'auteur)

²⁸⁷ Michael R. POMPEO, *op.cit.*

²⁸⁸ POMPEO Michael R., *U.S. Position on Maritime Claims in the South China Sea*, Department of State, 13 juillet 2020, Washington D.C.

²⁸⁹ Phuong NGUYEN, *op.cit.*, p.399

²⁹⁰ Ronald O'ROURKE, *op.cit.*, p.30

également permis à l'administration américaine de justifier davantage de sanctions, telles que des restrictions de visa²⁹¹.

Au-delà de ces aspects rhétoriques et diplomatiques, ce passage vers une clarté stratégique a également impliqué des évolutions sur les plans opérationnel et militaire. En 2019, un exercice aérien conjoint a été mis en place entre les armées américaine et philippine, au cours duquel 500 soldats des deux nationalités ont participé. Manille a également pris part dans une mesure plus importante à la stratégie américaine pour l'Indopacifique, au travers d'aides, d'accords de défense et d'exercices militaires²⁹². De plus, les USA ont aidé l'armée philippine à développer des capacités A2/AD, et accru le nombre et l'étendue des exercices conjoints entre les deux armées. L'exercice *Balikatan*, au cours duquel des exercices de tir, d'atterrissages amphibiens et d'opérations navales sont menés, a notamment été tenu comme chaque année sur l'île de Luzon,²⁹³. Cependant, pour la première fois cette année-là, l'exercice a inclus la participation de troupes australiennes et la présence d'observateurs d'Asie du Sud-Est²⁹⁴. Par ailleurs, comme mentionné plus haut, une première navigation conjointe a été tenue en 2019 entre les USA et des troupes philippines, japonaises et indiennes, et le nombre de FONOP menées par Washington a atteint des niveaux inégalés jusqu'alors. La nouvelle clarté stratégique a donc également impliqué une évolution en termes militaires.

4.3.2. Une approche offensive ?

La nouvelle politique de clarté stratégique envers les Philippines ayant été exposée, il est maintenant nécessaire d'évaluer la mesure dans laquelle elle s'inscrit réellement dans une approche offensive. Un premier critère lié du réalisme offensif correspond à l'objectif de l'Etat étudié en termes de puissance. Un Etat adoptant une

²⁹¹ POLING Gregory, How significant is the new U.S. South China Sea policy ?, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 14/07/2020 <https://amti.csis.org/how-significant-is-the-new-u-s-south-china-south-policy/>, consulté le 22/04/2021

²⁹² YUANZHE Ren, "US-Philippines Defense Cooperation during the Duterte Administration: Adjustments and Limitations", *China International Studies*, 2020, vol. 81, p.113

²⁹³ Renato Cruz DE CASTRO, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", *op.cit.*, p.16

²⁹⁴ PARAMESWARAN Prashanth, *What Does the 2019 Balikatan Exercise Tell Us About the US-Philippines Alliance?*, Wahsington D.C.: The Diplomat, publié le 1/04/2019, <https://thediplomat.com/2019/04/what-does-the-2019-balikatan-exercise-tell-us-about-the-us-philippines-alliance/>, consulté le 22/04/2021

politique offensive aura en effet comme volonté *de maximiser sa puissance afin d'atteindre la position d'hégémon*, et de ce fait d'assurer sa propre sécurité²⁹⁵.

Comme mentionné plus tôt, Pékin a pris un nouveau tournant dans sa politique étrangère depuis l'arrivée de Xi Jinping à la tête du pays, ce à quoi Washington a réagi en s'affirmant davantage dans la région. Cette situation a alors mené différents académiques à s'interroger quant à la possibilité que ces deux grandes puissances ne tombent dans une nouvelle guerre froide, ou un « piège de Thucydide ». Toutefois, Hong explique qu'une confrontation militaire entre les deux pays est peu probable, et que le règlement pacifique des conflits reste désirable pour chacun d'entre eux²⁹⁶. Si la guerre ouverte n'apparaît pas comme une probabilité dans un futur proche, l'évolution de la politique américaine et la nouvelle clarté face aux Philippines peuvent cependant être considérées comme une réaction à la montée en puissance de Pékin, et une volonté de la part des USA de réaffirmer leur statut hégémonique.

Par ailleurs, le nombre croissant de FONOP menées par l'administration Trump en parallèle à la nouvelle stratégie de clarté s'inscrivent dans cette même optique. En effet, le président ne considérerait pas les FONOP comme de simples mesures adoptées en réaction au comportement chinois, mais plutôt comme un rappel de la présence militaire américaine en mer de Chine, ainsi que de son engagement à maintenir la liberté de navigation dans la région²⁹⁷. Les différents exercices militaires menés conjointement avec Manille s'alignent également sur cette nouvelle position.

Au vu de ces différents éléments, il est donc possible d'approuver ce premier critère. En effet, les USA ont dépassé la simple position défensive qu'ils maintenaient au travers de leur ambiguïté stratégique, et affirmé une nouvelle politique en opposition directe à la Chine. Face à l'assertivité croissante de cette dernière, Washington a en effet senti son hégémonie menacée et a réagi avec force dans un objectif de réaffirmer sa prépondérance, plutôt que de simplement maintenir la stabilité et le statu quo dans la région.

Un second critère souligné par Tang comme constitutif d'une attitude offensive est le point de vue des Etats sur les alliances dans lesquelles ils sont impliqués. En

²⁹⁵ John J. MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.33

²⁹⁶ Zhao HONG, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", op.cit.

²⁹⁷ Harsh PANT, Kashish PARPIANIUS, op.cit., p.7

effet, selon l'auteur, les Etats adoptant une position offensive considèrent que *les alliances ne représentent qu'une solution temporaire, utilisées dans un objectif sécuritaire*²⁹⁸ ou quand plusieurs Etats font face à la même menace²⁹⁹. De plus, les alliances n'ont pas toujours un simple objectif défensif, et peuvent également avoir pour but *d'atteindre un certain profit*³⁰⁰.

Lors de son discours inaugural en 2017, Donald Trump a expliqué que les USA chercheraient toujours à maintenir des liens amicaux avec d'autres nations, mais qu'ils le feraient principalement en fonction de leurs intérêts propres, suivant l'objectif avancé par son slogan de campagne « America First »³⁰¹. Selon ce point de vue, la communauté internationale coopérant dans l'unique but de maintenir la paix n'existe pas, et les alliés des USA représentent des passagers clandestins qui ont pour unique avantage de tirer un avantage de leur collaboration avec Washington³⁰². Le changement de stratégie face aux Philippines peut également être observé comme s'inscrivant dans cette optique. En effet, si cette nouvelle clarté a permis à Washington de renforcer les liens devenus fragiles avec son allié historique, elle a également permis à Trump de démontrer que les USA étaient bel et bien présents en Asie-Pacifique et qu'ils n'hésiteraient pas à intervenir en cas de troubles en mer de Chine méridionale. La relation entre les Philippines et les USA a donc été instrumentalisée pour servir l'intérêt hégémonique américain. Yuanzhe explique à ce propos que cette mesure n'a pas seulement répondu à un besoin pressant de renforcer les relations avec les Philippines, mais a cherché plus largement à atteindre les objectifs de l'administration Trump concernant sa stratégie indopacifique³⁰³.

Un troisième critère souligné par Tang comme faisant partie d'une stratégie offensive est *l'absence de tout comportement coopératif, la volonté d'assurer sa sécurité en limitant celle des autres, et la conviction que les conflits d'intérêts sont fondamentalement irréconciliables*³⁰⁴. Tout d'abord, Medeiros explique que face aux

²⁹⁸ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.108

²⁹⁹ Idem, p.20

³⁰⁰ Idem, p.108

³⁰¹ TRUMP, Donald J., *Inaugural Address*, White House, 20 janvier 2017, Washington D.C.

³⁰² NYE Joseph S. Jr., "The rise and fall of American hegemony from Wilson to Trump", *International Affairs*, 2019, vol. 95, n° 1, p.68

³⁰³ Ren YUANZHE, op.cit., p.113

³⁰⁴ Shiping TANG, "From Offensive to Defensive Realism: A Social Evolutionary Interpretation of China's Security Strategy", op.cit., p.141

tensions existant avec la Chine, l'administration Trump s'est concentrée sur l'utilisation de moyens de pression sous forme de critique publique, de menaces militaires, de taxes ou de contrôle des exportations comme moyens principaux de modifier le comportement chinois. Peu de discussions ont été tenues sur l'intérêt de mettre en place un agenda commun ou des mesures plus coopératives pour gérer les désaccords entre les deux Etats. Le dédain de Trump pour le multilatéralisme, la diminution constante des réunions inter-cabinet avec la Chine et la rhétorique principalement basée sur la notion de compétition ont également participé à la dégradation des relations avec Pékin³⁰⁵. Cette attitude démontre bien que la politique adoptée face à la Chine n'a impliqué que très peu de mécanismes coopératifs au niveau domestique, ce qui a entraîné des divergences entre les deux Etats au niveau structurel en raison de l'impossibilité de discuter dans un contexte constructif.

Ensuite, au travers de leur politique de clarté, les USA se sont imposés plus fermement face à Pékin. Cela montre donc qu'ils se sont positionnés en opposition directe avec Pékin, et qu'ils n'acceptaient plus de fermer les yeux sur ses comportements illicites. Par ailleurs, en affirmant le caractère illégal des actions chinoises en mer de Chine, Pompeo a eu un impact majeur sur la réputation de Pékin au niveau international. Au travers de ces différentes actions, les USA ont tenté d'assurer leur sécurité et de maintenir leur prépondérance en Asie-Pacifique en limitant la puissance chinoise, au travers d'une menace dirigée à l'encontre de ses forces armées ainsi que d'une attaque à sa réputation.

Au vu de ces différents éléments, ce troisième critère peut donc être validé. La coopération entre Pékin et Washington s'est en effet dégradée au fil des années, une position plus compétitive face aux désaccords concernant la mer de Chine du Sud ayant été adoptée. De plus, la politique de clarté stratégique a démontré une volonté d'assurer la prépondérance et la sécurité américaine au travers d'une limitation de la puissance chinoise, autant sur le plan diplomatique que militaire. Enfin, la fin de l'ambiguïté stratégique a démontré que les USA n'avaient plus pour volonté de mitiger leurs relations avec Pékin, et que l'option militaire était entrée dans le champ des possibles.

³⁰⁵ Evan MEDEIROS, *op.cit.*, p.107-108

Deux derniers critères sont régulièrement considérés comme caractéristiques du réalisme offensif : *l'utilisation de toutes les opportunités pour affaiblir son opposant*³⁰⁶, ainsi que *la recherche constante d'expansion territoriale*³⁰⁷. Concernant le premier élément, Washington a en effet tenté d'affaiblir la Chine, en déployant davantage de FONOP, et en dégradant son image internationale. Cependant, même si ces actions ont marqué un tournant plus agressif en comparaison à la politique d'Obama, toutes les opportunités pour affaiblir Pékin ne semblent pas avoir été saisies. En effet, malgré l'ouverture rhétorique à la possibilité d'une intervention militaire en mer de Chine et un accroissement de son implication armée dans la région, une certaine mesure est restée observable dans l'attitude des USA et les tensions avec la Chine ont été maintenues à un niveau inférieur au conflit ouvert. Ce point n'est donc pas entièrement rencontré. La recherche d'expansion territoriale n'apparaît pas non plus comme l'un des objectifs de l'administration Trump. Si la présence américaine a en effet été davantage développée dans la région, c'est bien pour maintenir l'ordre et affirmer l'implication américaine dans les conflits en mer de Chine, plutôt que de s'étendre territorialement parlant. Ce dernier élément ne peut donc pas être validé.

4.4. Conclusion

Ce chapitre a eu pour objectif de préciser les termes de la nouvelle politique américaine de clarté concernant son alliance avec les Philippines, annoncée par Mike Pompeo en 2019, et de déterminer la mesure dans laquelle elle s'est inscrite dans une approche offensive. La présence de différents éléments caractéristiques du réalisme offensif a pu être observée, telle qu'une volonté des USA de maximiser leur pouvoir, une instrumentalisation de leur alliance avec les Philippines, ou une absence de coopération avec la Chine.

Une nuance reste cependant à souligner. En effet, il n'a pas été possible de confirmer que Washington a utilisé toutes les opportunités possibles pour affaiblir son opposant chinois, et l'expansion territoriale n'est pas apparue comme entrant dans les objectifs de la stratégie de Trump en Asie-Pacifique. Malgré le passage à la clarté stratégique, impliquant une rhétorique plus assertive et une présence militaire américaine accrue en mer de Chine, une certaine retenue de la part des USA a donc pu

³⁰⁶ Shiping TANG, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, op.cit., p.106

³⁰⁷ Idem, p.108-109

être remarquée. Les tensions avec Pékin ont été également été maintenues à un niveau assez bas que pour éviter le déclenchement d'un conflit ouvert. Cela pourrait s'expliquer par une crainte des USA que les coûts d'un conflit en mer de Chine méridionale ne dépassent les bénéfices qu'ils en retireraient, en raison de l'important renforcement de la puissance militaire de la Chine. De plus, bien que les USA aient ajusté leur politique pour réaffirmer leur hégémonie en mer de Chine, une partie de leurs décisions a été mise en place en réaction à l'attitude chinoise, ce qui correspondrait davantage à une approche défensive.

En conclusion, ce chapitre a permis de valider la seconde partie de l'hypothèse principale, et d'affirmer que l'évolution vers une politique de clarté stratégique face aux Philippines à partir de 2019 s'inscrit bel et bien dans une approche offensive, dont le but est d'affirmer l'hégémonie américaine face à la montée en puissance chinoise. Une nuance reste cependant à souligner, rapprochant à certains niveaux la position américaine d'une politique offensive plus modérée.

Conclusion

Suite à ces analyses, il est temps de répondre à la question initiale posée par cette recherche, dont objectif était de déterminer les raisons pour lesquelles *la politique des USA envers les Philippines et son conflit avec la Chine a évolué d'une ambiguïté vers une clarté stratégique depuis 2009*, en se basant sur la théorie du réalisme structurel. Cette approche, observant les rapports de force entre les Etats d'un point de vue systémique, est en effet apparue comme pertinente pour analyser les relations sino-américaines en raison des jeux de pouvoir se déroulant entre les deux Etats ainsi que de l'incertitude concernant le futur de leurs relations.

Une première partie de l'hypothèse postulée en réponse à cette question a pu être validée dans le chapitre 3, affirmant que la politique d'ambiguïté américaine correspond bien à une attitude défensive. Il a donc été confirmé que la puissance relative des USA face à la Chine associée à une attitude défensive a mené Washington à adopter cette position ambiguë. L'ambiguïté visait en effet à éviter de s'engager dans un dilemme de sécurité tout en équilibrant la puissance chinoise, dans le but de préserver la sécurité et les intérêts américains au travers de la stabilité en Asie-Pacifique.

Ensuite, le chapitre 4 a validé la seconde partie de l'hypothèse, et affirmé que l'évolution vers la politique de clarté correspond bien à une position plus offensive. Il a ici été confirmé que la puissance américaine relative à celle de Pékin associée à une attitude offensive a mené Washington à adopter une nouvelle politique de clarté stratégique face aux Philippines. Cette position peut dès lors être liée à un changement d'objectif, qui était d'imposer l'hégémonie américaine face à la puissance chinoise montante. Une nuance doit cependant être soulignée, rapprochant sur certains points la politique américaine d'une position offensive plus modérée, voire défensive. En effet, malgré le passage à la clarté stratégique, une certaine retenue a pu être observée dans le comportement américain en raison de l'incertitude concernant les coûts qu'un conflit ouvert avec la Chine pourrait entraîner.

Bien que le passage de l'ambiguïté à la clarté stratégique a été souligné dans cette recherche comme ayant été acté par un discours prononcé par Mike Pompeo en 2019,

il est néanmoins important de garder à l'esprit que ce changement de politique s'inscrit dans une transformation de l'attitude américaine à plus long terme, entreprise en réaction au renforcement de la puissance chinoise et aux transformations des jeux de pouvoir sur la scène internationale. De plus, la politique de Trump face à la Chine a été marquée par une rhétorique plus compétitive dès son arrivée au pouvoir, tandis que l'évolution vers la politique clarté n'a été mise en place que deux ans plus tard. Ce décalage démontre donc que le passage de l'ambiguïté à la clarté s'inscrit dans une évolution à moyen terme des relations sino-américaines, et pas dans un simple changement d'administration.

En outre, cette étude comporte une certaine limite, en raison de la proximité de la période étudiée. En effet, moins de matériel n'a été disponible pour l'étude des années les plus récentes du mandat de Donald Trump. De plus, un certain manque de recul pourrait avoir créé un biais en raison de l'analyse d'événements s'étant déroulés peu de temps avant le démarrage de cette recherche. Par ailleurs, il est possible que le réalisme structurel ait occulté certains aspects domestiques ayant également participé au changement de politique face aux Philippines, ainsi que l'impact d'éléments liés à la théorie libérale des relations internationales, tels que la coopération interétatique ou le rôle des institutions internationales.

Les résultats ayant été exposés, il est maintenant utile de s'interroger concernant la tournure future de la situation en Asie-Pacifique. En effet, comme l'a affirmé l'assistant de l'ancien Secrétaire à la Défense pour les Affaires de sécurité internationale, les relations entre la Chine et les USA vont profondément influencer le cours du 21^e siècle³⁰⁸. Par conséquent, les jeux de pouvoir en Asie-Pacifique dans les années qui suivent apparaissent comme décisifs à ce niveau. De plus, la situation en mer de Chine méridionale jouera très certainement un rôle dans cette évolution.

Sous la présidence de Joe Biden, il est attendu des USA qu'ils reprennent le chemin du multilatéralisme et récupèrent leur rôle de leader international³⁰⁹. Il est également probable que l'administration Biden tente de renforcer la coopération avec

³⁰⁸ Brantly WOMACK, *op.cit* p.372

³⁰⁹ MADUZ Linda, STOCKER Simon, *South-East Asia: A Hotspot in Great Power Rivalry*, Zurich: CSS Analyses in Security Policy, 2021, n°277, p.2

la Chine là où cela serait nécessaire³¹⁰. Wang Fan considère à ce propos qu'il est en effet possible pour les deux pays d'établir un équilibre entre compétition et coopération, en tenant compte des intérêts et inquiétudes de leur opposant³¹¹. D'autres chercheurs sont cependant plus pessimistes, et pensent qu'il sera difficile que les intérêts des USA et de la Chine ne s'alignent à l'avenir. De plus, ils affirment qu'il est incertain que le bénéfice retiré de la coopération entre les deux pays ne dépasse la divergence de leurs intérêts³¹².

Dans la perspective de nouvelles recherches, il pourrait dès lors être intéressant de se pencher sur l'attitude de l'administration Biden en mer de Chine méridionale et en Asie-Pacifique, ainsi que d'observer la manière dont les relations sino-américaines vont évoluer dans la région. Il serait également intéressant d'observer la position américaine face à son traité de défense avec les Philippines, et d'analyser si la position de clarté stratégique va être maintenue, ou si un retour à une politique plus défensive va être adopté. Enfin, il pourrait être utile d'analyser la manière dont les USA pourraient intervenir de manière efficace dans une réelle résolution des disputes en mer de Chine, et de ce fait s'impliquer dans la région au-delà de la poursuite de leurs propres intérêts face à la Chine.

³¹⁰ FAN Wang, "The Future of China-US Relations: Toward a New Cold War or a Restart of Strategic Cooperation?", *China International Studies*, 2021, vol. 86, p.110

³¹¹ YING Fu, *Cooperative Competition Is Possible Between China and the U.S.*, New York: New York Times, publié le 24/11/2020, <https://www.nytimes.com/2020/11/24/opinion/china-us-biden.html>, consulté le 1/05/2021

³¹² Wang FAN, *op.cit.*, p.117

Bibliographie

Ouvrages généraux

LOBELL Steven E., “Structural Realism/Offensive and Defensive Realism”, *Oxford Research Encyclopedias of International Studies*, 2010, 23 p.

Monographies

BATEMAN Sam, EMMERS Ralf (ed.), *Security and International Politics in the South China Sea*, Oxon : Routledge, 2012, 270 p.

BUTTERFIELD Herbert, *History And Human Relations*, New York: Macmillan, 1951, 254 p.

HERZ John, *Political Realism and Political Idealism: A Study in Theories and Realities*, Chicago: University of Chicago Press, 1951, 275 p.

MAZARR Michael, *Mastering the gray-zone: understanding a changing era of conflict*, Carlisle Barracks: Strategic Studies Institute and U.S. Army War College Press, 2016, 154 p.

MEARSHEIMER John J., *The Tragedy of Great Power Politics*, New York and London: W.W. Norton and Company, 2001, 592 p.

MERRIEN Jean, *Dictionnaire de la Mer*, Paris: Omnibus, 2001, 912 p.

MORGENTHAU Hans J., *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York : A.A. Knopf, 1948, 489 p.

NAU Henry R., *Perspectives on International Relations – Power, Institutions, and Ideas*, Thousands Oaks: CQ Press, 2015, 576 p.

ORGANSKI A.F., *World Politics*, New York: A.A. Knopf, 1968, 509 p.

SNYDER Jack, *Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition*, Ithaca: Cornell University Press, 1991, 344 p.

TANG Shiping, *A Theory of Security Strategy for our Time – Defensive Realism*, New York: Palgrave Macmillan, 2010, 248 p.

WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, Reading: Addison-Wesley Publishing Company, 1979, 251 p.

Contribution à des ouvrages collectifs

BECKMAN Robert, “International law, UNCLOS and the South China Sea”, in BECKMAN Robert (éd.), *Beyond Territorial Disputes in the South China Sea - Legal Frameworks for the Joint Development of Hydrocarbon Resources*, Cheltenham: Edward Elgar, 2013, 384 p.

BOOTH Ken, "Realism Redux: Contexts, Concepts, Contests", in BOOTH Ken (éd.), *Realism and World Politics*, London and New York : Routledge, 2011, 346 p.

BUZAN Barry, "The Timeless Wisdom of Realism?", in SMITH Steve, BOOTH Ken et ZALEWSKI Marysia (éd.), *International Theory: Positivism and Beyond*, London: Cambridge University Press, 1997, pp. 47-65.

KEOHANE Robert O., "Theory of World Politics: Structural Realism and Beyond", in KEOHANE Robert O. (éd.), *Neorealism and Its Critics*, New York: Columbia University Press, 378 p.

LEE Tony C., "When Hard Power Shrinks: The Midlife Crisis Of Realism", in ORSI Davide, AVGUSTIN J. R., NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, 173 p.

MEARSHEIMER John J., "Structural Realism", in DUNNE Timothy, KURKI Milja et SMITH Steve (éd.), *International Relations Theories: Discipline And Diversity*, Oxford: Oxford University Press, 2016, 400 p.

PASHAKHANLOU Arash H., "The Past, Present And Future Of Realism", in ORSI Davide, AVGUSTIN J. R., NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, 173 p.

RAUCH Carsten, "Realism and Power Transition Theory: Different Branches of the Power Tree", in ORSI Davide, AVGUSTIN J. R., NURNUS Max (éd.), *Realism in Practice – An Appraisal*, Bristol: E-International Relations, 2018, 173 p.

STRUYE DE SWIELANDE Tanguy, "The rebalance under the Obama administration", in HWANG Yih-Jye, FRETTEINGHAM Edmund (éd.), *Maritime and Territorial Disputes in the South China Sea*, London: Routledge, 2021,

SUTTER Robert, "Obama, Trump and US politics and diplomacy towards Asia", in TURNER Oliver, PARMAR Inderjeet, *The United States in the Indo-Pacific*, Manchester: Manchester University Press, 2020, 272 p.

TANG Shiping, "From Offensive to Defensive Realism: A Social Evolutionary Interpretation of China's Security Strategy", in ROSS Robert S. et FENG Zhu (éd.), *China's Ascent - Power, Security, and the Future of International Politics*, Ithaca: Cornell University Press, 2015, 336 p.

Articles scientifiques

BECKMAN Robert, "The UN Convention on the Law of the Sea and the Maritime Disputes in the South China Sea", *American Journal of International Law*, 2013, vol. 107, n°1, pp. 142-163

BUSZYNSKI Leszek, "The South China Sea: Oil, Maritime Claims, and U.S.–China Strategic Rivalry", *The Washington Quarterly*, 2012, vol. 35, n°2, pp. 139-156.

CHEN Rong, "A Critical Analysis of the U.S. 'Pivot' toward the Asia-Pacific: How Realistic is Neo- realism?", *Connections*, 2013, vol.12, n°3, pp. 39-62

CORDNER Lee G., "The Spratly Islands Dispute And The Law Of The Sea", *Ocean Development & International Law*, 1994, vol. 25, n°1, pp. 61-74

DE CASTRO Renato Cruz, "Abstract of crisis in Philippine-U.S. security relations: from an alliance to a security partnership?", 2020, *The Pacific Review*, 29 p.

DE CASTRO Renato Cruz, "Philippines and the Maritime Security Order in Southeast Asia: The Risk of an Appeasement Policy on an Expansionist China", *Contemporary Chinese Political Economy and Strategic Relations: An International Journal*, 2019, vol. 5, n°3, pp.1035-1078

DE CASTRO Renato Cruz, "The Duterte Administration's Foreign Policy: Unravelling the Aquino Administration's Balancing Agenda on an Emergent China", *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 2016, vol. 35, n°3, pp.139-159

DE CASTRO Renato Cruz, "The US-Philippine Alliance: An Evolving Hedge against an Emerging China Challenge", *Contemporary Southeast Asia*, 2009, vol. 31, n°3, pp. 399-423

DUTTON Peter, "Three disputes and three objectives: China and the South China Sea", *Naval War College Review*, 2011, vol. 64, n°4, pp. 42-67

FAN Wang, "The Future of China-US Relations: Toward a New Cold War or a Restart of Strategic Cooperation?", *China International Studies*, 2021, vol. 86, pp. 102-118.

FENG Liu, "The recalibration of Chinese assertiveness: China's responses to the Indo-Pacific challenge", *International Affairs*, 2020, vol. 96, n°1, pp. 9-27

GLASER Bonnie S., FLAHERTY Kelly, "Us-China Relations Hit New Lows Amid Pandemic", *Comparative Connections*, 2020, vol. 22, n°1, pp. 27-42

HONG Zhao, "Sino-Philippines Relations: Moving Beyond South China Sea Dispute?", *The Journal of East Asian Affairs*, 2012, vol. 26, n°2, pp. 57-76

HONG Zhao, "The South China Sea Dispute And China-ASEAN Relations", *Asian Affairs*, 2013, vol. 44, n°1, pp. 27-43

JERVIS Robert, "Cooperation Under the Security Dilemma", *World Politics*, 1978, vol. 30, n°2, pp. 167-214

JOYNER Christopher C., "The Spratly Islands Dispute: Rethinking the Interplay of Law, Diplomacy, and Geo-politics in the South China Sea", *The International Journal of Marine and Coastal Law*, 1998, vol.13, n°2, pp. 193 – 236

KIPGEN Nehginpao, "ASEAN And China In The South China Sea Disputes", *Asian Affairs*, 2018, vol. 49, n°3, pp.433-448

KUBO Fumiaki, "Reading the Trump Administration's China Policy", *Asia-Pacific Review*, 2019, vol. 26, n°1, pp.58-76

KYDD Andrew, "Sheep in Sheep's clothing: Why Security Seekers Do Not Fight Each Other", *Security Studies*, 1997, vol. 7, n°1, pp. 114-155

LAYNE Christopher, "The US-Chinese power shift and the end of Pax Americana", *International Affairs*, 2018, vol. 94, n°1, pp. 89-111

- MEDEIROS Evan, "The Changing Fundamentals of US-China Relations", *The Washington Quarterly*, 2019, vol. 42, n°3, pp. 93-119
- NGUYEN Hong Thao, "The 2002 Declaration on the Conduct of Parties in the South China Sea: A Note", *Ocean Development & International Law*, 2003, vol. 34, n°3-4, pp. 279-285
- NGUYEN Phuong, "Deciphering the Shift in America's South China Sea Policy", *Contemporary Southeast Asia*, 2016, vol. 38, n°3, pp. 389-421
- NYE Joseph S. Jr., "The rise and fall of American hegemony from Wilson to Trump", *International Affairs*, 2019, vol. 95, n° 1, pp. 63-80
- ODOM Jonathan G., "The Value and Viability of the South China Sea Arbitration Ruling: The U.S. Perspective 2016-2020", *International Law Studies*, 2021, vol. 97, pp. 122-187
- PAUL Michael, "A 'Great Wall of Sand' in the South China Sea ? – Political, Legal and Military Aspects of the Island Dispute", *Stiftung Wissenschaft und Politik German Institute for International and Security Affairs*, 2016, 25 p.
- REEVES Liam, "The South China Sea Disputes: Territorial and Maritime Differences Between the Philippines and China", *Journal of Global Faultlines*, 2019, vol. 6, n°1, pp. 39-61
- SMITH Robert W. "Maritime Delimitation in the South China Sea: Potentiality and Challenges", *Ocean Development & International Law*, vol. 41, n°3, 2019, pp. 214-236
- SNYDER Glenn H., "Mearsheimer's World— Offensive Realism and the Struggle for Security - A Review Essay", *International Security*, 2002, vol. 27, n°1, pp. 149-173
- STOREY Ian James, "Creeping Assertiveness: China, the Philippines and the South China Sea Dispute", *Contemporary Southeast Asia*, 1999, vol. 21, n°1, pp. 95-118
- TANG Shiping, "The Security Dilemma: A Conceptual Analysis", *Security Studies*, 2009, vol. 18, n°3, pp. 587-623,
- TOLENTINO Elaine, HAM Myungsik, "The entrapment of asymmetry: the Philippines between the US and China", *Bandung: Journal of the Global South*, 2015, vol.2, n°20, 15 p.
- WOMACK Brantly, "The Spratlys: From dangerous ground to apple of discord", *Contemporary Southeast Asia*, 2011, vol. 33, n°3, pp. 370-387.
- YILMAZ Serafettin, LIU Fu-Kuo, "The Evolving Geopolitical Landscape in the Post-Arbitration South China Sea", *Pacific Focus*, 2019, vol. 34, n°3, pp. 317-344
- YUANZHE Ren, "US-Philippines Defense Cooperation during the Duterte Administration: Adjustments and Limitations", *China International Studies*, 2020, vol. 81, p. 103-122.

ZHAO Suisheng, “A New Model of Big Power Relations? China–US strategic rivalry and balance of power in the Asia–Pacific”, *Journal of Contemporary China*, 2015, vol. 24, n°93, pp. 377-397

ZHAO Suisheng, “Engagement on the Defensive: From the Mismatched Grand Bargain to the Emerging US–China Rivalry”, *Journal of Contemporary China*, 2019, vol. 28, n°118, pp. 501-518

ZHAO Suisheng, “Shaping the Regional Context of China's Rise: how the Obama administration brought back hedge in its engagement with China”, *Journal of Contemporary China*, 2012, vol. 21, n° 75, pp. 369-389

Working papers

BECKMAN Robert, *The South China Sea ruling: Game changer in the maritime disputes*, Singapore: RSIS Commentary, n°18, 2016, 6 p.

BUSZYNSKI Leszek, “The Development of the South China Sea Maritime Dispute”, in BUSZYNSKI Leszek et ROBERTS Christopher (éd.), *The South China Sea and Australia's Regional Security Environment*, Canberra: National Security College, Occasional Paper n°5, 2013, 57 p.

FORD Lindsey, *The Trump Administration And The 'Free And Open Indo-Pacific'*, Washington D.C.: Brookings, 2020, 15 p.

KIM Tongfi, *US Alliance Obligations in the Disputes in the East and South China Seas - Issues of Applicability and Interpretations*, Francfort : PRIF, n°141, 2016, 34 p.

Law of the sea: A policy primer, Medford: The Fletcher School of Law and Diplomacy, Tuft University, 2017, 88 p.

LEMAHIEU Hervé, ENGASIA Alyssa, *Asia Power Index 2020*, Sydney: Lowy Institute, 2020, 25 p.

LUM Thomas, DOLVEN Ben, *The Republic of the Philippines and U.S. Interests – 2014*, Washington D.C. : Congressional Research Service, 2014, 23 p.

MADUZ Linda, STOCKER Simon, *South-East Asia: A Hotspot in Great Power Rivalry*, Zurich: CSS Analyses in Security Policy, 2021, n°277, 4 p.

MANYIN Mark E., *Pivot to the Pacific? The Obama Administration's 'Rebalancing' Toward Asia*, Washinton D.C.: Congressional Research Service, 2012, 29 p.

McDEVITT Michael, *The South China Sea: Assessing U.S. Policy and Options for the Future*, Arlington: CNA Corporation, 2014, 94 p.

O'ROURKE Ronald, *U.S.-China Strategic Competition in South and East China Seas: Background and Issues for Congress*, Washington D.C.: Congressional Research Service, 2021, 114 p.

PANT Harsh, PARPIANIUS Kashish, *Engagment in the Indo-Pacific: an assessment of the Trump era*, New Dehli: Observer Research Foundation, n°279, 2020,

Recent trends in the South China Sea Disputes, Boston: Boston Global Forum, 2015, 33 p.

World Economic League Table 2021, 12th edition, Londres: Centre for Economics and Business Research, 2020, 240 p.

Documents officiels

A Free And Open Indo-Pacific - Advancing A Shared Vision, Washington D.C.: Department of State, 2019, 32 p.

Annual report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2020, Washington D.C.: Office of the Secretary of Defense, 2020, 174 p.

Cour Permanente d'Arbitrage, *Philippines v. China*, n°2013-19, 12 juillet 2016

“Convention des Nations unies sur le droit de la mer”, *Recueil des Traités*, 1982, vol. 1834, n°311363, 178 p.

Indo-Pacific strategy report, Washington D.C.: Department of Defense, 2019, 56 p.

National Security Strategy 2015, Washington D.C.: White House, 2015, 29 p.

National Security Strategy 2017, Washington D.C.: White House, 2017, 56 p.

Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General, 7 mai 2009, CML/17/2009

Note Verbale from the Permanent Mission of the People's Republic of China to the UN Secretary-General, 14 avril 2011, CML/8/2011

The Asia-Pacific Maritime Security Strategy, Washington D.C.: Department of Defense, 2015, 35 p.

« Traité de défense mutuelle entre les États-Unis d'Amérique et la République des Philippines », *Recueil des Traités*, 1951, n°2315

“Traité d'amitié et de coopération dans l'Asie du Sud-Est”, *Recueil des Traités*, 1976, n°15063

Conférence

RICE Susan E., *America's Future in Asia*, Georgetown University, Washington D.C., 2013

Internet

BUCHHOLZ Katharina, *China Steps Up Military Spending*, Hamburg: Statista, publié le 5/06/2020, <https://www.statista.com/chart/16878/military-expenditure-by-the-us-china-and-russia/>, consulté le 9/05/2021

Challenging Beijing in the South China Sea, Washington D.C.: Voice of America, publié le 31/07/2012, <https://blogs.voanews.com/state-department->

news/2012/07/31/challenging-beijing-in-the-south-china-sea/, consulté le 8 mars 2021

CHANG Felix, *From Pivot to Defiance: American Policy Shift in the South China Sea*, Philadelphia: Foreign Policy Research Institute, publié le 24/08/2020, <https://www.fpri.org/article/2020/08/from-pivot-to-defiance-american-policy-shift-in-the-south-china-sea/>, consulté le 22/04/2021

China Island Tracker, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, <https://amti.csis.org/island-tracker/philippines/>, consulté le 23/04/2021

China's New Spratly Island Defenses, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 13/12/2016, <https://amti.csis.org/chinas-new-spratly-island-defenses/>, consulté le 5/05/2021

Daily life on Thitu island, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, publié le 10/12/2015, <https://amti.csis.org/daily-life-on-thitu-island/>, consulté le 4/05/2021

DE CASTRO Renato Cruz, *Implications of the recent Philippines-China naval stand-off*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 7/05/2020 <https://amti.csis.org/implications-of-the-recent-philippines-china-naval-stand-off/>, consulté le 22/04/2021

DE CASTRO Renato Cruz, *Incident at Reed Bank: a crisis in the Philippines' China policy*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 20/06/2020, <https://amti.csis.org/incident-at-reed-bank-a-crisis-in-the-philippines-china-policy/>, consulté le 22/04/2021

HAYER Zachary, *Sansha And The Expansion Of China's South China Sea Administration*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 12/05/2020, <https://amti.csis.org/sansha-and-the-expansion-of-chinas-south-china-sea-administration/>, consulté le 5/05/2021

LEIGH Karen, MARTIN Peter, LEUNG Adrian, *Troubled Waters: Where the U.S. and China Could Clash in the South China Sea*, New York: Bloomberg, publié le 17/12/2020, <https://www.bloomberg.com/graphics/2020-south-china-sea-miscalculation/>, consulté le 9/05/2021

LE THU Huong, *Fishing while the water is muddy: China's newly announced administrative districts in the South China Sea*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 6/05/2020, <https://amti.csis.org/fishing-while-the-water-is-muddy-chinas-newly-announced-administrative-districts-in-the-south-china-sea/>, consulté le 22/04/2021

Philippines Island Tracker, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Agency, <https://amti.csis.org/island-tracker/philippines/>, consulté le 23/04/2021

Photos Show Confrontation Between USS Decatur and a Chinese Navy Warship in South China Sea, Morro Bay: gCaptain, publié le 2/10/2020, <https://gcaptain.com/photos-show-confrontation-between-uss-decatur-and-chinese-navy-warship-in-disputed-south-china-sea/>, consulté le 18/05/2021

POLING Gregory, *How significant is the new U.S. South China Sea policy ?*, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 14/07/2020 <https://amti.csis.org/how-significant-is-the-new-u-s-south-china-south-policy/>, consulté le 22/04/2021

The Long Patrol: Staredown At Thitu Island Enters Its Sixteenth Month, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 5/03/2020, <https://amti.csis.org/the-long-patrol-staredown-at-thitu-island-enters-its-sixteenthmonth/?fbclid=IwAR1u8nQRQmE8klveNTU6nlp0F4Kg7WLfp6Hwkz4x8xAzDoEEoxiEoEh1otE>, consulté le 19/05/2021

Still on the beat: China coast guard patrols in 2020, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 4/12/2020, <https://amti.csis.org/still-on-the-beat-china-coast-guard-patrols-in-2020/>, consulté le 22/04/2021

Under pressure: Philippine construction provokes a paramilitary response, Washington D.C.: Asia Maritime Transparency Initiative, publié le 6/02/2020, <https://amti.csis.org/under-pressure-philippine-construction-paramilitary-response/>, consulté le 22/04/2021

Presse

ALLISON Graham, *How Trump Could Stumble from a Trade War to a Real War*, Washington D.C.: National Interest, 20/04/2018), <http://nationalinterest.org/feature/how-trump-could-stumble-trade-war-real-war-china-25481?page=show>, consulté le 10/05/2021

Chinese economy to overtake US 'by 2028' due to Covid, Londres: BBC, publié le 26/12/2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-55454146>, consulté le 9/05/2021

CLINTON Hillary, « America's Pacific Century », *Foreign Policy*, 2011, pp. 56-63.

GILSINAN Kathy, *How the U.S. Could Lose a War With China*, Washington: The Atlantic, publié le 25/06/2019, <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2019/07/china-us-war/594793/>, consulté le 10/05/2021

LOURDES VIRAY Patricia, *China Coast Guard blocked resupply mission to Ayungin Shoal-DND*, Manille: Philstar Global, publié le 19/09/2019, <https://www.philstar.com/headlines/2019/09/19/1953204/china-coast-guard-blocked-resupply-mission-ayungin-shoal-dnd>, consulté le 22/04/2021

PARAMESWARAN Prashanth, *What Does the 2019 Balikatan Exercise Tell Us About the US-Philippines Alliance?*, Washington D.C.: The Diplomat, publié le 1/04/2019, <https://thediplomat.com/2019/04/what-does-the-2019-balikatan-exercise-tell-us-about-the-us-philippines-alliance/>, consulté le 22/04/2021

Regain de tension militaire entre Washington et Pékin, Lyon: Euronews, publié le 9/12/2019 <https://fr.euronews.com/2018/10/03/regain-de-tension-militaire-entre-washington-et-pekina>, consulté le 22/04/2021

Trump, Xi end summit with 'tremendous' progress, Doha: Al Jazeera, publié le 7/04/2017, <https://www.aljazeera.com/news/2017/4/7/trump-xi-end-summit-with-tremendous-progress>, consulté le 6/04/2021

SEVASTOPULO Demetri, DYER Geoff et MITCHELL Tom, *Obama forced Xi to back down over South China Sea dispute*, London: Financial Times, publié le 12/07/2016, <https://www.ft.com/content/c63264a4-47f1-11e6-8d68-72e9211e86ab>, consulté le 6/04/2021

South China Sea: What's China's plan for its 'Great Wall of Sand'?, London: BBC, publié le 14/07/2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-53344449>, consulté le 27/04/2020

What is the US-China trade war?, Hong Kong: South China Morning Post, publié le 5/04/2021, <https://www.scmp.com/economy/china-economy/article/3078745/what-us-china-trade-war-how-it-started-and-what-inside-phase>, consulté le 22/04/2021

YING Fu, *Cooperative Competition Is Possible Between China and the U.S.*, New York: New York Times, publié le 24/11/2020, <https://www.nytimes.com/2020/11/24/opinion/china-us-biden.html>, consulté le 1/05/2021

Discours

OBAMA Barack, *Remarks by President Obama to Filipino and U.S. Armed Forces at Fort Bonifacio*, White House, 28 avril 2014, Fort Bonifacio, Manille.

OBAMA Barack, *Remarks by President Obama to the Australian Parliament*, White House, 17 novembre 2011, Parliament House, Canberra

POMPEO Michael R., *Remarks With Philippine Foreign Secretary Teodoro Locsin Jr.*, Department of State, 1 mars 2019, Manille

POMPEO Michael R., *U.S. Position on Maritime Claims in the South China Sea*, Department of State, 13 juillet 2020, Washington D.C.

TRUMP Donald J., *Inaugural Address*, White House, 20 janvier 2017, Washington D.C.

TRUMP Donald J., *Remarks at APEC CEO Summit*, White House, 10 novembre 2017, Da Nang

Annexes

Annexe 1 : ZEE telles que définies par la CNUDM en mer de Chine méridionale³¹³



³¹³ *South China Sea: What's China's plan for its 'Great Wall of Sand'?*, London: BBC, publié le 14/07/2020, <https://www.bbc.com/news/world-asia-53344449>, consulté le 27/04/2020

Annexe 2: évolution du récif de Subi, 27 juillet 2012 – 27 mars 2020³¹⁴



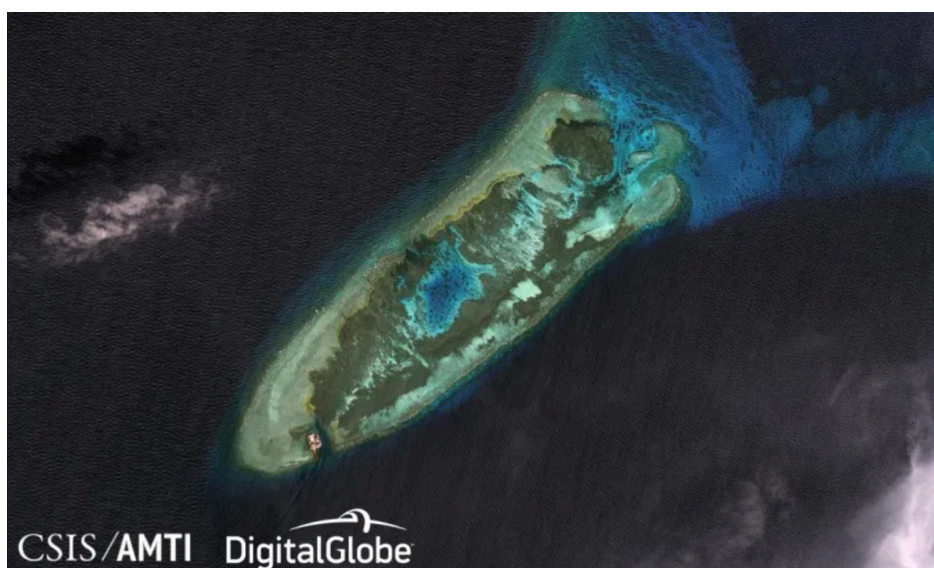
³¹⁴ *China Island Tracker, op.cit.*

Annexe 3 : évolution du récif de Mischief , 24 janvier 2012 – 23 avril 2020³¹⁵



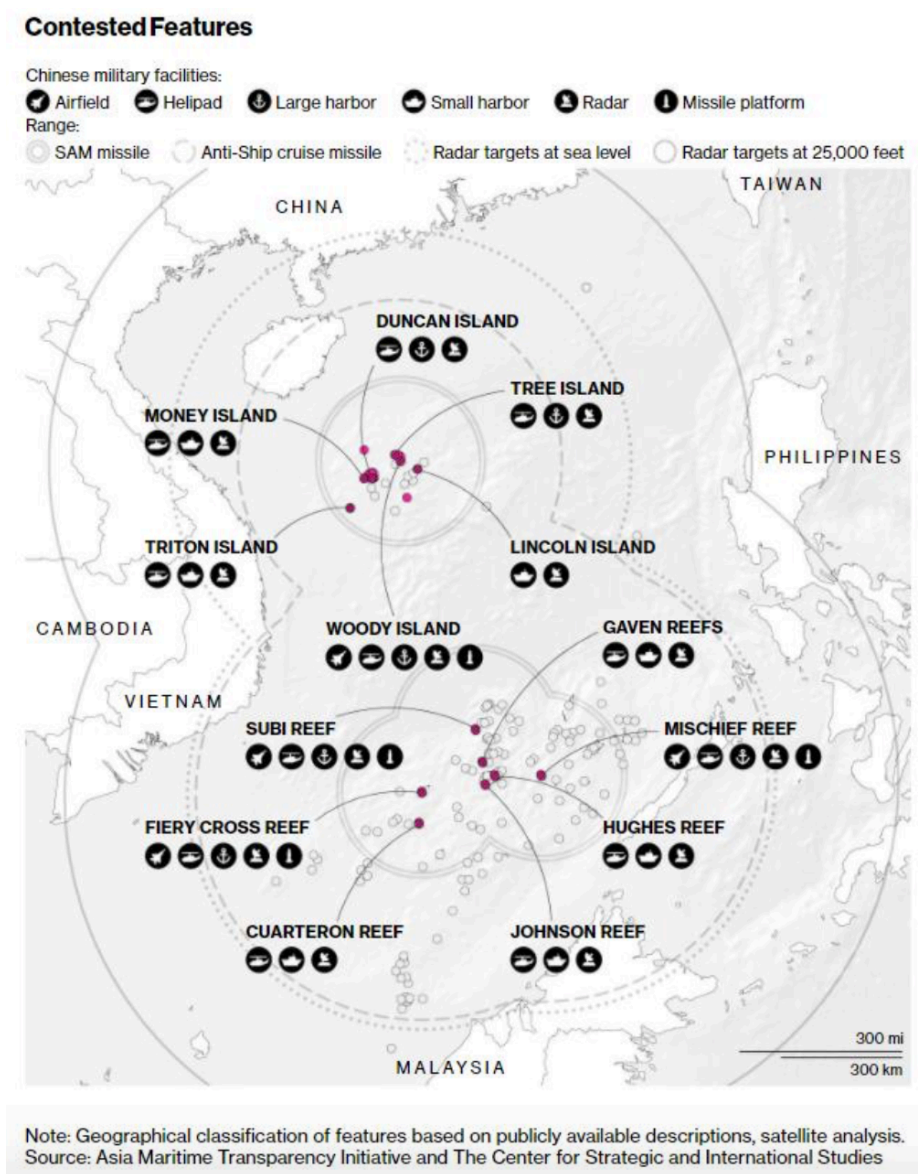
³¹⁵ *China Island Tracker, op.cit.*

Annexe 4 : évolution du récif de Fiery Cross, 22 janvier 2006 – 27 mars 2020³¹⁶



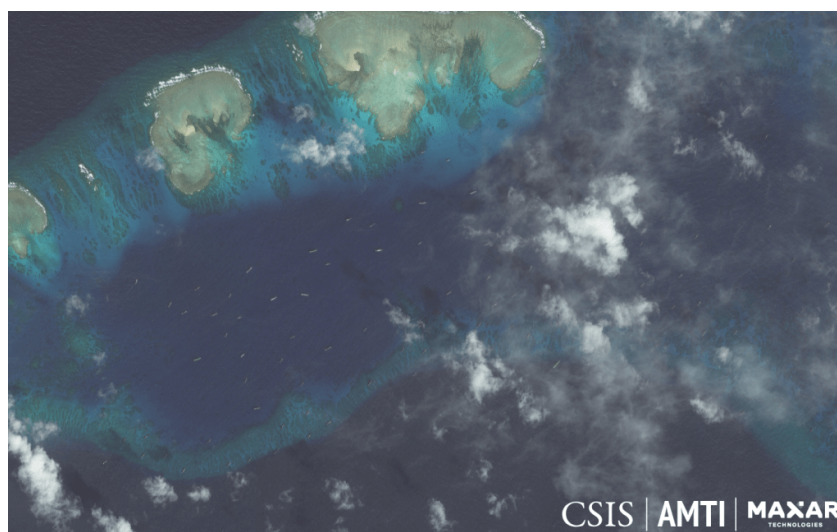
³¹⁶ *China Island Tracker, op.cit.*

Annexe 5 : infrastructures militaires sur les sites occupés par la Chine en mer de Chine méridionale³¹⁷



³¹⁷ LEIGH Karen, MARTIN Peter, LEUNG Adrian, *Troubled Waters: Where the U.S. and China Could Clash in the South China Sea*, New York: Bloomberg, publié le 17/12/2020, <https://www.bloomberg.com/graphics/2020-south-china-sea-miscalculation/>, consulté le 9/05/2021

Annexe 6: restauration de la piste d'atterrissage de l'île de Thitu et présence navale chinoise aux alentours de l'île, 2019 ^{318,319}



³¹⁸ *Philippines Island Tracker, op.cit.*

³¹⁹ *The Long Patrol: Staredown At Thitu Island Enters Its Sixteenth Month, op.cit.*

Annexe 7: *USS Decatur* dangereusement approché par un destroyer chinois, 30 septembre 2018³²⁰



³²⁰ *Photos Show Confrontation Between USS Decatur and a Chinese Navy Warship in South China Sea*, Morro Bay: gCaptain, publié le 2/10/2020, <https://gcaptain.com/photos-show-confrontation-between-uss-decatur-and-chinese-navy-warship-in-disputed-south-china-sea/>, consulté le 18/05/2021

Résumé : Les disputes en mer de Chine méridionale ont connu une importante escalade ces dernières années et ont déstabilisé la région d'Asie-Pacifique. Le rôle de la Chine dans ces disputes ainsi que sa montée en puissance sur la scène internationale sont également soulignés comme des problématiques majeures à l'heure actuelle. Ce mémoire se concentre sur les conflits entre la Chine et les Philippines en mer de Chine et la manière dont les USA ont mené leur politique étrangère face à ces désaccords. L'interrogation principale de cette recherche porte sur l'évolution de la politique des USA concernant le traité de défense qui les lie aux Philippines et les raisons les ayant poussés à transformer leur position d'une ambiguïté à une clarté stratégique. Les branches défensives et offensives du réalisme structurel sont utilisées pour répondre à cette question.

Mots-clés : Réalisme structurel – Mer de Chine – Philippines – USA – Conflits maritimes